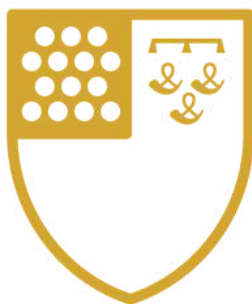


PROVINCE DU BRABANT WALLON
ARRONDISSEMENT DE NIVELLES



COMMUNE DE
PERWEZ

RAPPORT ANNUEL

— **2024** —

Rapport accompagnant le budget 2025

En application de l'article L122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la
Décentralisation pour la période allant du 1er décembre 2023 au 30 novembre 2024



**CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE
ET DE LA DECENTRALISATION**

Article L1122-23

« Au plus tard sept jours francs avant la séance au cours de laquelle le Conseil communal est appelé à délibérer du budget, d'une modification budgétaire ou des comptes, le Collège remet à chaque Conseiller Communal un exemplaire du projet de budget, du projet de modification budgétaire ou des comptes.

Le projet est communiqué tel qu'il sera soumis aux délibérations du Conseil, dans la forme prescrite et accompagné des annexes requises pour son arrêté définitif, à l'exception, pour ce qui concerne les comptes, des pièces justificatives. Le projet de budget et les comptes sont accompagnés d'un rapport.

Le rapport comporte une synthèse du projet de budget ou des comptes. En outre, le rapport qui a trait au budget définit la politique générale et financière de la commune et synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous les éléments utiles d'information, et celui qui a trait aux comptes synthétise la gestion des finances communales durant l'exercice auquel ces comptes se rapportent.

La séance du Conseil communal est publique.

Avant que le Conseil délibère, le Collège communal commente le contenu du rapport. »

SOMMAIRE

I.	CARTE D'IDENTITE DE PERWEZ	3
II.	NOS ELUS.....	4
III.	NOS SERVICES COMMUNAUX.....	9
A.	LE PERSONNEL	9
B.	ETAT CIVIL - POPULATION	13
C.	FINANCES.....	18
D.	TRAVAUX.....	23
E.	DEVELOPPEMENT TERRITORIAL.....	25
F.	ENVIRONNEMENT	31
G.	BIEN-ÊTRE ANIMAL	39
H.	LOGEMENT.....	39
I.	MOBILITÉ	42
J.	ÉNERGIE.....	44
K.	SALLES COMMUNALES	52
L.	GARDIEN DE LA PAIX.....	53
M.	SERVICE INTERNE DE PREVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL - COORDINATEUR PLANU.....	53
N.	PROTECTION DES DONNÉES.....	54
O.	COMMUNICATION.....	55
P.	AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE PERWEZ (A.D.L.)	58
Q.	SERVICE FESTIVITÉS.....	61
R.	ENSEIGNEMENT	62
S.	ACCUEIL TEMPS LIBRE	68
T.	SERVICE COMMUNAL D'AIDE AUX JEUNES.....	71
U.	SOCIAL.....	77
V.	EMPLOI.....	81
W.	CULTURE.....	82
X.	SPORT	88
Y.	CULTE ET LAÏCITÉ.....	93
Y.	PARTICIPATION CITOYENNE	95

I. CARTE D'IDENTITE DE PERWEZ

Nom de la commune : PERWEZ

Province : Brabant wallon

Bourgmestre : Monsieur Jordan GODFRIAUX

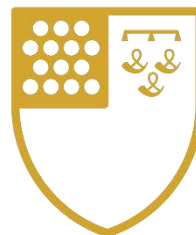
Adresse de l'administration : rue Emile de Brabant, 2

1360 Perwez

Tél. 081/65 53 44 - Fax : 081/65 74 42

www.perwez.be

PROVINCE DU BRABANT WALLON
ARRONDISSEMENT DE NIVELLES



Directrice générale : Madame Stéphanie THIBEAUX

stephanie.thibeaux@perwez.be

COMMUNE DE
PERWEZ

Coordonnées géographiques :  [50° 37' Nord 04° 48' Est](#)

Population : 9678 habitants (novembre 2023)

Superficie : 5.081 ha dont plus de 80% sont dévolus à l'agriculture, ce qui fait de Perwez une des communes à la plus faible densité de population de la Province.

Perwez regroupe Thorembais-Saint-Trond, Thorembais-les-Béguines, Orbais et Malèves-Sainte-Marie-Wastines.

La commune se situe à l'est du Brabant wallon et partage sa limite méridionale avec la Province de Namur. Cette frontière suit en grande partie l'ancienne chaussée romaine qui reliait Bavay à Cologne. Au cœur de la région hesbignonne limoneuse, la commune est arrosée par quelques cours d'eau : la Grande Gette et la Jausselette qui y prennent leur source, le Thorembais, l'Orbais.

La commune de Perwez est jumelée, en 2008, avec la ville de Kaysersberg en Alsace, et en avril 2016, avec Orbais-l'Abbaye, village situé dans le département de la Marne, en Champagne-Ardenne.

En 2022, la commune de Perwez, qui conserve un caractère rural par l'importance de son activité agricole, s'est dotée d'une Charte de la ruralité. Réalisée en collaboration avec la Province du Brabant wallon, celle-ci a pour objectif de faire rimer ruralité et convivialité.

II. NOS ELUS

Le 14 octobre 2018 eurent lieu les élections communales et provinciales. Les nouveaux élus, membres du Conseil communal, ont prêté serment le 3 décembre de la même année.

❖ LE COLLÈGE COMMUNAL

Le Collège communal constitue l'organe exécutif, le « gouvernement » de la commune.

Bourgmestre :

Monsieur Jordan GODFRIAUX



Etat civil, population
Affaires électorales
Police
Travaux publics
Espaces verts, parcs, plantations

Gestion du personnel
Service incendie
Cultes
Sport

Echevine :

Madame Véronique DE BROUWER



Mobilité
Participation et citoyenneté
Développement rural

Environnement
Logement
Energie

Echevine :

Madame Aurélie FLABAT



Affaires sociales et familiales
Bien-être & Seniors
PMR (Handicity)
Développement local
Tourisme

Marchés/foires
Commerce et emploi
Culture
Agriculture
Santé publique

Echevin :

Monsieur Etienne RIGO



Finances
Urbanisme
PME
Eau
Propreté publique

Aménagement du territoire
Développement économique
Industrie
Patrimoine
Cimetières

Echevine :

Madame Julie DAMS



Enseignement
Intergénérationnel
Nouvelles technologies
Associations patriotiques
Festivité & accueil
Communication et relation publiques

Petite enfance, enfance & jeunesse
Bibliothèque
Loisirs
Bien-être animal
Jumelage
Accueil du temps libre

Présidente du CPAS : Madame Véronique BIDOUL



Contrairement au Conseil communal, le Collège ne détient que les attributions que la loi lui confère et qui sont énumérées dans le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

Le Collège est notamment chargé d'exécuter les décisions prises par le Conseil communal et par les autorités supérieures (lois, décrets, règlements ...). Il gère les propriétés et établissements communaux ainsi que les revenus et dépenses de la Commune. Il dirige les travaux entrepris par la Commune, fait entretenir les chemins vicinaux et les cours d'eau, etc. Le Collège veille également à la garde des archives et des titres.

En bref, le Collège se charge de l'administration quotidienne de la Commune. Il se réunit en général une fois par semaine, le jeudi matin, et ses réunions ne sont pas publiques.

Le Collège est composé du Bourgmestre, de quatre Echevins et de la Présidente du CPAS. Cette dernière a voix délibérative sauf lorsque le Collège exerce sa tutelle sur le CPAS, elle a alors une voix consultative.

Répartition des attributions

❖ LE CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal est l'assemblée qui détient l'essentiel du pouvoir réglementaire, vote le budget et contrôle l'action du Collège. C'est en quelque sorte le « parlement » de la commune. Il règle tout ce qui est d'intérêt communal (les taxes, la police, les plans communaux d'aménagement du territoire, le mode de passation des marchés publics, etc.) ainsi que les questions déléguées par l'autorité supérieure.

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt communal l'exige et au moins dix fois par an sur convocation du Collège communal. Les réunions sont publiques sauf la partie huis clos (qui concerne directement des personnes).

Pour pouvoir délibérer valablement, la moitié au moins des Conseillers doit être présente, chaque délibération devant obtenir la majorité absolue (moitié plus un) des votes valablement exprimés.

Le Conseil communal de Perwez se compose de 21 membres.

POUR LA MAJORITÉ	POUR LA MINORITÉ
	
M. Jordan GOFRIAUX , Bourgmestre, chef de groupe GSM : 0487/26.15.23 E-Mail : jordan.godfriaux@perwez.be	M. André ANTOINE , Conseiller communal, chef de groupe Tél : 0475/49 63 17 E-Mail : andre.antoine@perwez.be
Mme Véronique DE BROUWER , Échevine GSM : 0473/58.38.64 E-Mail : veronique.debrouwer@perwez.be	M. Michel JANDRAIN , Conseiller communal GSM : 0475/87.30.63 E-Mail : michel.jandrain@perwez.be
Mme Aurélie FLABAT , Échevine GSM : 0476/71.95.06 E-Mail : aurelie.flabat@perwez.be	M. Carl CAMBRON , Conseiller communal GSM : 0477/54.26.09 E-Mail : carl.cambron@perwez.be
M. Étienne RIGO , Échevin GSM : 0475/44.14.25 E-Mail : etienne.rigo@perwez.be	M. Jean-Marc ALDRIC , Conseiller communal GSM : 0497/25.96.58 E-Mail : jean-marc.aldric@perwez.be
Mme. Julie DAMS , Échevine GSM : 0474/39.92.02 E-Mail : julie.dams@perwez.be	Mme Murielle DARDENNE , Conseillère communale GSM : 0474/94.14.08 E-Mail : murielle.dardenne@perwez.be
Mme Véronique BIDOUL , Présidente du CPAS GSM : 0476/45.18.11 E-Mail : veronique.bidoul@perwez.be	M. Jules NOEL , Conseiller communal GSM : 0477/73.62.65 E-Mail : jules.noel@perwez.be
M. Dimitri SEVERIN , Conseiller communal GSM : 0487/56.33.43 E-Mail : dimitri.severin@perwez.be	M. Geoffrey HERION , Conseiller communal GSM : 0499/66.75.83 E-Mail : geoffrey.herion@perwez.be
Mme Mia HEMPTINNE , Conseillère communale GSM : 0477/17.41.04 E-Mail : mia.hemptinne@perwez.be	Mme Elisabeth COLON , Conseillère communale E-Mail : elisabeth.colon@perwez.be
M. Luc MARCHAND , Conseiller communal GSM : 0485/31.37.35 E-Mail : luc.marchand@perwez.be	Mme Virginie DRAUX , Conseillère communale GSM : 0474/55.25.40 E-Mail : virginie.draux@perwez.be
Mme Joëlle ALDRIC , Conseillère communale GSM : 0471/07.06.69 E-Mail : joelle.aldric@perwez.be	Mme Florence PEETERS , Conseillère communale E-Mail : florence.peeters@perwez.be
Mme Pasqualina GREDE , Conseillère communale GSM : 0479/87 21 67 E-Mail : pasqualina.grede@perwez.be	

❖ RÉUNIONS DU CONSEIL ET COLLÈGE COMMUNAL



Le Conseil communal

Entre le 30 novembre 2023 et le 30 novembre 2024, le **Conseil communal** s'est réuni **9** fois.

Date	Nombre de points examinés en séance publique	Nombre de points examinés en séance huis-clos
12/12/2023	26	9
24/01/2024	13	8
21/02/2024	13	5
21/03/2024	15	4
14/05/2024	25	23
25/06/2024	36	43
20/08/2024	18	37
24/09/2024	10	13
05/11/2024	28	6
Total	184 points	144 points

Le Collège communal

Entre le 30 novembre 2023 et le 30 novembre 2024, le **Collège communal** s'est, de son côté, **réuni 56 fois** aux dates suivantes :

Date	Nombre de points examinés	Date	Nombre de points examinés
30-11-23	66	06-06-24	42
01-12-23	4	13-06-24	69
07-12-23	40	20-06-24	48
14-12-23	55	27-06-24	56
21-12-23	61	04-07-24	70
28-12-23	15	11-07-24	42
04-01-24	32	18-07-24	50
11-01-24	62	25-07-24	38
16-01-24	3	08-08-24	69
18-01-24	45	22-08-24	46
25-01-24	42	29-08-24	38
01-02-24	55	05-09-24	35
08-02-24	52	12-09-24	47
15-02-24	41	17-09-24	1
22-02-24	44	19-09-24	52
29-02-24	68	26-09-24	51
07-03-24	51	03-10-24	43
14-03-24	41	10-10-24	30
21-03-24	39	17-10-24	39
28-03-24	74	24-10-24	43
04-04-24	36	28-10-24	2
11-04-24	48	07-11-24	58
18-04-24	45	14-11-24	33
25-04-24	64	21-11-24	33
02-05-24	41	28-11-24	59
16-05-24	52		
23-05-24	43		
30-05-24	63		
TOTAL :	2376		

III. NOS SERVICES COMMUNAUX

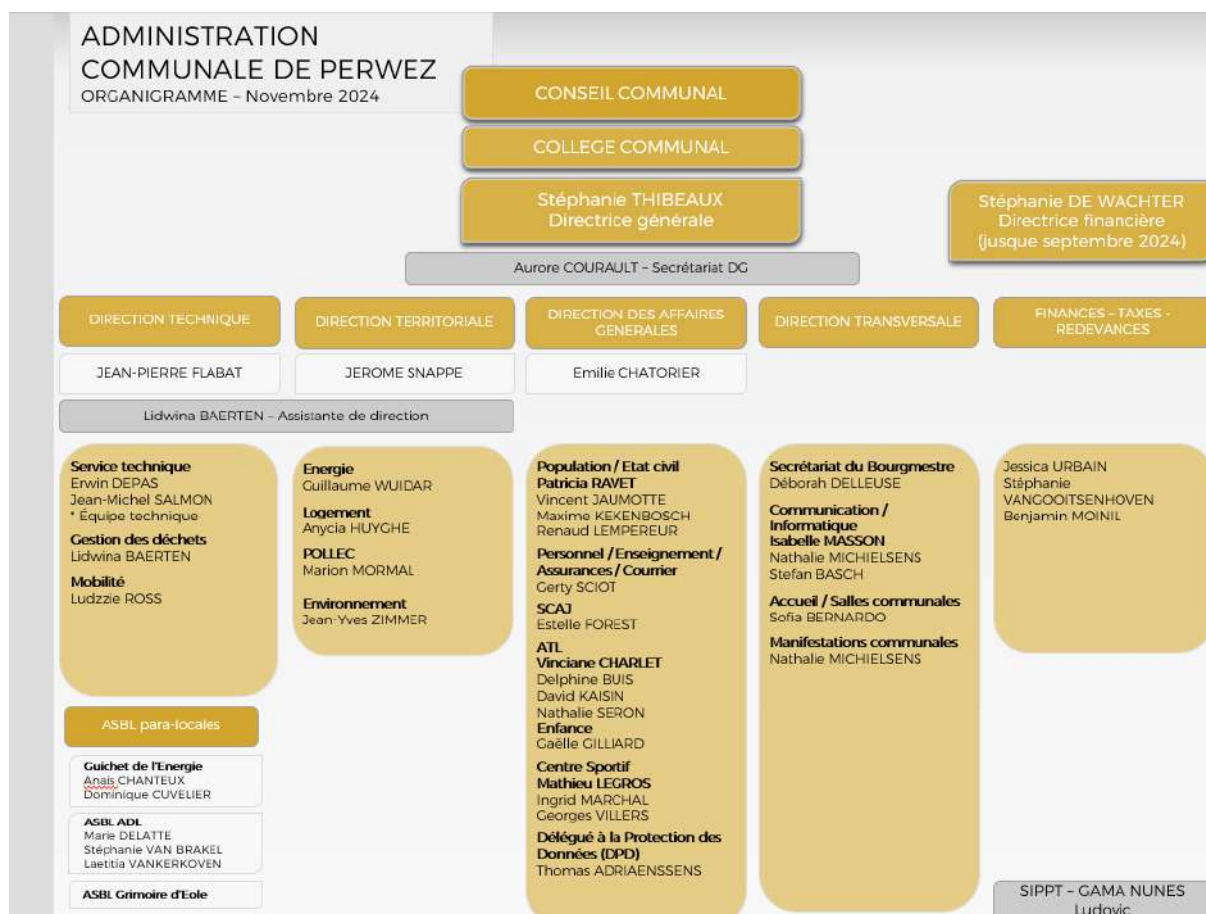
Grades légaux :

Directrice générale : Madame Stéphanie THIBEAUX

Directrice financière : Madame Stéphanie DE WACHTER

A. LE PERSONNEL

Contact : Emilie Chatorier, 081/649 289, emilie.chatorier@perwez.be



ADMINISTRATION COMMUNALE DE PERWEZ

ORGANIGRAMME - Novembre 2024

DIRECTION TECHNIQUE
Jean-Pierre FLABAT
Lidwina BAERTEN - Assistante

Bâtiments / Voiries / Espaces verts / Propreté
Erwin DEPAS - Jean-Michel SALMON
Stéphane WARHIER

Service Entretien
Emilie CHATORIER

MOBILITE
Ludzie ROSS

Espaces Verts / Cimetières

Henry BERTRAND
Emmanuel BISTON
Etienne CHRISTOPHE
Noël CREVECOEUR
Michel DETHIER
Damien GENO
Eric GENO
Christopher JACQUERIE
Jules MEULEBROUCK
Benjamin SEMAL
Jean-Luc THIRION
Louis DELEYE
Fabrice VANDEVOORDE
Mathieu JAUNOTTE
**Bâtiments / Voiries / Manifestations
publiques / Eaux**
Frédéric BUIS
Laurent COLLIN
Anthony DETRY
Thibaut DROPSY
Johnny EECKHOUT
Albert GOOSSENS
Philippe GUILLAUME
Ludovic KIHLL
Serge LEFEVRE
Moise LESIRE
Bernard MORTIER
Vincent OVART
Gilles PERNIAUX
Ludovic WATHELET
Serhii KLOK

Mecanicien

Johan DE BIDOURGE
Audric HUCORNE

Proxibus

Jérôme MOENS

Propreté

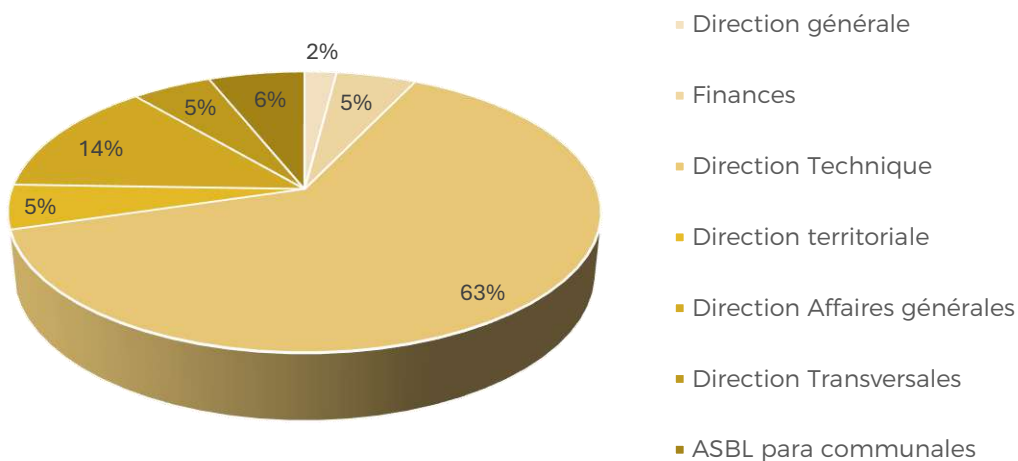
Emmanuel DEVROYE
Amory FILET

Malika BECHEKEUR
Marie-Line BUIS
Noëlle CHARLIER
Sabrina DEFRENNE
Aurore DELFORGE
Sandy DOYE
Madline GAROT
Mélanie HERCKENS
Kristol JULET
Anne LORGE
Damien MILLOT
Marie NEDERGEDAELT
Maïte NOEL
Jolanta PIWONSKA
Rose-Marie PREVOT
Julie RAES
Jessica RUIZ-REINA
Katty THIRION

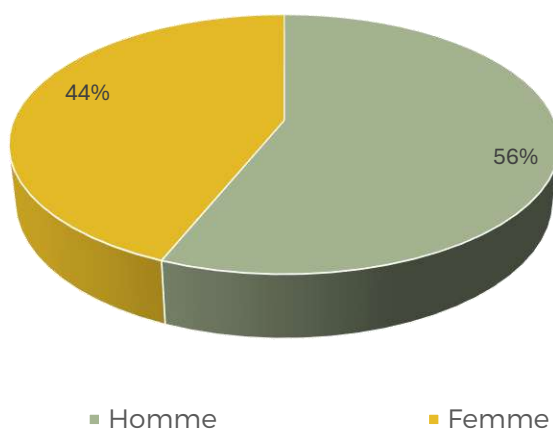
- **Le Personnel en quelques chiffres :**

A la date du 15/10/2024, la Commune de PERWEZ comptait 98 travailleurs répartis entre les différents services de l'Administration communale.

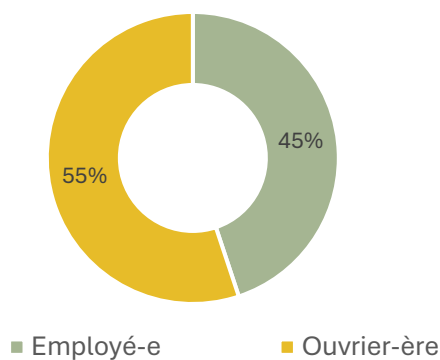
Répartition par Direction

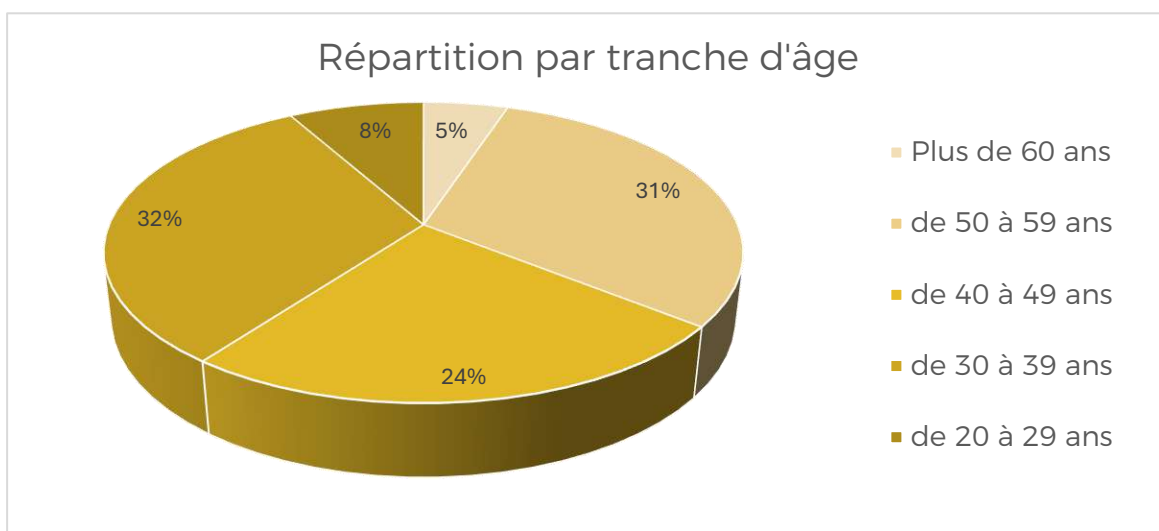
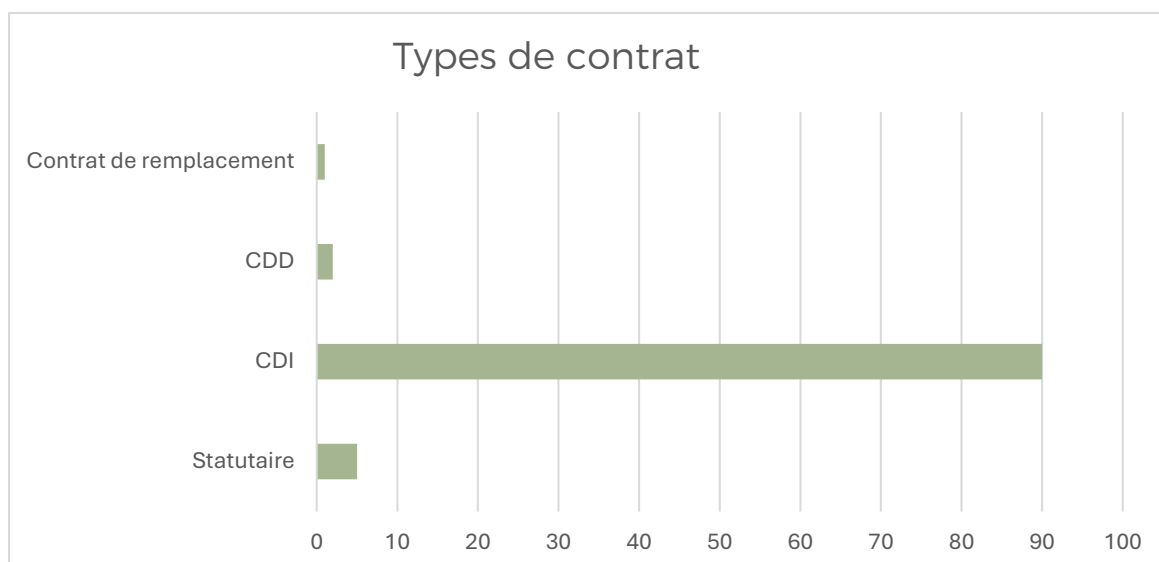


Répartition Homme / Femme



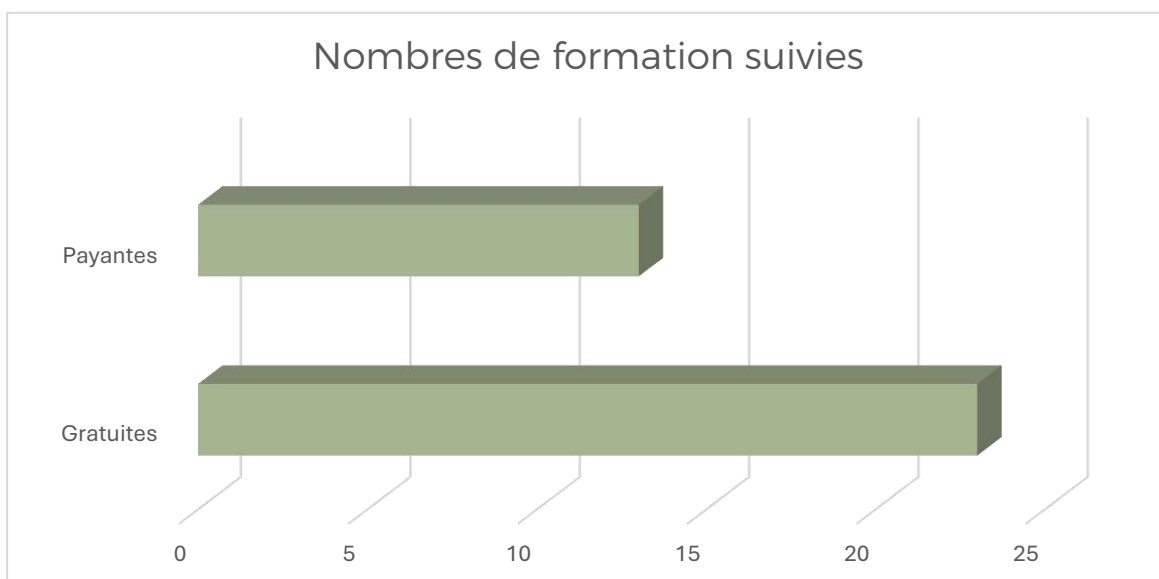
Répartition employé/ouvrier





Graphique des formations suivies en 2023

L'administration communale a investi 7.689€ dans le coût des formations annuelles.



B. ETAT CIVIL - POPULATION

Contact : Patricia RAVET, Responsable du Service – 081/649.274 – population@perwez.be

Les chiffres ci-dessous sont arrêtés au 05 novembre 2024

- **Population**

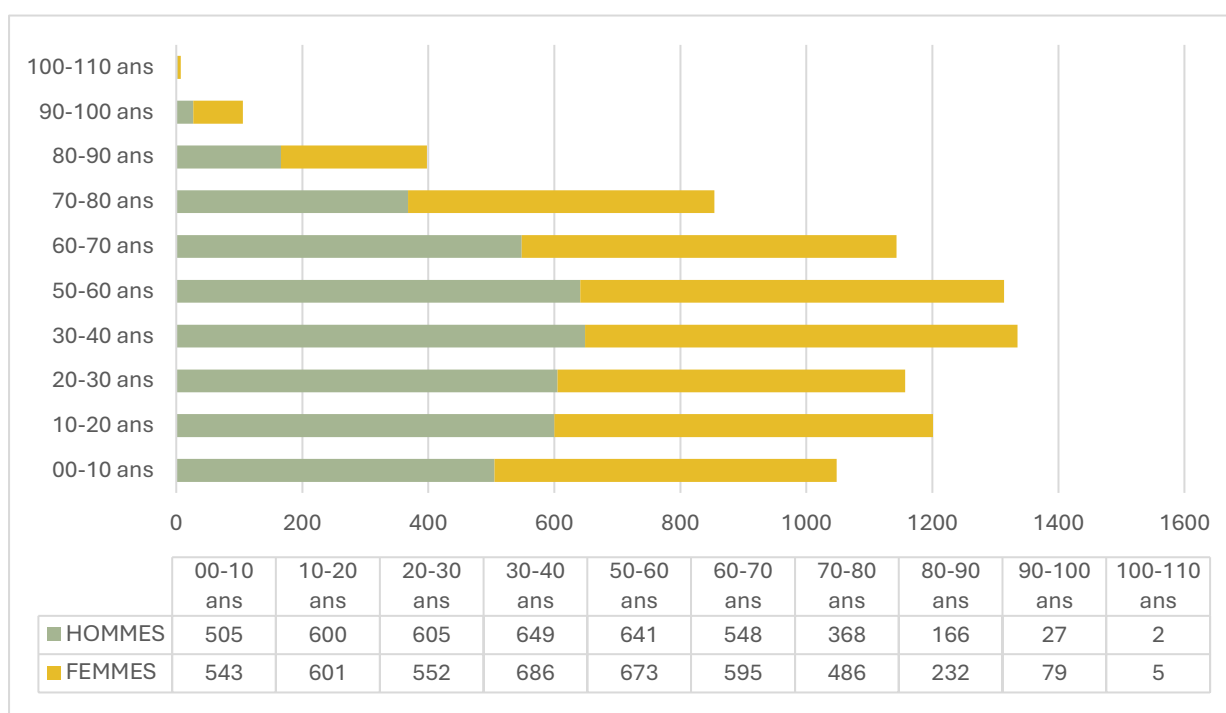
Mouvement de population

	Entrées	Sorties	Radiations d'office
Total 2024	774	444	18
Total 2023	748	640	25
Total 2022	747	657	34
Total 2021	761	600	26
Total 2020	685	588	20
Total 2019	587	514	18
Total 2018	692	654	21
Total 2017	621	576	28
Total 2016	783	595	32

Chiffres de population

Chiffres de la population sur les 5 dernières années						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Hommes	4588	4617	4640	4675	4687	4771
Femmes	4856	4879	4922	4968	4991	5102
Total	9444	9496	9562	9643	9678	9873

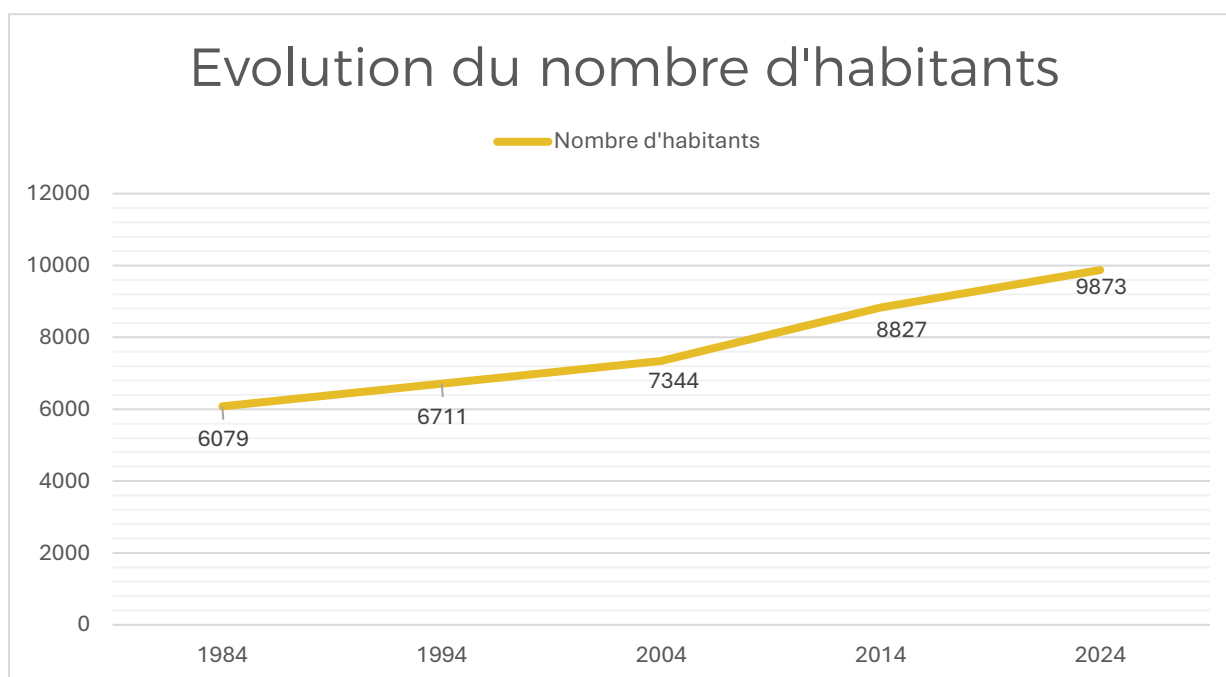
Evolution de la population depuis la fusion des communes (par dizaine d'années)					
	1984	1994	2004	2014	2024
Total	6079	6711	7344	8827	9873



TOTAL HOMMES	TOTAL GENERAL	TOTAL FEMMES
4771	9873	5102

ÂGE MOYEN DES HABITANTS DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE EN COURS :

HOMMES	MOYENNE	FEMMES
40	41	42



Nationalités	Nombre d'habitants	Nationalités	Nombre d'habitants
101 Albanie	1	249 Arménie	6
103 Allemagne (Rép.féd.)	10	258 Liban	8
105 Autriche	1	303 Burundi	7
106 Bulgarie	3	304 Cameroun	4
109 Espagne	31	306 Congo (Rép. dém.)	17
110 Finlande	1	309 Côte d'Ivoire	1
111 France	174	311 Ethiopie	1
112 Royaume-Uni	3	312 Gabon	1
113 Luxembourg (Grand-Duché)	3	315 Guinée	1
114 Grèce	2	317 Maurice	1
115 Hongrie (Rép.)	3	319 Mali	2
122 Pologne (Rép.)	19	321 Niger	1
123 Portugal	46	324 Madagascar	2
124 Roumanie	63	325 Afrique du Sud	1
127 Suisse	4	327 Rwanda /Rép./	5
128 Italie	51	334 Togo	1
129 Pays-Bas	5	351 Algérie	1
137 Lituanie	2	354 Maroc	13
143 Ukraine	34	357 Tunisie	9
144 Moldavie (Rép.)	5	401 Canada	3
145 Fédération de Russie	1	402 Etats-Unis d'Amérique	1
148 Macédoine (Ex-république Yougoslave de)	1	416 Mexique	4
150 Belgique	9.268	421 El Salvador	4
153 Kosovo	1	513 Brésil	6
207 Inde	3	515 Colombie	2

Nationalités	Nombre d'habitants	Nationalités	Nombre d'habitants
214 Philippines	2	769 d'origine russe	4
216 Cambodge (Royaume du)	1	791 d'origine burundaise	9
218 Chine	10	873 d'origine érythréenne	2
225 Kazakhstan	1	999 Indéterminé	3
235 Thaïlande	4		
TOTAL : 9.873			

Documents délivrés

Permis de conduire	
2024	838
2023	795
2022	498
2021	503
2020	497
2019	535

Passeports	
2024	745
2023	717
2022	542
2021	199
2020	177
2019	431

Cartes d'identité électroniques	
2024	1388
2023	775
2022	1461
2021	1344
2020	1000
2019	932

- Etat Civil

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de naissances	75	92	79	76	80	109	77	75
Nombre de décès	81	83	70	75	83	96	89	91
Nombre de mariages	24	36	36	18	44	31	40	30

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de cohabitations légales	43	47	41	45	43	33	22	40
Nombre de changements de nom (depuis le 01/07/2024)	/	/	/	/	/	/	/	17
Nombre de changements de prénom	/	/	/	1	1	/	3	4
Nombre de changements de genre	/	/	/	/	/	/	2	1
Nombre de déclarations de nationalité	6	6	3	8	13	8	18	11
Nombre de reconnaissances	32	43	32	44	48	52	33	40
Nombre d'adoptions	1	3	1	/	2	2	/	2

La Commune a invité cette année 45 couples jubilaires à célébrer en famille leurs longues années de mariage. Et le 5 octobre, à la ferme d'Odenge, félicités par les mandataires locaux, 1 couple fêtait ses noces de platine (70 ans), 3 leurs noces de brillant (65 ans), 11 leurs noces de diamant et 26 couples fêtaient leurs noces d'or. Un total **de 2.225 années d'amour et de bonheur conjugal !**



C. FINANCES

Contact : directionfinanciere@perwez.be

Membres du servies : Benjamin MOINIL

Stéphanie VANGOITSENHOVEN

Jessica URBAIN

Nomenclature et taux des taxes ou redevances

• Taxes

Centimes additionnels au précompte immobilier	2100 centimes
Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques	7,5 %
Force motrice	12,00 €/kilowatt
Délivrance de tout document administratif	Divers prix
Délivrance de cartes d'identité électroniques	Prix dû à l'état + 2,50 €
Enlèvement des déchets (isolés)	70,00 €
Enlèvement des déchets (secondes résidences)	100,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 2 personnes)	115,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 3 personnes)	145,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 4 personnes)	170,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 5 personnes)	195,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 6 personnes et plus)	195,00 €
Enlèvement des déchets (levée supplémentaire)	1,15 €
Enlèvement des déchets (kg déchets résiduels supplémentaire)	0,40 €
Enlèvement des déchets (kg déchets organiques supplémentaire)	0,07 €
Enlèvement des déchets (commerces)	75,00 €
Enlèvement des déchets (contribuable « assimilé »)	75,00 €
Enlèvement des déchets (maison de repos par lit)	30,00 €
Demande de permis d'urbanisme (permis de lotir)	150,00 €/lot
Demande de délivrance de renseignements urbanistiques	10,00 €/demande
Logements ou immeubles non affectés aux logements raccordés à l'égout et sur les logements ou immeubles non affectés aux logements susceptibles d'être raccordés à l'égout	30,00 €
Inhumation, dispersion des cendres et mise en columbarium	250,00 €
Agences bancaires	400,00 €/guichet
Parcelles non bâties	10,00 €/mc à front de voirie
Secondes résidences	500,00 €/an
Immeubles bâtis inoccupés (1 ^{er} taxation)	20,00 €/mc en façade
Immeubles bâtis inoccupés (2 ^{ème} taxation)	40,00 €/mc en façade
Immeubles bâtis inoccupés (3 ^{ème} taxation et suivantes)	180,00 €/mc en façade
Distribution gratuite d'écrits publicitaires dits toutes-boîtes :	
- par exemplaire jusqu'à 10g	0,0150 €
- par exemplaire au-delà de 10g et jusqu'à 40g	0,0390 €
- par exemplaire au-delà de 40g et jusqu'à 225g	0,0585 €
- par exemplaire au-delà de 225g	0,1050 €
- par exemplaire émanant de la presse gratuite	0,0010 €

Mâts d'éoliennes destinées à la production industrielles d'électricité	0,00 €
- puissance inférieure à 1 mégawatt	14.000,00 €
- puissance de 1 compris jusque moins 2,5 mégawatts	17.000,00 €
- puissance de 2,5 compris jusque 5 mégawatts	20.000,00 €
- puissance supérieure à 5 mégawatts	

• Redevances

	0,40€/m²/jour avec min. 3,00 € + 2,00 € électricité
Occupation du domaine public à l'occasion des marchés	
Enlèvement par l'administration communale de déchets ménagers, déposés à des endroits où ce dépôt est interdit par une disposition légale ou réglementaire	Sur base d'un décompte des frais réels avec un minimum de 100,00 €
Traitement des dossiers d'urbanisme, de lotir, de modification de permis de lotir, de dérogation et de certificat d'urbanisme	Divers prix
Fourniture de sacs poubelles d'une contenance de 60 litres	1,25 €/sac
Publication de l'avis d'enquête dans le cadre des dossiers de permis unique et de permis d'environnement soumis à étude d'incidence sur l'environnement	Frais réels
Exhumation des restes mortels	Divers prix
Renouvellement d'une concession de sépulture, avec ou sans caveau, pour une durée de 30 ans	Divers prix
Demandes d'autorisation d'activités	Frais réels
Délivrance de résumés techniques dans le cadre des dossiers soumis à étude d'incidences sur l'environnement	Décompte frais réels
Implantation de nouvelles constructions	100,00 € par contrôle
	0,40€/m²/jour Forfait 150,00 €/semaine (eau, électricité, propreté)
Occupation du domaine public par le placement de loges foraines et loges mobiles	
Mise en location de tentes communales	125,00 €/tente + caution de 125,00 €
Stationnement à durée limitée (zone bleue)	15,00 € / jour
Utilisation privative de la voie publique par le placement de distributeurs automatiques	15,00 € /mois/m²
Intervention des services communaux sur le domaine public (nettoyage, etc.)	Divers tarifs

Information tarifaire 2024

La structure tarifaire est fixée par le Code de l'Eau. Le prix de l'eau est établi sur base du principe du coût-vérité de l'eau, en reprenant l'ensemble des coûts engendrés à la mise en œuvre des services d'eau.

Votre facture se compose de 4 éléments :

1. Coût-vérité de distribution (CVD) : coûts de distribution, de captage, de traitement, de stockage et de distribution jusqu'au consommateur
2. Coût-vérité d'assainissement (CVA) : collecte et traitement des eaux usées
3. Fonds social de l'Eau : fonds destiné à intervenir dans le règlement des factures d'eau des personnes en difficultés de paiement
4. TVA : taux applicable à la fourniture d'eau est de 6 %

Distribution d'eau (CVD)

- a. Redevance du 01/01 au 31/12 = 20xCVD ventilés selon la période d'application de chaque tarif
- b. Tranches de consommation, calculées sur base de 365 jours (pour chaque tranche, la consommation est répartie au prorata de la période d'application de chaque tarif)
 - De 0 à 30 m³: 1,08 €/m³
 - De 31 à 5.000 m³: 2,16 €/m³
 - Au-delà de 5.000 m³ : 1.944 €/m³

Assainissement de l'eau (CVA)

- a. Redevance du 01/01 au 31/12 = 30xCVA ventilés selon la période d'application de chaque tarif
- b. Tranches de consommation, calculées sur base de 365 jours (pour chaque tranche, la consommation est répartie au prorata de la période d'application de chaque tarif)
 - De 0 à 30 m³: non soumis car inclus dans la redevance annuelle
 - Au-delà de 30 m³ : 2.365 €/m³

Fonds social de l'Eau : contribution de 0,0322 €/m³

TVA: 6 % sur l'ensemble des tarifs (CVD + CVA)

Emprunts contractés

<u>N° Projet</u>	<u>Libellé Article</u>	<u>MONTANT DES EMPRUNTS</u>	<u>Durée emprunt</u>
20220060	Achat camionnette eau + équipement	24.904,03	5
20240011	Acquisition 2 camionnettes plateau	99.284,10	5
20240071	Achat mobilier divers bâtiment rue Lepage	3.408,57	5
20220046	Aménagement stationnement vélos	7.073,00	10
20240006	Remplacement éclairage public	129.460,35	10
20240056	Remplacement chaudière écoles	2.088,46	10
20190045	Aménagement Cure Perwez	85.620,80	20
20200001	Aménagement ancienne gare	88.420,05	20
20200012	Rénovation Energétique Complexe Sportif	2.100.000,00	20
2023008	Asphaltage diverses voiries	16.754,87	20
20240007	Réfection voiries - rue du Bathy (lot 1)	292.326,32	20
20240034	Réfection ponts rue Manoir + Seumay (lots 1 et 2)	139.863,00	20

20240038	Réf trottoirs Blanc Bois, ...	152.246,66	20
20240039	Aménagement place du Warichet	100.000,00	20
20240072	Achat terrain Piconette (frais estimation)	200.000,00	20
20240044	Etude + suivi ouvrages luttés contre crues	100.000,00	20
20240065	Rempl menuiseries extérieurs log Tremplins	75.623,54	20
20160029	Déplacement puits production d'eau	2.200,00	30
20180022	Réfection + égouttage rue de la Gobie (part AC)	676.796,00	30
20210002	Honoraires mise en œuvre pour production d'eau	150.000,00	30
<u>TOTAL</u>		<u>€ 4.446.069,75</u>	

Subsides octroyés

Associations de jeunesse

Unité Jean XXIII de Malèves	1.250,00 €
Jeunesse laïque de Perwez	150,00 €
Club des Jeunes de Thorembais-les-Béguines	500,00 €

Associations culturelles et de loisirs

A.C.R.F. de Perwez	150,00 €
Cecipho - Cercle ciné photo	1.000,00 €
L'amicale philatélique de Perwez et environs	150,00 €
Club de danse Phénoména	2.000,00 €
Cercle historique « Le Souvenir Perwézien »	400,00 €
Centre d'expression et de créativité de Perwez	2.000,00 €
Refrains de l'Amitié	400,00 €
Chorale des Enfants de Thorembais-Saint-Trond	250,00 €
Cercle des peintres de l'Amitié de Perwez	150,00 €
Chorale des Jeunes de Thorembais-Saint-Trond	150,00 €
Mouvement Dynastique	150,00 €
Musée du Souvenir 40-45	1.000,00 €
Gilles et Paysannes de Perwez	1.000,00 €
Groupe d'activités paroissiales de Thorembais	250,00 €
Eagle Star Dancers	150,00 €
Orbais-Ki-Bouge	700,00 €
Comité de Jausselette	250,00 €
Vitaly Production	500,00 €
La Bonne Entente	500,00 €
Les Royales Marionnettes	1.500,00 €
La Contrée	150,00 €
Musique dans L'R	150,00 €
Local Colombophile Unique	450,00 €
Le 15 Août - Comité des fêtes	500,00 €
Up Radio	500,00 €
Les Sauverdias d'Avource	150,00 €
La Leçon Verte	150,00 €
Soleil d'Argile	150,00 €

Plumes d'eau	300,00 €
Les Mouchons do vevy	150,00 €
Moissons de l'amitié de Perwez	250,00 €
Cercle des acteurs économiques de Perwez	300,00 €
Comité du Mont	150,00 €
Le four à Pain « Vît la Joie »	150,00 €
Repair Café de Perwez	300,00 €
Cercle Numismatique	150,00 €
Comité du Carnaval de Perwez	3.500,00 €
Comité de jumelage Perwez/Kaysersberg	1.500,00 €
Comité de Jumelage Orbais-lez-Perwez / Orbais-l'Abbaye	1.500,00 €
Anim'Mômes	125.000,00 €
Foyer culturel	110.550,00 €
Plaine de vacances	13.000,00 €
Le Grimoire d'Eole	25.000,00 €

Associations sportives

R.F.C. Perwez	2.000,00 €
Volley club Perwez	2.000,00 €
Tennis de table de Perwez	3.000,00 €
Jaguar Hockey Club Perwez	12.500,00 €
Judo Club Thorembois	1.000,00 €
Respiration relaxation club	150,00 €
Tennis Club Perwez	500,00 €
Les Fous du Volant	250,00 €
Cyclo Club Perwez	250,00 €
Volley Club Eagles	2.000,00 €
Handball Club de Perwez	750,00 €
Beach Soccer de Perwez	750,00 €
Popeye Fitness Club	150,00 €
Darts Club Bull-Eye	150,00 €
Le Warché	150,00 €
MTB Team Spirit	150,00 €
Equi Grandi	150,00 €
Eneosport Perwez	150,00 €
Mission 2000	450,00 €

Œuvres d'aide aux personnes âgées

Un Junior pour un Senior	4.000,00 €
ENEO	1.000,00 €
Les Seniors consultants	500,00 €

Associations de soins

Comité Télévie de Perwez	1.500,00 €
DOMUS A.S.B.L. Soins palliatifs	300,00 €
Opération 11.11.11 - Comité local	300,00 €
CAP 48	300,00 €
Coordination d'Aide à Domicile	1.250,00 €
Croix rouge de Belgique - Section locale de Perwez	500,00 €

Divers

Crèche « Les Oisillons »	6.082,00 €
Centre Régional de la Famille et de l'Enfance	3.000,00 €
Service de remplacement agricole de l'est du Brabant wallon	250,00 €
Éleveurs et détenteurs de bétail JODOIGNE-PERWEZ	500,00 €
Agence de Développement Local	75.000,00 €
Le Prieuré Sainte-Marie	40.000,00 €

TOTAL des subsides octroyés en 2023 : 459.532,00 €

D. TRAVAUX

Contact : Jean-Pierre FLABAT, 081/649 265, travaux@perwez.be

Marchés publics adjugés et terminés

Réfection des corniches de l'école communale, rue de Brabant 45 à 1360 PERWEZ pour un montant de 150.000,00 € PPT2022*.

Aménagement de stationnements vélos et placement d'une goulotte, dans le cadre du plan Wallonie Cyclable PIWACY, pour un montant de 270.000,00 € SPW*.

Aménagement du carrefour de la rue des marais et de la rue Saint-Michel en vue de lutter contre les coulées de boue à Thorembais-les-Béguines pour un montant estimé de 20.000,00 € PBW*.

Réfection des traversées de voirie, rue du Meunier et rue d'Odenge à Orbais, en vue de lutter contre les coulées de boue, pour un montant estimé de 75.000,00 € - PBW*.

Agrandissement du local colombophile au centre sportif, à la suite de la fusion des comités de Perwez et Ramillies, pour un montant estimé de 75.000,00 € - PBW*.

Asphaltage de diverses voiries de Perwez-centre, pour un montant de 180.000,00 €, comprenant les voiries suivantes :

- rue des Brasseurs
- rue de la Roseraie
- rue de l'Hôtel de Ville
- plateaux rue de la Cayenne
- amorce remembrement chemin Gerlet
- amorce rue des alouettes
- amorces rue de Burlet
- amorce avenue Jacobs.

Asphaltage de diverses voiries des villages, pour un montant de 170.000,00 €, comprenant les voiries suivantes :

- rue du Cochige à Orbais
- rue de la Tasnière
- amorce rue Trémouroux à Orbais
- rue d'Orbais
- carrefour rue du Cul-de-sac à Malèves
- rue de l'Eglise à Malèves-Sainte-Marie-Wastines
- rue du Culot - amorce N29 à Thorembais-les-Béguines.

Assainissement de terres polluées par suite d'une fuite de mazout à l'école d'Orbais, pour un montant de 100.000,00 €.

Fourniture et pose de deux aérothermes au gaz à l'ancienne école, rue de Noville 26 à Perwez, pour un montant de 20.000,00 €.

Acquisition d'une camionnette fourgonnée pour le service communal des eaux de la commune de 1360 PERWEZ pour un montant de 50.000,00 €.

Acquisition d'un tracteur tondeuse pour le service plan vert pour un montant de 45.000,00 €.

Marchés publics adjugés non terminés

Désignation d'un auteur de projets pour l'aménagement de l'ancienne gare dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural, pour un montant estimé de 100.000,00 €.

Désignation d'un auteur de projets pour l'aménagement de la cure de Perwez dans le cadre du remaillage urbain, rue de Brabant 46, pour un montant de 150.000,00 €.

Désignation d'un auteur de projet pour la rénovation du centre sportif de PERWEZ, pour un montant de 150.000,00 €.

Désignation d'un auteur de projets pour l'amélioration du revêtement et de l'égouttage de la rue du Warichet (laiterie) et la place du Warichet, pour un montant estimé de 30.000,00 €.

Désignation d'un auteur de projets pour la sécurisation des traversées des voiries régionales dans le cadre du PIC-PIMACI pour un montant estimé de 80.000,00 €.

Désignation d'un auteur de projets pour l'amélioration du revêtement et de l'égouttage de la rue de la Gobie à Orbais, pour un montant estimé de 100.000,00 €.

Désignation d'un auteur de projets pour l'amélioration du revêtement et de l'égouttage de la rue du Ponceau et de la rue des Communes à Thorembais-Saint-Trond, pour un montant de 200.000,00 €.

Désignation d'un auteur de projets pour la mise en œuvre de nouveaux captages pour la production d'eau sur le site de la « Campagnette » pour un montant estimé de 150.000,00 €.

Désignation d'un auteur de projets pour le réaménagement de la cure de Malèves en vue d'y loger les scouts de l'unité Jean XXIII de Malèves, rue de la Cure 1 à Malèves, pour un montant estimé de 30.000,00 €.

Désignation d'un auteur de projets pour la transformation du club des jeunes en maison du village dans le cadre du PCDR, rue Emile MASSET 1 à Thorembais-les-Béguines, pour un montant estimé de 85.000,00 €.

Désignation d'un auteur de projets pour la transformation de la cure pour extension de l'école communale d'Orbais, rue Trémouroux 109 à 1360 PERWEZ, pour un montant estimé de 150.000,00 €.

Désignation d'un auteur de projets pour la réfection de l'église de Thorembais-les-Béguines, pour un montant estimé de 35.000,00 €.

Aménagement de l'ancienne gare dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural, Lot 1 – Gros-œuvre et parachèvements, pour un montant estimé de 1.800.000,00 € SPW-PCDR* Marché faisant l'objet de mesures d'office par la faillite de la société adjudicataire.

Aménagement de l'ancienne gare dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural, - lot 2 – abords - pour un montant estimé de 120.000,00 € SPW-PCDR*.

Aménagement de la cure de Perwez dans le cadre du remaillage urbain, rue de Brabant 46 à 1360 PERWEZ, lot 1 – Gros œuvre et parachèvement, pour un montant de 1.750.000,00 € SPW*. Marché faisant l'objet de mesures d'office par la faillite de la société adjudicataire.

Aménagement de la cure de Perwez – lot 2 – abords, dans le cadre du remaillage urbain, rue de Brabant 46 à 1360 PERWEZ, pour un montant de 135.000,00 € SPW*.

Suivis et analyses des essais de pompage et détermination de la zone de prévention pour les nouveaux captages sur le site de la « Campagnette » à 1360 PERWEZ pour un montant estimé de 35.000,00 € SPGE*.

Aménagement du centre sportif rue des Marronniers 17 (toiture, sol, chauffage, ventilation) dans le cadre de l'appel à projets rénovation énergétique des centres sportifs, pour un montant estimé de 3.200.000,00 € SPW-PNRR-INFRASTRUCTURES*.

Réfection du revêtement et de l'égouttage de la rue de la Gobie, dans le cadre du plan d'investissement communal 2022-2024, pour un montant estimé de 1.750.000,00 € SPW*.

Aménagement de la place du Warichet à 1360 PERWEZ, pour un montant estimé de 250.000,00 €

Création d'une rampe d'accès PMR au cimetière de Malèves, dans le cadre du subventionnement des Communes du Brabant wallon pour des travaux et/ou acquisitions de matériel visant à l'accessibilité aux services publics des personnes atteintes d'un handicap, pour un montant estimé de 65.000,00 € PBW.

Réfection des trottoirs de la rue du Blanc Bois, avenue de la Libération, avenue Flandres Dunkerque et avenue 1^{ere} Division Marocaine, dans le cadre du plan d'investissement communal et PIMACI 2022-2024, pour un montant estimé de 450.000,00 € TVAC SPW*.

Réfection des ponts de la rue de Seumay sur la Ghetto et rue du Manoir sur l'Orbais, dans le cadre du PIC 2022-2024, pour un montant estimé de 250.000,00 € SPW*.

Asphaltage de diverses voiries pour un montant de 575.000,00 € comprenant notamment les voiries suivantes

Lot 1 :

- rue du Bathy à Orbais,

Lot 2 :

- rue de la Porte à Thorembais-les-Béguines,

- rue du Parc à Malèves,

- rue de la Stroulette à Malèves,

- Parking rue des Carrières à Perwez.

Réfection de l'avenue Wilmart (et de la place du marché) à 1360 PERWEZ, en coordination avec le Service Public de Wallonie, pour un montant estimé de 3.500.000,00 € dont 500.000,00 € de part communale SPW*.

Acquisition de deux camionnettes à plateau pour les services techniques de la commune de 1360 PERWEZ pour un montant de 100.000,00 €.

Marché conjoint de services – Location et entretien de vêtements de travail pour le personnel ouvrier de l'Administration communale – Exercices 2024 à 2026 pour un montant estimé de 60.000,00 €.

Participation au marché de Services en vue d'études d'ouvrages de lutte contre les inondations (crues et ruissellements) et prestations ponctuelles dans cette matière, dans le cadre de l'accord-cadre 2023-2026 de la Province du Brabant wallon, pour un montant estimé de 125.000,00 €.

E. DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Contact : Jérôme SNAPPE - 081/649 260 - urbanisme@perwez.be

Le service développement territorial traite des matières suivantes : l'aménagement du territoire, l'urbanisme, le patrimoine et une partie de l'environnement.

• Aménagement du territoire

L'aménagement du territoire aborde la gestion de l'ensemble du territoire de la Commune et l'élaboration d'outils planologiques visant à cadrer les futures urbanisations de certaines zones particulières.

1. Schéma de développement du territoire

Le Gouvernement wallon a adopté, le 23 avril 2024, le schéma de développement du territoire (SDT) qui couvre l'ensemble de la Wallonie. Il est en vigueur depuis le 01 août 2024.

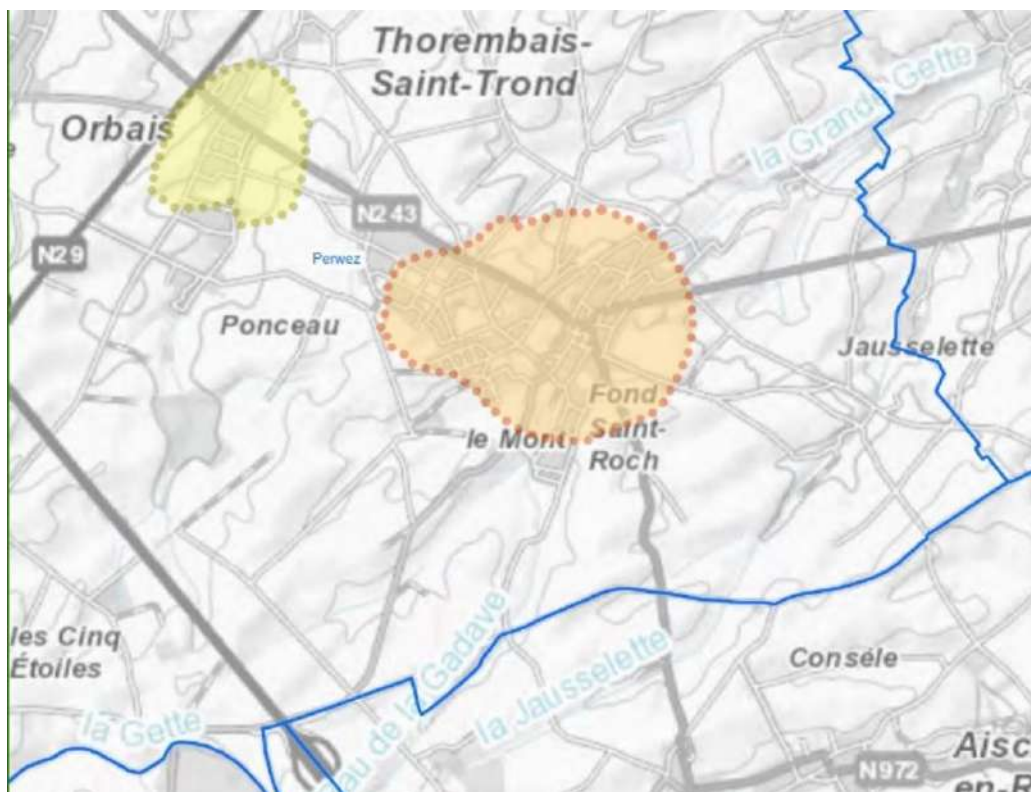
Il s'agit d'un outil régional visant une stratégie territoriale forte et intégrée, assurant la cohérence globale du développement wallon sous tous ses aspects, en tenant compte des besoins actuels et futurs. La stratégie proposée tient également compte des enseignements issus des multiples crises majeures impactant la Wallonie.

Le SDT comprend 20 objectifs régionaux de développement territorial et d'aménagement qui ont pour finalité :

- **L'optimisation spatiale**
- **Le développement socio-économique**
- **L'attractivité territoriale**
- **La gestion qualitative du cadre de vie**
- **La maîtrise de la mobilité**

Une des nouveautés principales porte sur le principe d'optimisation spatiale visant à maîtriser l'artificialisation et à lutter contre l'étalement urbain. Pour ce faire, le SDT propose une cartographie des centralités qui entrera en vigueur dans 6 ans. Les communes wallonnes disposent de ce même délai pour mettre en œuvre un schéma de développement communal (SDC) sur l'entièreté de leur territoire ou un schéma de développement pluricommunal (SDP) sur le territoire de plusieurs communes.

En ce qui concerne PERWEZ, voici l'extrait de la carte officielle des centralités telle qu'annexée au schéma de développement du territoire. Une centralité urbaine est prévue sur PERWEZ centre et une centralité villageoise sur une partie de Thorembais-Saint-Trond :



2. Schéma de développement communal

Afin d'avoir une vision globale de la gestion de son territoire mais également afin de corriger les deux centralités proposées dans le SDT, le Conseil communal du 25 juin 2024 a décidé d'élaborer un schéma de développement communal (SDC), voire, éventuellement, un schéma

de développement pluricommunal (SDP) en collaboration avec la commune de RAMILLIES. Le 25 septembre 2024 le Conseil communal de la commune de RAMILLIES a marqué son accord sur la réalisation d'un SDC et a elle-même questionné la commune d'ORP-JAUCHE pour une collaboration éventuelle à un SDP. Le dossier est donc en attente d'une réponse de la commune d'ORP-JAUCHE.

3. Schéma d'orientation local (SOL)

Au printemps 2019, le Conseil communal avait décidé d'élaborer un nouveau schéma d'orientation local (SOL n°14) dit « Thorembais-Saint-Trond - Village ». Fin 2023 et durant le premier semestre 2024, la procédure d'élaboration s'est finalisée (consultations extérieures, réunion de présentation aux citoyens le 16 novembre 2023 à la salle PERWEX, enquête publique (426 remarques reçues), élaboration de la déclaration environnementale par le service Développement territorial, réunions avec le Comité de suivi, adaptations du projet de SOL pour aboutir à l'adoption définitive du SOL n°14 au Conseil communal du 24 janvier 2024 qui a été validée par un Arrêté ministériel du 17 avril 2024.

Le SOL n°14 est entré en vigueur le 10 juin 2024 sur le périmètre repris ci-dessous :



- Patrimoine

Le patrimoine aborde la gestion des monuments et sites ayant un intérêt historique mais également la gestion des propriétés communales (ventes et achats de terrains ou de bâtiments) et la gestion des voiries communales (anciens chemins et sentiers).

1. Monuments et sites

Deux dossiers ont été traités en 2024 :

- Un projet de construction sur un terrain situé en site classé dans le zoning Béolia (rue de Mellemont à dans le hameau de Glatigny).
- Un projet de réfection du toit de la ferme classée située rue Trémouroux à Orbais.



2. Acquisition / vente de biens

Les dossiers suivants ont été élaborés en 2024 :

- L'acquisition d'une terre agricole en vue de la réalisation du nouveau captage d'eau ;
- L'acquisition d'une parcelle en vue d'y réaliser un espace public à Perwez centre ;
- La vente d'une propriété communale à un riverain à Thorembais-Saint-Trond ;
- La réalisation d'un bail emphytéotique dans le cadre de la préservation de la chapelle Notre-Dame de Bonne Espérance à Thorembais-Saint-Trond ;

3. Divers

Un dossier de classement est en cours auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis mars 2024 afin de protéger au mieux un manuscrit (psautier) du XII^{ème} siècle ayant appartenu à Sainte Wivine d'Oisy. À la suite d'une réunion, en août 2024, avec les experts de la Fédération, la rareté de ce manuscrit a été confirmée et le Collège communal du 24 octobre 2024 a sollicité officiellement la Fédération afin de le reconnaître comme « trésor », ce qui correspond au plus haut degré de reconnaissance du patrimoine culturel mobilier.

4. Création / modification / suppression de voirie communale

Aucun nouveau dossier n'a été traité en 2024.

• Urbanisme

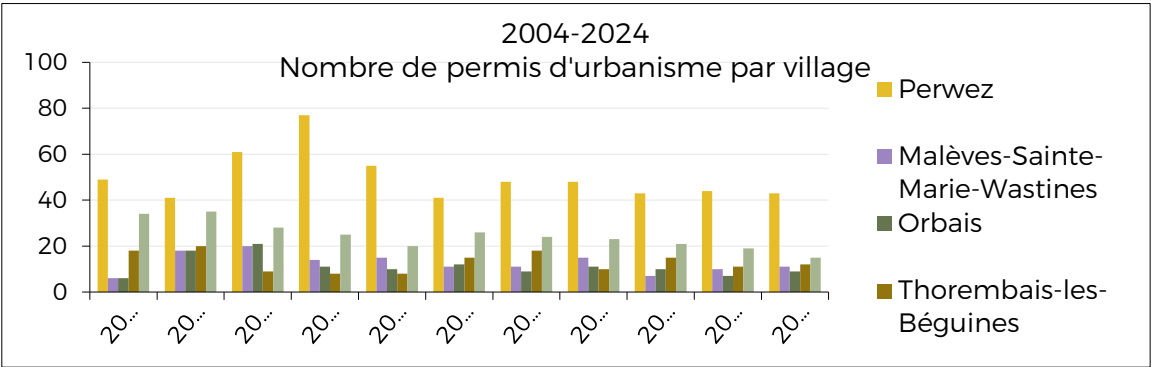
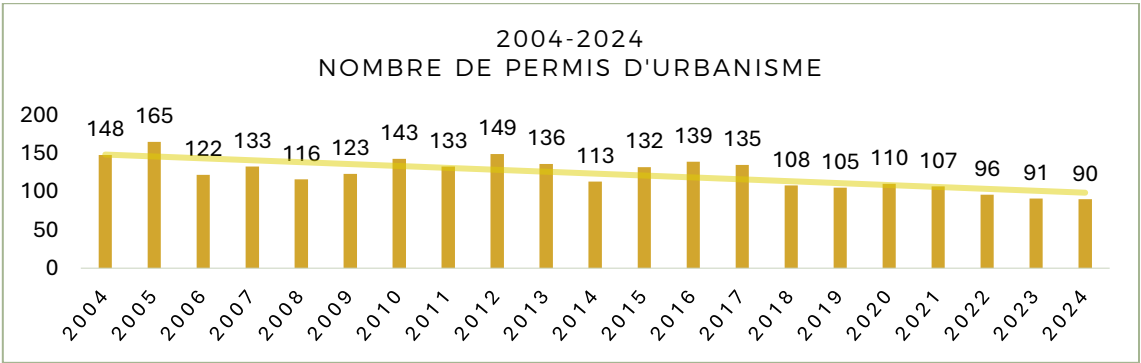
L'urbanisme aborde la gestion des demandes de permis d'urbanisme (construction) et des permis d'urbanisation (ex-lotissements).

1. Permis d'urbanisation

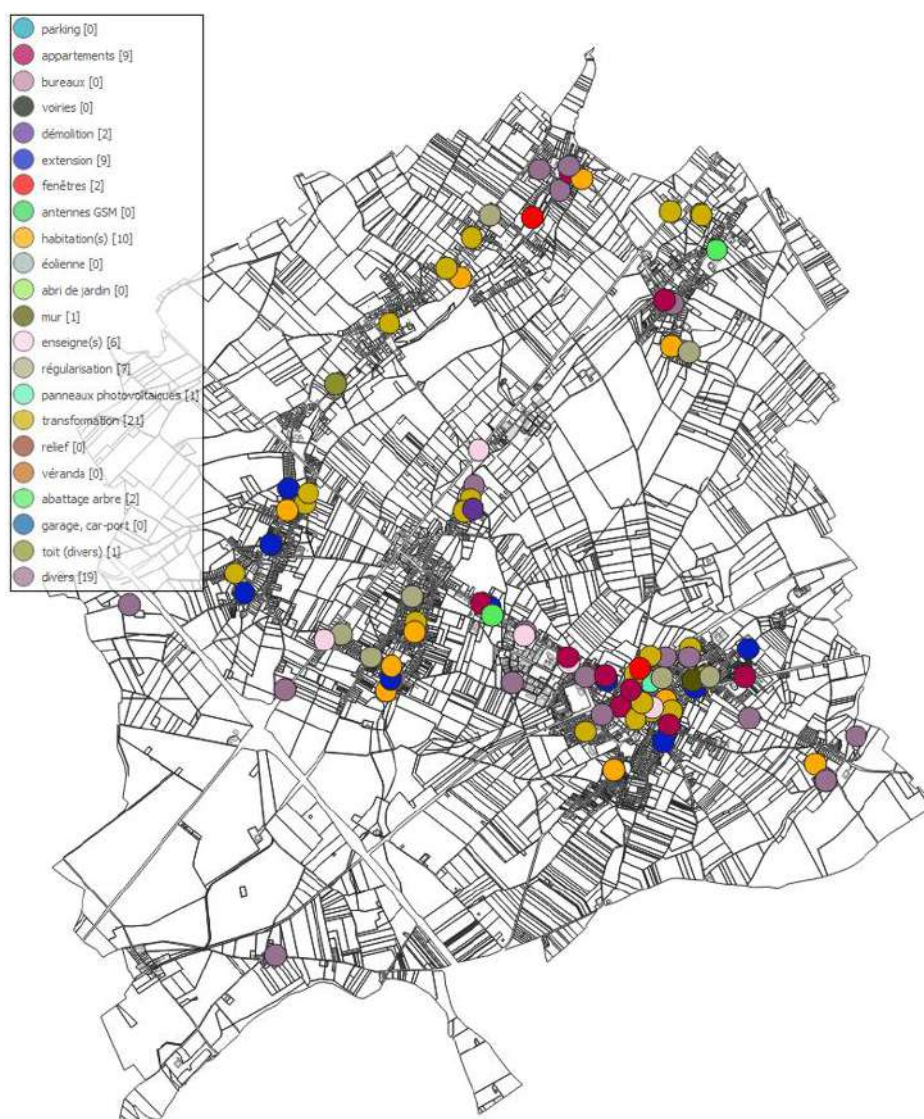
Une demande de modification de permis d'urbanisation a été introduite et délivrée en 2024. Elle porte sur deux terrains situés rue du Cochige à Orbais pour régulariser la séparation du terrain en deux parties.

2. Permis d'urbanisme (au 06/11/2024)

Localité	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Perwez	49	41	61	77	55	41	48	48	43	44	43
Malèves-Sainte-Marie-Wastines	6	18	20	14	15	11	11	15	7	10	11
Orbais	6	18	21	11	10	12	9	11	10	7	9
Thorembais-les-Béguines	18	20	9	8	8	15	18	10	15	11	12
Thorembais-Saint-Trond	34	35	28	25	20	26	24	23	21	19	15
Total	113	132	139	135	108	105	110	107	96	91	90



Localisation des 90 permis d'urbanisme de 2024 (au 06/11/2024)



3. Infractions urbanistiques

Aucun avertissement préalable et aucun procès-verbal de police n'ont été constatés au cours de l'année 2024.

4. Dossiers retirés / irrecevables

Deux dossiers ont été déclarés irrecevables pour cause d'incomplétude.

5. Recours

Deux dossiers déposés fin 2023 et refusés en 2024 ont fait l'objet d'un recours. Ces deux recours ont abouti à deux refus.

Deux dossiers déposés en 2024 (1 octroi et 1 refus) ont fait l'objet d'un recours. Ces deux recours ont abouti à deux octrois.

6. Informations notariales (au 06/11/2024)

195 demandes de renseignements urbanistiques ont été traitées en 2024 dans le cadre d'acte notariaux.

7. Certificats d'urbanisme

Aucune demande n'a été traitée en 2024.

8. Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM)

Depuis plus de 30 ans, notre commune s'est dotée d'une C.C.A.T.M. dont la volonté est d'associer le citoyen au processus de décision quant aux projets touchant à son cadre de vie.

Cette commission s'est réunie quatre fois entre le 30/11/2023 et le 06/11/2024 :

- **Séance du 19 décembre 2023**
 - Permis unique visant l'exploitation d'un élevage de chevaux à Malèves-Sainte-Marie-Wastines avec construction d'une piste équestre couverte, d'une écurie, d'un logement et l'aménagement d'une piste extérieure ;
 - Permis d'urbanisme visant la construction d'une habitation unifamiliale à Malèves-Sainte-Marie-Wastines ;
 - Permis d'urbanisme visant la construction d'un volume annexe (salle de sport) à Thoremçais-Saint-Trond ;
 - Permis d'urbanisme visant l'aménagement de mares et d'étangs à Perwez.
- **Séance du 06 mars 2024**
 - Actualisation de la liste des arbres remarquables ;
 - Permis d'urbanisme visant la transformation d'un bâtiment avec agrandissement du commerce et création de deux logements à Thoremçais-les-Béguines ;
 - Permis d'urbanisme visant la transformation d'une villa en 5 logements à Perwez ;
 - Permis d'urbanisme visant le placement d'un mat de mesure pour maximum 24 mois à Orbais ;
 - Permis d'urbanisme visant la construction d'une maison unifamiliale à Thoremçais-les-Béguines.
- **Séance du 24 juin 2024**
 - Permis unique visant la création et l'exploitation d'un parc de 5 éoliennes sur WALHAIN (3) et PERWEZ (2) ;
 - Permis d'urbanisme visant la création d'un atelier de boulangerie et la régularisation de la modification de matériaux de façades à Perwez ;
 - Permis d'urbanisme visant la construction d'un hangar de stockage de matériel agricole et la régularisation de trois volumes secondaires existants à Malèves-Sainte-Marie-Wastines.
- **Séance du 29 octobre 2024**
 - Permis d'urbanisme visant la démolition d'une maison et la construction d'un immeuble de 6 appartements à Perwez ;
 - Permis d'urbanisme visant la transformation d'une maison unifamiliale à Orbais ;
 - Permis d'urbanisme visant la régularisation de la création d'un second logement dans une maison située à Thoremçais-les-Béguines.

F. ENVIRONNEMENT

Le service développement territorial traite de la thématique de l'environnement essentiellement au travers des permis qui peuvent prendre trois formes différentes :

- permis unique (permis d'urbanisme + permis d'environnement) ;

- permis d'environnement ;
- déclarations de classe 3.

1. Permis unique

4 permis uniques ont été traités en 2024 :

- Un projet éolien sur la commune de Gembloux (refusé) ;
- Un projet éolien sur les communes de Perwez et Walhain (refusé) ;
- Un projet de transformation du bois à Malèves (refusé – recours en cours) ;
- Un projet de station d'épuration collective à Thorembais-Saint-Trond (en cours).

2. Permis d'environnement

7 permis d'environnement ont été traités en 2024 :

- 6 dossiers de renouvellement d'exploitations existantes (industrie, station-service, exploitations agricoles) ;
- 1 dossier pour l'exploitation d'un centre animalier ;

3. Déclaration de classe 3

43 dossiers ont été traités du 13/11/2023 au 06/11/2024 :

Objet	Nombre de dossier
Antenne GSM	5
Cabine électrique	2
Centrale à béton	1
Citernes à mazout	15
Citernes au gaz	8
Démolition/amiante	4
Détention d'animaux	2
Exploitation agricole	1
Funérarium	1
Menuiserie	1
Stations d'épuration individuelles	3

• Actions en faveur de l'eau

Rapport de ce qui a été effectué. Contenu personnalisable avec images, tableaux, ...

Possibles sous points

1. Contrat de Rivière Dyle-Gette

Le programme d'action 2023-2025 a été approuvé par le conseil communal en date du 03 novembre 2022. Il comporte 15 actions, dont 5 actions qui ont été reportées du précédent programme. Les autres actions sont des actions globales qui étaient déjà présentes dans les précédents programmes et qui demande une vigilance à long terme ou un travail continu.

La lutte contre les plantes invasives

La Balsamine de l'Himalaya produit plus de 10 000 graines par plant par an et celles-ci peuvent être projetées jusqu'à 2m. La balsamine se disperse donc à tout vent de manière fulgurante. C'est pourquoi, elle est réputée « invasive » et qu'il faut enrayer sa propagation au maximum, voire tenter de l'éradiquer.

Pour ce faire, la commune a réalisé, durant 6 années consécutives, une vaste opération de lutte contre le développement de cette plante en collaboration avec le Contrat de Rivière Dyle-Gette (CDRG).

A l'issue de cette septième année de lutte, nous pouvons remarquer que l'espèce est quasiment éradiquée sur le territoire perwézien. Dans les années suivantes, le programme des visites de contrôle a été allégé.

Compte tenu de l'absence de la plante depuis plusieurs années, aucune visite n'a été effectuée 2021. Aucune action concernant la Balsamine de l'Himalaya n'a été reprise dans le programme d'action 2023-2025.

2. P.A.R.I.S

Le Programme d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée, appelé P.A.R.I.S., a été introduit par le décret du 04 octobre 2018 modifiant divers textes, en ce qui concerne les cours d'eau, dont notamment le Code de l'eau.

P.A.R.I.S. est une méthodologie commune pour tous les gestionnaires de cours d'eau publics, facilitant la planification des travaux et la coordination entre les gestionnaires, pour une gestion intégrée, équilibrée et durable dans le respect du Code de l'Eau."

Quand on parle de P.A.R.I.S. on parle de 3 éléments :

1. La méthodologie P.A.R.I.S., qui consiste au découpage en secteurs et à la détermination des enjeux, des objectifs et la planification des travaux sur 6 ans pour chaque secteur.
2. L'application en ligne, qui est l'outil informatique mis à disposition des gestionnaires pour élaborer et suivre les P.A.R.I.S.
3. Le document officiel (un par sous-bassin hydrographique) qui reprend pour chaque secteur et pour chacune des 6 années les travaux planifiés ; après validation en comités techniques, et enquête publique, ce document est approuvé par le Gouvernement wallon et sert de cadre pour une période de 6 ans."

Les P.A.R.I.S. fonctionnent avec une nouvelle approche de la répartition du linéaire des cours d'eau. Dorénavant l'ensemble des cours d'eau non navigable est divisé en secteurs sur base de critères physiques objectifs. L'intérêt de la sectorisation est d'avoir des unités de gestion homogènes et un état des lieux de départ (via une logique de rivière et de bassin versant plutôt qu'un découpage administratif). Un secteur pour donc reprendre un tronçon qui est en partie en 3ème catégorie et en partie en 2ème catégorie. (Dans ce cas, le gestionnaire est déterminé en fonction de la proportion, un secteur qui est majoritairement en 3ème catégorie sera géré par la commune)

Avant, la gestion des cours d'eau se limitait principalement à la résolution de problèmes dans l'urgence. La volonté des P.A.R.I.S. est d'inverser la dynamique. L'objectif est d'anticiper et planifier tout ce qui est possible. Par ailleurs, le cadre juridique 'cours d'eau' d'avant 2018 ne visait que la gestion sous l'angle de la protection des biens et des personnes contre les inondations. Maintenant, à l'échelle de chaque secteur, les gestionnaires doivent tenir compte de quatre enjeux : inondation, biodiversité, économie et socio-culturel.

Dans le cas de la commune de Perwez, les enjeux économie et socioculturel n'apparaîtront pas car aucune activité économique ou socio-culturel n'est liée à nos cours d'eau de 3ème catégorie.

De manière générale, cette nouvelle méthode de travail a 3 objectifs :

- Passer de guérir à prévenir. Jusqu'à aujourd'hui on travaille régulièrement dans l'urgence, au cas par cas et généralement à la suite d'une plainte. L'un des objectifs est donc de restaurer une véritable gestion des cours d'eau par une planification de mesures.
- Résoudre le problème de manque d'historique. Le manque d'information et de connaissance de nos cours d'eau est probablement la raison pour laquelle la planification est

difficile. La plateforme P.A.R.I.S. permettra aux communes de conserver un historique des travaux réalisés et d'autres informations sur nos cours d'eau qui permettront une planification plus aisée.

- Une centralisation des actions menées sur tout le linéaire et un outil de travail commun pour faciliter la coordination entre les différents gestionnaires. En effet, les cours d'eau comme les voiries ne s'arrêtent pas aux limites administratives d'un territoire et la concertation entre plusieurs acteurs peut être complexe.

Le collège du 04 juin 2020 a approuvé le programme pour la période 2022-2027. L'ensemble des programmes PARIS présentés par l'ensemble des gestionnaires de cours d'eau ont été validés au niveau de Région wallonne. Le Plan P.A.R.I.S. sera mis en œuvre à partir de l'année 2022.

Il s'agit de mesures de gestion des plantes invasives et de mesures de surveillance des cours d'eau de 3ème catégorie qui sont réalisées parallèlement aux actions menées dans le cadre du programme d'action du Contrat de Rivière Dyle et Gette.

Sont également reprise dans cette plateforme les actions menées dans le cadre de la lutte contre les inondations et les coulées de boues. Dans ce cadre 2 actions ont été initiées :

- L'étude pour l'aménagement d'une zone d'immersion temporaire sur l'Orbais. Cette étude a débuté en mars 2024 et devrait s'achever en 2025.

- Projet d'aménagement d'une conduite d'eau pour reprendre le surplus des flux d'eau arrivant dans le fossé de la rue Saint-Michel. Un dossier de demande de subvention a été introduit auprès de la Province du Brabant wallon.

4. Projets Nature

Agent communal : Jean-Yves ZIMMER, jean-yves.zimmer@perwez.be, 081/649 278

Tout en restant à l'écoute et à la disposition des citoyens pour répondre aux diverses demandes en lien avec la nature et l'environnement, plusieurs projets et actions thématiques ont été menés en 2024.

• GT Nature

Le Groupe de travail Nature de Perwez s'est réuni le 24 avril 2024 afin de traiter les sujets suivants :

1. Présentation de l'appel à projets « BiodiverCité » et les projets réalisés à Perwez dans le cadre de ce subsidé
2. Présentation de l'appel à projets « Renforcement de projets de plantations de ligneux indigènes »
3. Présentation de l'appel à projets « Végétalisation de l'espace public à l'échelle d'un quartier »
4. Projets communaux réalisés et en cours à Perwez
5. Brainstorming : travail collectif d'idéation et synthèse des idées de projets
6. Les suites

• Projet BiodiverCité

Cette subvention offre l'opportunité à chaque commune wallonne de s'engager pour la biodiversité à l'échelle de son territoire, avec l'appui d'un soutien financier. Depuis 2021, cet appel à projets rassemble divers outils de financement régionaux de projets « nature » à

destination des communes : Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), Plan Maya, Cimetière Nature & Semaine de l'Arbre. Cela permet de globaliser les moyens pour un impact plus fort en faveur de la nature.

Les projets réalisés (ou en cours de finalisation) en 2024 dans le cadre de la subvention BiodiverCité 2023 sont les suivants :

1. Distribution de 925 plants (érable champêtre, cornouiller mâle, cornouiller sanguin, hêtre commun, saule marsault, sureau noir, viorne obier, pommier, poirier, vigne, prunellier, cassis, groseillier rouge et framboisier) le samedi 30 novembre 2024, entre 9h et 12h sur le site de la Gare, dans le cadre de la Semaine de l'Arbre ; cette distribution d'arbres était complétée par un stand d'animation tenu par le GAL Culturalité, visant à sensibiliser les citoyens à l'importance des arbres, arbustes et haies indigènes.
2. Animation de sensibilisation sur le cycle de l'arbre et le rôle des plantes indigènes pour la biodiversité locale, destinée au public familial et réalisée par le GAL Culturalité le mercredi 27 novembre 2024 entre 12h et 16h (durant la Semaine de l'Arbre), au Centre Culturel de Perwez.
3. Réalisation de cinq journées d'animation nature thématiques dans la réserve naturelle Pré du Duc, destinées au public scolaire (P3 à P6), afin de sensibiliser les élèves à la protection de l'environnement.
4. Achat d'une quinzaine de nichoirs artificiels à hirondelles de fenêtre (et planchettes de protection sous-jacentes pour collecter leurs fientes) à installer prochainement sous les corniches de deux bâtiments pilotes, afin de susciter la création de nouvelles colonies et de redynamiser la population présente naturellement sur le territoire communal.
5. Gestion du massif de renouées asiatiques (plantes invasives) présent à la réserve naturelle Pré du Duc, par fauchage puis étouffement au moyen d'une bâche épaisse de type natte de paille ; le chantier de gestion a été réalisé par la Régionale Natagora Hesbaye Ouest et l'aide de bénévoles, le dimanche 24 novembre 2024.

De plus, le dossier de candidature à la subvention BiodiverCité 2024 a également été déposé cette année ; huit fiches-projets y ont été proposées :

(1) distribution de plants lors de la Semaine de l'Arbre 2025 et tenue d'un stand d'animation pour les citoyens, (2) animations scolaires sur le Cycle de l'arbre, (3) cinq journées d'animation nature thématiques à la réserve naturelle Pré du Duc pour le public scolaire, (4) installation d'une barrière à l'entrée de la réserve des Sources de la Jette, (5) aménagement de clochers de la Commune pour y accueillir l'Effraie des clochers, (6) installation de nichoirs à chauves-souris, (7) installation d'un nichoir à Chevêche d'Athéna sur site pilote, (8) renforcement de la végétalisation du cimetière Saint-Jean-Baptiste à Wastines.

L'un de ces projets – dont la réalisation est prévue en 2025 – a d'ailleurs déjà été réalisé en 2024, à savoir l'installation d'une barrière à l'entrée de la réserve naturelle des Sources de la Jette, afin de limiter l'accès aux véhicules/personnes autorisés et compléter la clôture installée en 2022-2023.

• Droits de tirage

Le droit de tirage (DT) consiste à accorder pour une période déterminée à chaque commune une « dotation » fixe dans laquelle cette dernière peut puiser pour réaliser certains types d'investissements. Le montant de cette « dotation » est calculé sur base de critères préétablis et objectifs (superficie et artificialisation du territoire, nombre d'habitants...).

1. DT « Renforcement de projets de plantations de ligneux indigènes »

Octroi d'une subvention d'un montant de 45.775 €, pour faciliter la mise en œuvre et le renforcement de projets de plantation de ligneux indigènes (arbres, arbustes et haies) sur le territoire communal, d'ici le 31 décembre 2027. Les plantations offrent en effet de nombreux bienfaits pour l'environnement et les citoyens : fixation d'une part importante du carbone, participation à la pollinisation, zone de refuge et abri pour la faune, limitation de l'érosion, stabilisation des berges, protection des cultures ou du bétail, ombrage, modération du risque d'inondation...

2. DT « Végétalisation de l'espace public à l'échelle d'un quartier »

Octroi d'une subvention d'un montant de 87.459 €, pour soutenir la mise en œuvre et le renforcement de projets de végétalisation à l'échelle des quartiers dans le contexte d'adaptation à la crise climatique, d'ici le 31 décembre 2027. L'ambition de cette subvention est de favoriser les projets de végétalisation urbaine et de déminéralisation. Le projet proposé en juin 2024 dans le cadre de ce droit de tirage, est la déminéralisation et la végétalisation du parking de la Maison de l'entité (Perwex).

• Arbres remarquables

Mise à jour, en 2024, des listes existantes des arbres, arbustes et haies remarquables, sur demande du SPW-Direction du développement territorial. Sur base de la liste des arbres et haies remarquables publiée au Moniteur, quatre ajouts et huit suppressions ont été proposés, ainsi que quatre modifications de données précédemment encodées et la correction des localisations erronées au sein de la cartographie du SPW.

• Espèces invasives

En-dehors des renouées asiatiques – dont le massif présent à la réserve naturelle Pré du Duc a été géré fin 2024 dans le cadre de la subvention BiodiverCité 2023 – d'autres espèces invasives (animales et végétales) donnent lieu à un suivi annuel, y compris en 2024.

1. La Berce du Caucase est inscrite dans un plan régional de lutte mis en œuvre par le SPW-Agriculture, Ressources naturelles et Environnement. En 2024, les neuf sites placés sous surveillance au sein de la Commune de Perwez ont été contrôlés, ce qui a permis la détection d'un plant qui a pu immédiatement être géré.
2. Le frelon asiatique étant pour sa part désormais installé durablement en Belgique, une destruction systématique des nids ne doit plus être envisagée. La neutralisation des nids doit se concentrer sur ceux qui posent un problème de santé publique ou qui sont situés à proximité immédiate d'un rucher.

• Projet « Chemins au Naturel »

La candidature de la classe de quatrième primaire de l'école « Croque la Vie » d'Orbais, soutenue par le Collège communal de Perwez, a été sélectionnée en octobre 2024 pour participer au projet scolaire « Chemins au Naturel » lancé par l'Asbl Tous à Pied. Ce projet, dont l'objectif est de permettre aux enfants des écoles primaires de s'investir en faveur de la nature qui les entoure et de mieux comprendre le concept de biodiversité, consistera à réaliser, durant l'année scolaire 2024-2025, des aménagements, semis et plantations au sein du « Sentier 38 de la Cure » reliant la rue Trémouroux à la rue Chapelle à la Barre (entre l'église Saint-Lambert et la salle du Kibboutz) ; cela contribuera également au maintien et à la restauration de la biodiversité locale.

- **Auto-diagnostic de la biodiversité**

Une plateforme dédiée à la biodiversité a vu le jour en décembre 2023, grâce à la collaboration du SPW-Agriculture, Ressources naturelles et Environnement et de la Fondation Rurale de Wallonie : « La biodiversité dans ma commune ». Un outil d'auto-diagnostic interactif en ligne, dénommé NaturaScope et abordant les trames noire, bleue et verte, y est accessible.

Durant l'année 2024, cet outil a été utilisé pour les trames bleue et noire, afin de mieux connaître le territoire communal d'un point de vue nature et ainsi pouvoir identifier des pistes pour initier, poursuivre ou renforcer l'amélioration de la biodiversité. La section trame verte de cet outil sera pour sa part développée en 2025.

- **Continuité de la mise en œuvre du plan local de propreté : campagnes de sensibilisation**

Pour rappel, le Plan Local de Propreté, a été approuvé par le Conseil Communal en séance du 20 décembre 2022.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Local de Propreté rédigé dans l'objectif d'améliorer la propreté publique, les campagnes de sensibilisation ont été faite en cette année 2024 :

Une campagne de sensibilisation avec pour thématique la présence des déchets de maison dans les poubelles publiques :

Des bâches ont été installées dans chaque entité, aux bords de voirie fréquentée.



Une campagne de sensibilisation avec pour thématique les dégâts occasionnés par les déchets dans les campagnes :



- Continuité de la mise en œuvre du plan local de propreté : distribution de petits goodies

Lors d'événements tel que le marché de Noël 2023, des goodies ont été distribués aux visiteurs, avec pour but de sensibiliser et de donner une alternative au jet de déchets tels que les mégots, les petits déchets présents dans les voitures ainsi que les déjections canines.



Cendriers de poche



Distributeur de sacs à déjections canines

G. BIEN-ÊTRE ANIMAL

Contact : 081/649 263, animaux@perwez.be

Les principales actions en faveur du bien-être animal ont été menées conformément au Code wallon du Bien-être animal, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

- **Campagne de stérilisation de chats errants**

Afin de limiter la prolifération des chats errants de manière humaine et efficace, une campagne de stérilisation des chats errants est réalisée chaque année.

En pratique, les services communaux se chargent de la capture des chats errants, dans le respect du bien-être animal. Les félins sont ensuite confiés aux bons soins d'un vétérinaire, lié par une convention avec la commune. Si leur santé le permet, les chats sont alors stérilisés. Une petite entaille est effectuée à l'oreille, conformément aux usages, afin de pouvoir distinguer, à l'avenir, les chats déjà stérilisés. Une fois l'intervention terminée, les animaux sont remis en liberté sur les lieux de leur capture.

Du 1^{er} décembre 2023 au 30 novembre 2024, **29 chats errants ont été stérilisés**, dont 19 femelles et 10 mâles

- **Prime pour l'identification, l'enregistrement et la stérilisation des chats domestiques**

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'identification, l'enregistrement et la stérilisation des chats sont des actes devenus obligatoires en Région wallonne. L'objectif est de contrôler la population féline et ainsi éviter la prolifération de chats errants et les problèmes qu'ils engendrent, tant en matière de santé et d'hygiène publiques que de bien-être animal.

Le Conseil communal, en séance du 19 septembre 2019, a approuvé le règlement communal relatif à l'octroi d'une prime pour l'identification, l'enregistrement et la stérilisation des chats domestiques. Le montant de cette prime s'élève à 10 € pour l'enregistrement, 20 € pour la stérilisation d'un chat mâle et 30 € pour un chat femelle.

Du 1^{er} décembre 2023 au 30 novembre 2024, **10 primes** pour l'enregistrement et/ou la stérilisation des chats domestiques ont ainsi été octroyées par le Collège communal.

H. LOGEMENT

Contact : Anycia HUYGHE, conseillère en logement, 081/649 263, logement@perwez.be

- ❖ **Gestion de logements communaux**

Le service logement gère les logements communaux : appels à candidatures, analyse des candidatures, contrats de location, état des lieux... L'administration communale a également pris en gestion des logements appartenant à Notre Maison afin de donner la priorité aux Perwéziens.

La Commune met donc à disposition divers types de logement :

1. Logement de transit

Ce type de logement est utilisé pour accompagner des personnes ou des ménages en situation de détresse, victimes d'un événement calamiteux ou privés de logement pour des motifs de force majeure. Le logement de transit est une solution pour aider les ménages à sortir d'une de ces situations.

La commune de PERWEZ compte 1 logement de transit sur son territoire : une maison 2 chambres, située avenue des Tourterelles.

2. Logement d'urgence

Le logement d'urgence offre une période temporaire de sécurité de logement à des personnes qui se trouvent dans une situation de besoin (expulsion, logement déclaré inhabitable...).

Deux logements d'urgence appartenant au CPAS sont situés rue de la Station à 1360 PERWEZ.

3. Logement d'insertion

Le logement d'insertion est destiné à aider des couples ou des personnes isolées, en état de précarité, quel que soit leur âge, à se réinsérer dans la société en leur donnant accès à un logement salubre. Il s'agit d'un travail en synergie avec le CPAS.

La commune de PERWEZ compte 2 logements d'insertion, 2 appartements 1 chambre, situés rue de Mellemont.

4. Logement « Tremplin »

La commune de PERWEZ possède 3 logements « Tremplin », situés avenue des Tourterelles.

Les logements « Tremplin » sont destinés prioritairement aux jeunes ménages de la Commune désireux de faire des économies pendant quelques années, afin de pouvoir s'installer définitivement à PERWEZ. Pour favoriser leur installation, une partie des loyers versés leur sera restituée sous forme de ristourne lorsqu'ils acquerront ou construiront un bien immobilier destiné à leur logement principal sur le territoire communal.



❖ **Elaboration et mise en œuvre des programmes communaux d'actions en matière de logement en concertation avec la Région, le CPAS, et les sociétés de logement de service public**

La Commune compte aujourd'hui **186 logements publics** réalisés et 11 à réaliser.

	Adresse	Type de logement	Nombre de logements
NOTRE MAISON			
Rue	Chardonneret	Moyen	2
Rue	Chardonneret	Social	6
Avenue	Des Tourterelles	Moyen	8

Avenue	Des Tourterelles	Social	4
Rue	Du Blanc Bois	Abbeyfield	10
Rue	Du Blanc Bois	Moyen	1
Rue	Du Blanc Bois	Social	17
Rue	Burlet	Moyen	6
Rue	Burlet	Social	4
Rue	Communes	Moyen	8
Rue	Communes	Social	6
Avenue	Général Jadot	Social	4
Rue	Saint-Roch	Social	4
Rue	De Seumay	Social	12
Rue	Tour d'Eau	Social	10
Rue	Gadaffe (du)	Social	6
Rue	Quatre Vents	Social/Autres	20

128

COMMUNE

Rue	Mellemont	Insertion	2
Avenue	Tourterelles	Tremplin	3
Avenue	Tourterelles	Transit	1

6

AS

Rue	Blanc Bois	Adapté (PMR)	1
Rue	Saint-Roch	ILA	1
Rue	Saint-Roch	Social	1
Rue	Seumay	Transit	1
Rue	Seumay	ILA	1
Rue	Seumay	Social	4
Rue	Station	Urgence	2
Rue	Station	ILA	2
Avenue	Wilmart + rue Crebeyck	Social	9

22

AIS

Avenue	Des Tourterelles	Social	1
Avenue	Wilmart	Social	7
Rue	Aux quatre Vents	Social	1
Rue	Crebeyck	Social	3
Rue	De la libération	Social	1
Rue	De la Station	Social	5
Rue	De l'Hôtel de ville	Social	1

19

Logements à réaliser :

COMMUNE			
Avenue	Hubert Jacobs		6
Rue	Du Paradis		5
			11

A noter que ces chiffres sont estimatifs, les dernières données n'ayant pas été communiquées par l'ensemble des organismes de logement.

- **Information et aide dans les démarches administratives des candidats à la location**

Le conseiller en logement joue l'intermédiaire entre les candidats à la location d'un logement public et les acteurs wallons de ce type de logement dans l'introduction et le suivi de dossiers de candidature.

- **Information et suivi des dossiers relatifs au permis de location**

Tout propriétaire de petit logement de moins de 28 m² de superficie habitable ou de logement collectif (logement de type Kot pour étudiants compris) a l'obligation, depuis 1998, de disposer d'un permis de location. Ce dernier doit être introduit auprès de la Commune et il ne sera délivré qu'après enquête et respect des conditions de sécurité et de salubrité. Ce permis est valable 5 ans.

- **Information et suivi des dossiers relatifs à la salubrité des logements**

Le conseiller en logement s'assure, sur demande, du respect de l'application des critères de salubrité des logements fixés par l'arrêté du gouvernement wallon du 30 août 2007. Ces critères concernent la sécurité, l'équipement sanitaire, l'étanchéité et la ventilation, l'éclairage naturel direct, les caractéristiques du bâtiment qui nuisent à la santé des occupants, la configuration et le surpeuplement.

- **Collaboration avec les services urbanismes et aménagement du territoire**

Le service logement collabore régulièrement avec les services de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire chaque fois qu'il en est requis afin d'assurer une politique du logement durable de qualité, notamment pour la vérification sur plans du respect des critères de salubrité lors de l'introduction de permis d'urbanisme.

I. MOBILITÉ

Contact : Ludzzie ROSS, conseillère en mobilité, 081/649 277, mobilite@pervez.be



Relevé des actions majeures menées en 2023

❖ A Vélo

- **Prime vélo**

En 2024, la commune a accordé **24 primes** pour l'achat d'un vélo électrique. Cette prime est cumulable avec celle de la Région wallonne.

Cette prime s'élève à 20 % du prix du vélo, avec un plafond limité à 100€ pour tout Perwézien de plus de 18 ans.

- **Brevets cyclistes**

En 2024, 4 écoles, dont 4 classes de 5^e primaire, ont participé au brevet du cycliste de février à juin.

En début d'année scolaire 3 écoles, dont 3 classes de 5^e primaire, ont passé les épreuves du brevet du cycliste.

En 2024, 122 élèves ont pris part aux épreuves du brevet du cycliste à Perwez.



- **Plan Wallonie cyclable**

Le PIWACY (Plan d'investissements Wallonie cyclable) nous a permis de bénéficier de 300.000€ de subsides pour un montant de travaux de 396.431€ et de se concentrer sur deux axes principaux :

- Les zones de stationnement sécurisé ont été mis en place pour les bâtiments communaux, les salles communales, les espaces publics, le centre sportif, le centre culturel, le parking de covoiturage et la zone commerciale de Thorembais-Saint-Trond. Les abris sont en grande partie couverts et munis d'arceaux individuels en U inversé ancrés dans une dalle de béton.

- **Réfection de la piste cyclable Chaussée de Wavre dans le cadre des travaux effectués par le SPW.**



❖ Mobilité active et intermodalité

Le service Mobilité veille au bon fléchage de vos parcours à pied au sein du territoire communal : création adéquate, renouvellement...

Le projet de remise en état des panneaux des noms des sentiers de l'entité de Perwez a été finalisé au début de l'automne.

Le PIMACI (Plan d'investissements Mobilité active et Intermodalité), c'est 579.401,70 € de subsides pour la Commune de Perwez, pour un montant de travaux de 724.252,13 €. Les investissements décidés, visent à améliorer la sécurité de tous les usagers (piétons, cyclistes, automobilistes, agriculteurs, usagers des transports en commun) :

- **Réfection trottoirs en cours de finalisation** (rue du Blanc Bois et rues annexes pour +/- 190.000€)
- **Aménagements cyclables**
- **Sécurisation des traversées** aux carrefours N29 et rue du Béguinage · N29 et avenue Lieutenant Bigourdan · N243 avec la rue d'Odenge et la rue Trémouroux.

Les études ont été lancées et les plans approuvés. Le dossier d'exécution est cours d'application.

❖ Proxibus

La commune dispose d'un service Proxibus, qui sillonne le centre de Perwez et les villages environnants. Proxibus est un service de proximité du TEC qui vise à améliorer la mobilité dans les communes et apporte un complément idéal aux lignes régulières.

Le service Mobilité collabore étroitement avec le TEC : ils veillent à faciliter les déplacements des Perwéziens et favoriser le confort des arrêts de bus sur le territoire de notre commune.

J. ÉNERGIE

Contact : Guillaume WUIDAR, conseiller en énergie, energie@perwez.be

• Gestion énergétique des bâtiments communaux

Cadastre énergétique et comptabilité énergétique

La comptabilité énergétique a été mise en place et le relevé des compteurs gaz et électricité s'opère tous les mois. Ceci permet d'agir en temps réel et d'intervenir plus rapidement en cas de dérive de consommation ou de consommation anormale.

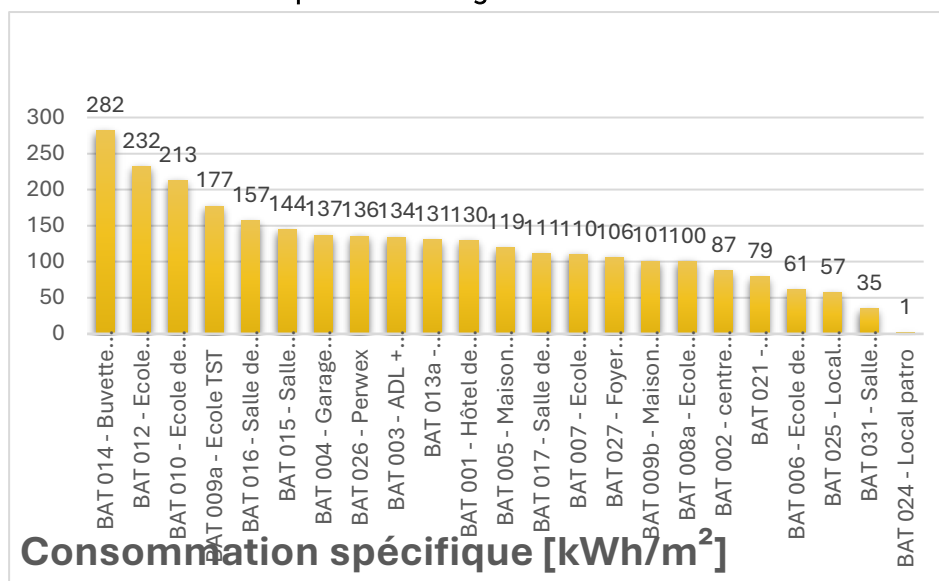
Il est également à noter que peu de citernes à mazout ont un système de jauge ou de mesure de la consommation fonctionnel. Si l'on veut suivre efficacement les consommations et gérer correctement les livraisons, il est nécessaire de prévoir une solution fonctionnelle pour chaque citerne. Un projet de placement de débitmètre à gazoil dans chaque chaufferie au mazout a été lancé et sera réalisé en fin d'année 2024. Celui-ci permettra de connaître la consommation réelle de mazout par un relevé d'index périodique.

Le cadastre énergétique se base sur 2 critères : la consommation spécifique et le potentiel de réduction.

La consommation spécifique est un indicateur des performances énergétiques d'un bâtiment. Il est le rapport entre la consommation annuelle d'un bâtiment et sa surface de plancher chauffer. Il est donc indépendant de la taille du bâtiment, ce qui permet de comparer les performances de l'ensemble du parc communal. Une consommation spécifique élevée signifie que les performances énergétiques du bâtiment sont faibles.

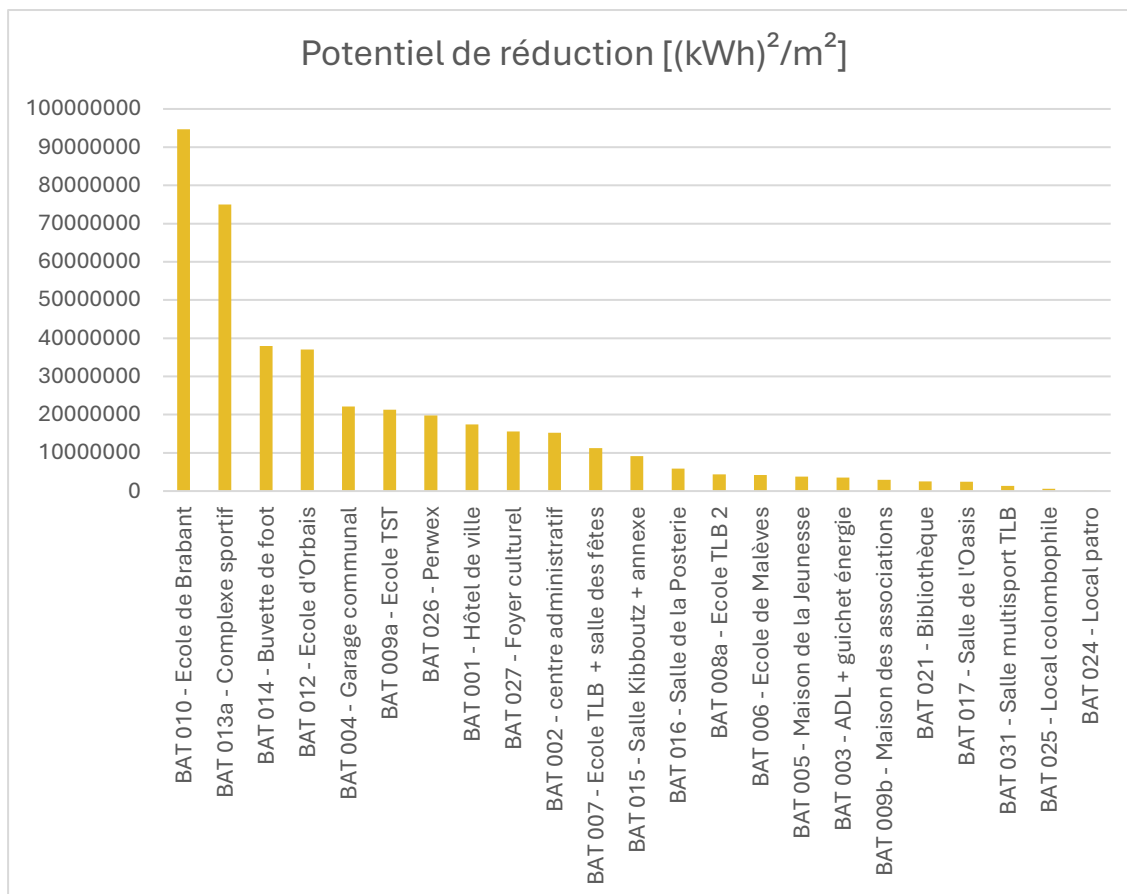
Le potentiel de réduction est un indicateur qui tient compte à la fois des performances du bâtiment et de sa consommation réelle. Il met en avant l'intérêt d'agir sur un bâtiment en fonction des économies qui pourraient être réalisées. En effet, même si le complexe sportif et la bibliothèque ont une consommation spécifique similaire, on comprend aisément qu'il est plus intéressant d'agir sur le complexe sportif dont les consommations et l'occupation sont nettement plus importantes.

- **Evolution du cadastre pour le chauffage**



De manière globale, le parc de bâtiments a une consommation spécifique relativement élevée. Mais sur base des consommations moyennes wallonnes (par type de bâtiment) de 2012 et de 2015, notre parc de bâtiments se situe dans la moyenne haute. Les consommations spécifiques ont augmenté en 2023. Cette augmentation globale est probablement un effet rebond suite à la crise énergétique. En effet, en 2023 les prix de l'énergie ont commencé à baisser, ce qui a induit des comportements plus consommateurs. La buvette de foot est toujours bien au-dessus de la norme.

Les salles communales, telles que la Posterie ou le Kibboutz et même la salle Perwex, ont également une consommation spécifique importante au regard de leur utilisation. Ceci montre que la gestion du bâtiment n'est pas suffisamment cohérente avec l'occupation réelle. A l'image du bâti wallon, vieux et dont la vétusté croît, le patrimoine communal de Perwez a fait l'objet de peu de rénovations énergétiques au cours du temps, ce qui explique les faibles performances de ces bâtiments.



En termes de potentiel de réduction des consommations, 2 bâtiments se démarquent.

- L'Ecole de Brabant qui a un potentiel de réduction très largement supérieur au reste du parc. Ceci s'explique par le fait qu'il s'agit de l'un de nos plus grands bâtiments, qui a un taux d'occupation important et dont la consommation spécifique est parmi les plus élevées de notre parc. Le projet RENOWATT ayant été abandonné en 2023, il sera nécessaire de chercher d'autres solutions.
- Le centre sportif fait également partie des bâtiments à fort potentiel de réduction mais un projet de rénovation est en cours, les travaux ont démarré en 2024.

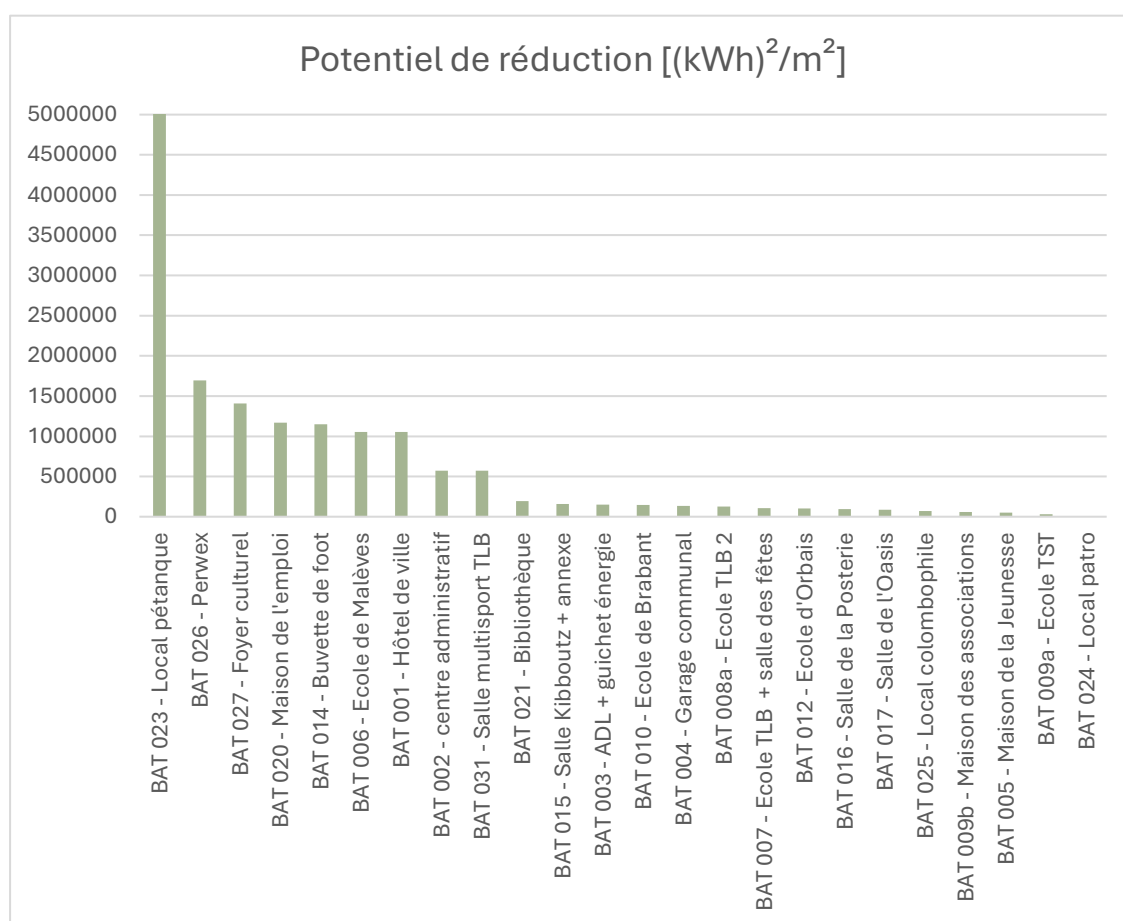
- **Evolution du cadastre pour les consommations d'électricité.**

De manière globale, le parc a une consommation spécifique relativement satisfaisante. En effet, sur base des consommations moyennes wallonnes (par type de bâtiment) de 2012 et de 2015, notre parc de bâtiment se situe en-dessous de la moyenne. Cela s'explique par une électrification relativement faible de nos bâtiments. Les 3 postes pouvant générer de fortes consommations sont l'éclairage, la bureautique ainsi que les systèmes de ventilation mécanique/climatisation. Le remplacement général des éclairages par du LED dans les écoles et les bâtiments administratifs ainsi que le faible taux d'espaces ventilés ou climatisés permettent de limiter les consommations.

Il est à noter que les consommations spécifiques du local Pétanque et de la Maison de l'emploi (repris dans le graphique ci-dessus), plus élevées que la moyenne, sont dues au système de chauffage. En effet, ces 2 bâtiments sont chauffés par des radiateurs électriques.

En ce qui concerne, le local pétanque, les consommations très importantes sont la combinaison d'un bâtiment très peu performant (pas d'isolation, hauteur de pièce élevée, système de chauffage sans régulation, ...) et une mauvaise gestion des consommations. Malgré plusieurs tentatives depuis 2020 de mettre en place une gestion rationnelle du chauffage, qui ont eu un impact positif, les occupants reviennent systématiquement à une gestion manuelle du chauffage et cela mènent à des consommations très importantes. Il est nécessaire de prévoir d'autres mesures telles que l'isolation du bâtiment, le remplacement du système de chauffage ou l'installation d'un système de régulation. Ces mesures doivent s'accompagner d'une sensibilisation des occupants.

En revanche, les consommations de la buvette de foot restent trop importantes pour un bâtiment qui ne dispose pas de radiateurs électriques, de système de climatisation ou de bureautique. Il est nécessaire de revoir la gestion des consommations électriques et au besoin de remplacer les appareils existants par des appareils plus performants.



En termes de potentiel de réduction, il y a peu de choses à dire. On voit logiquement ressortir les bâtiments qui disposent d'appareils électriques très consommateurs et qui sont utilisés de manière continue ou très fréquente, comme :

- Le local pétanque qui dispose de radiateurs électriques,
- Le salle du Perwex qui dispose de systèmes de ventilation importants.

Le local pétanque reste le bâtiment sur lequel un travail d'amélioration doit être mené.

En conclusion, on constate que la priorité doit être donnée à la réduction des consommations de chauffage en visant à la fois une diminution des besoins en chauffage et une meilleure gestion.

La mise en place d'une stratégie globale et à long terme pour la rénovation des bâtiments serait également un outil de travail optimal. Celui-ci aiderait l'administration et les élus à prioriser les interventions, à planifier les dossiers avec une vue budgétaire à long terme. Par ailleurs, ce travail sera dorénavant nécessaire sous la forme d'une « stratégie immobilière globale » pour prétendre aux subventions UREBA et probablement d'autres.

• Performance énergétique des bâtiments (PEB)

1. Traitement des déclarations PEB dans le cadre des permis d'urbanisme

Le but de la performance énergétique des bâtiments (PEB), telle que préconisée par la directive européenne et la nouvelle réglementation wallonne, est de réduire la consommation d'énergie primaire des bâtiments.

En Wallonie, des réglementations portant sur l'énergie dans les bâtiments existent depuis de nombreuses années. En effet, la première réglementation thermique date du 1^{er} mai 1985 et portait sur l'isolation lors de la construction de logement. Ce n'est qu'à partir du 1^{er} mai 2010 que l'on parlera réellement d'une réglementation sur la performance énergétique des bâtiments. Elle porte désormais à la fois sur l'isolation, les niveaux de consommation, la ventilation ou encore les risques de surchauffe. De plus, elle concerne dorénavant l'ensemble des bâtiments consommateurs d'énergie aussi bien lors de leur construction que lors de leur rénovation.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le nouveau standard QZEN (bâtiment **Q**uasi **Z**éro **E**nergie) est d'application pour tous les types de bâtiments et renforce donc les exigences pour toutes les nouvelles constructions. Depuis le 1^{er} mars 2021, des exigences d'électromobilité sont également d'application. Celles-ci visent à intensifier le déploiement des structures de recharges pour véhicules électriques pour les bâtiments accueillant un grand nombre de personne (immeubles de logements, bureaux, ...). Au vu des décisions prises à tous les niveaux de pouvoirs de favoriser l'électromobilité, je recommande d'envisager l'imposition des mesures prévues par la PEB même lorsque celles-ci ne sont pas d'application. En effet, le développement d'infrastructures publiques sera limité notamment dans les zones d'habitat dense comme l'entité de Perwez (à la différence de village). Il convient donc, dans un maximum de cas, de pousser l'installation d'infrastructures de recharge sur terrain privé pour limiter la dépendance aux infrastructures publiques.

Le rôle du conseiller en énergie est, en contrôlant les dossiers de demande de permis, de veiller à ce que la réglementation PEB soit respectée.

Entre le 1 décembre 2023 et le 30 novembre 2024, 43 dossiers ont été traités et 35 % ont nécessité une correction.

2. Certificat PEB bâtiments publics

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2019, dans le but de donner un rôle d'exemplarité aux institutions publiques, ces dernières ont l'obligation de disposer d'un certificat PEB pour leurs bâtiments et de l'afficher. Le conseiller en énergie, a passé les examens nécessaires pour obtenir l'agrément de certification PEB bâtiment public interne pour l'administration communale, le CPAS et le Foyer culturel.

Pour l'ensemble des bâtiments suivants un certificat PEB a été réalisé ou mis à jour (une mise à jour des données étant nécessaire chaque année) :

- L'Hôtel de Ville
- Le CPAS
- L'école de Malèves
- L'école primaire de Thorembais-les-Béguines
- L'école maternelle de Thorembais-les-Béguines
- L'école de Thorembais-Saint-Trond
- La maison des associations (Ecole de Thorembais-Saint-Trond)
- L'école de Perwez
- L'école d'Orbais

- La salle du Kibboutz et les classe annexes
- Le Foyer culturel
- Le home Trémouroux
- La salle multisport de Thorembais-les-Béguines

• La sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie

Afin d'assurer la transition énergétique et de réduire globalement nos consommations d'énergie, il est également nécessaire d'agir sur nos comportements. Le conseiller en énergie a donc pour mission la sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Dans cette optique, la Commune de Perwez a mené une campagne de restitution des résultats de la thermographie aérienne réalisée en partenariat avec InBW. Lors d'un premier évènement, 93 résultats ont été transmis, puis lors de séances individuelles 230 résultats ont été transmis. Cette action a permis de rapidement toucher un grand nombre de personnes.

À la suite du succès des rencontres organisées collaboration avec le GAL et les communes membres en fin 2022. Un nouveau programme d'évènement de sensibilisation a été développé. Repris sous le nom de campagne « Coup de Boost ». Cette campagne comprendra une série d'évènements périodiques réparti sur tout le territoire du GAL. Il y aura trois types d'évènements,

- Des évènements de sensibilisations globales (exemple : conférences) dont le but est de partager l'information à un grand nombre de personnes,
- Des évènements de conception (ateliers d'accompagnement) dont le but est d'accompagner les citoyens sur des thématiques précises avec une information plus ciblés sur leurs projets. Ces évènements seront limités à un groupe réduit,
- Des évènements de formation (exemple : atelier pratique pour l'isolation de la toiture) dont le but de transmettre des compétences qui permettront aux citoyens d'agir rapidement. Ces évènements seront limités à un groupe très réduit.

Pour l'année 2024, 7 ateliers ont déjà été programmés dont 4 ont déjà eu lieu.

• POLLEC – Politique locale énergie climat

Contact : Marion MORMAL - Coordinatrice POLLEC - 0476/80.67.57 - pollec@perwez.be

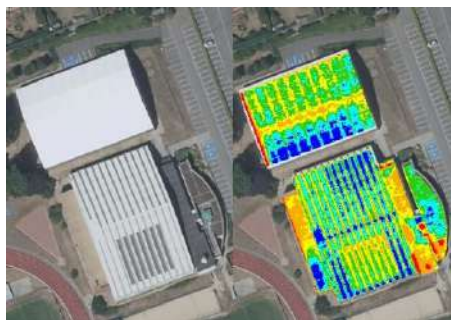
En septembre 2021, la Commune de Perwez a adhéré à la **Convention des Maires**. Les signataires de la Convention s'engagent à adopter une approche intégrée de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ces changements. A l'époque, tous les signataires étaient tenus de développer, au cours des deux premières années d'adhésion, un Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC), avec pour objectifs de :

- Réduire les émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) d'au moins 40 % d'ici 2030,
- Renforcer la résilience au changement climatique et de,
- Réduire la précarité énergétique.

Aujourd'hui, les objectifs de réduction des émissions ont été revus à la hausse et le PAEDC devra être révisé en conséquence et prévoir de réduire les émissions de GES de 55 % d'ici 2030.

En novembre 2022, le Conseil communal a validé le PAEDC de la Commune de Perwez. La coordinatrice POLLEC, Marion Mormal, en fonction depuis octobre 2022, est en charge de piloter le PAEDC.

• Thermographie aérienne du BW



En février 2023, un survol aérien du territoire de la commune de Perwez par un avion équipé d'une caméra thermique infrarouge a eu lieu afin de dresser un relevé thermographique de l'ensemble des toitures.

Les images récoltées permettent, par un dégradé de couleurs, de visualiser les déperditions de chaleur par la toiture et peuvent donc déceler une isolation défectueuse de la toiture, des ponts

thermiques invisibles à l'œil nu ou encore des évacuations de chaleur indésirables.

1. Evènement de restitution

Un évènement de restitution des données thermographiques s'est tenu le 29 novembre 2023. Il a rencontré un grand succès et 96 personnes ont pu recevoir leurs résultats et de nombreuses personnes se sont inscrites sur liste d'attente.

2. Rendez-vous individuels

De février à avril 2024, Marion MORMAL et Guillaume WUIDAR (conseiller en énergie) ont tenu des permanences afin de rencontrer les personnes sur liste d'attente. 230 personnes ont reçu leurs données thermographiques lors de ces rdv individuels.

3. Bilan

Au total, 326 personnes ont reçu leurs résultats et ont pu recevoir des conseils afin d'améliorer ou entamer leurs rénovations énergétiques. Cela représente 8,15% des ménages de Perwez.

• Animation énergie – mobilité au Collège Da Vinci

Le 19 septembre 2024, le GAL Culturalité a mis en place une animation sur le thème de la mobilité au collège Da Vinci dans le cadre de la semaine de la mobilité. Il a donc été proposé à la coordinatrice POLLEC de tenir un stand « Energie – Mobilité ». L'objectif était de sensibiliser les élèves aux consommations d'énergie de nos moyens de transport ainsi que d'autres objets du quotidien à l'aide du jeu de carte REVOLT.

• Coachings énergie à domicile



En 2024, l'ASBL « GAL Culturalité » a proposé aux communes du territoire de l'Est du BW, dont la Commune de Perwez, de lancer 2^{ème} vague de coachings énergie gratuits à domicile à destination du public précarisé. À la suite d'un appel d'offre et une mise en concurrence, Jérôme Capart (CRIE Villers-la-Ville) a été mandaté par le GAL pour cette mission. Via le CPAS, ce service a été proposé à leurs bénéficiaires et 12 perwezien ont

manifesté leur intérêt. L'expert se rendra directement chez eux et fournira des conseils personnalisés et adaptés à leurs logements. Les coachings sont en cours, le projet se clôturera fin décembre 2024.

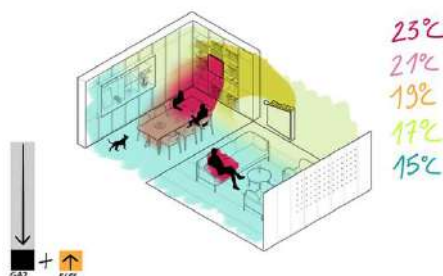
• Campagne Coup d'Boost

En réflexion avec le GAL Culturalité, tout un programme autour des problématiques liées à l'énergie a été élaboré. Il s'agit de la campagne Coup d'Boost. Dans ce cadre, une conférence « L'énergie et nous » s'est tenue à Perwez le 12 septembre 2023, dont voici le résumé :

« Un débat interactif et constructif où vous avez la parole ! Sans culpabilisation ni catastrophisme, cet atelier vous implique dans la recherche de solutions face à notre dépendance aux énergies fossiles et leur impact sur le changement climatique. Les Shifters vous invitent à aller au-delà de la simple sensibilisation pour un véritable changement collectif. »



• Formation Slowheat



Le slowheating est une pratique qui consiste à « chauffer les corps et moins les bâtiments ». Il s'agit de diminuer progressivement la température intérieure et de concentrer la chaleur sur le corps par divers moyens de chauffage actifs ou non (dont des systèmes de chauffage de proximité). De cette manière, nous répondons de manière différente aux besoins en chaleur des corps et aux besoins en chaleur du bâti. Cette pratique nécessite certaines connaissances et de l'accompagnement, la question de la ventilation et de l'humidité est très importante tout comme la maîtrise de son système de chauffage.

Habitat & Participation propose des formations au Slowheating gratuites partout en Wallonie. En collaboration avec le service POLLEC, une formation s'est donc tenue à Perwez en octobre 2024. 10 personnes se sont inscrites à cette formation.

❖ Guichet Energie Wallonie



Premier point de contact du citoyen, le Guichet Energie conseille gratuitement et objectivement les particuliers sur tout ce qui concerne l'énergie dans le logement : comment construire durablement, mieux isoler sa maison, placer un système de chauffage efficient, réduire sa facture d'électricité, choisir ses fournisseurs d'énergie, obtenir des primes et ce, en respectant les règlements en vigueur...

Coordonnées de contact : Guichet Energie Wallonie

Rue de la Station 7 - 1360 Perwez

Tél. : 081/41.43.06.

Email : guichetenergie.perwez@spw.wallonie.be

Equipe : Anaïs CHANTEUX

Dominique CUVELIER

Horaires : du mardi au jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous ; les après-midis et le vendredi sur rendez-vous.

K. SALLES COMMUNALES

Contact : 081.649.253 ou 0476.21.05.31 – location.de.salles@perwez.be

Les salles communales aux adresses suivantes peuvent être louées par des particuliers ou des associations :

- Salle "La Posterie" – avenue Marcellin Wilmart 26/a à Perwez-centre
- Salle des fêtes de Thorembs-les-Béguines – rue de Mellemont 1
- Salle "L'Oasis" – chaussée de Wavre 212 à Thorembs-Saint-Trond
- Salle de "Malèves" – rue d'Opprebais 61
- Salle "Le Kibboutz" – rue Chapelle à la Barre 4 à Orbais.
- Salle "Perwex" – rue des Dizeaux 10 à Perwez-centre
- Salle « Cure de Malèves » – rue de la Cure 2 à 1360 Malèves

Suite au conseil communal du 22 août 2019, de nouveaux tarifs sont entrés en application le 1er janvier 2020 :

- Pour toutes les salles sauf PERWEX :
 - Montant de la location pour les non Perwéziens : 400,00 €
 - Montant de la location pour les Perwéziens : 250,00 €
 - Montant de la location pour les associations non perwéziennes : 200,00 €
 - Montant de la location pour les associations perwéziennes : 100,00 €
 - Montant de la caution : 150 €
 - Frais obligatoires de nettoyage (préparation de la salle): 60,00 €
 -
- Pour PERWEX :

	Location week-end*	Location en semaine**	Nettoyage (obligatoire)	Caution
L'espace V.I.P	350,00 €	175,00 €	75,00 €	200,00 €
½ salle bar ou cuisine	700,00 €	350,00 €	80,00 €	300,00 €
La grande salle	1.000,00 €	500,00 €	150,00 €	500,00 €
Infrastructure complète	1.300,00 €	650,00 €	210,00 €	1.000,00 €

* Les

locations en week-end s'entendent du samedi 7h00 au dimanche 23h00. En cas d'occupation prolongée (pour des manifestations publiques ou privées de types foires, salons, spectacles, etc.) une majoration de 10% du tarif week-end sera demandée par jour d'occupation supplémentaire.

** Les locations en semaine sont comprises du lundi au vendredi (de 07h00 à 23h00).

L. GARDIEN DE LA PAIX

Contact : gardiendelapaix@perwez.be

Depuis 2008, les gardiens de la paix, facilement reconnaissables grâce à leur uniforme mauve, assurent des tâches jusque-là inexistantes dans les villes et communes. Ils sont chargés de **missions de sécurité et de prévention** dans le but d'accroître le sentiment de sécurité des citoyens et de prévenir les nuisances publiques et la criminalité par le biais d'actions de sensibilisation essentiellement.

Les gardiens de la paix sont un relais essentiel entre le Citoyen et la Commune pour rendre celle-ci plus agréable pour tous.

À Perwez, les missions des gardiens de la paix sont notamment les suivantes :

- prévention du vol de voitures,
- tournées de surveillance (circuits),
- approche des facteurs environnementaux (propreté ...)
- sécurité routière aux abords des écoles,
- présence aux manifestations et encadrements de groupes.
- rédaction de courriers de sensibilisation
- sécurisation des abords des écoles
- sensibilisation au stationnement
- gestion et règlement de quelques conflits de voisinage.

M. SERVICE INTERNE DE PREVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL – COORDINATEUR PLANU

Contact : Ludovic GAMA NUNES
Ludovic.gama.nunes@perwez.be

Le service interne assiste l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs pour l'application des dispositions légales et réglementaires relatives au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail et de toutes les autres mesures et activités de prévention. (Code du bien-être livre II titre 1^{er} chap. II)

Dans l'accomplissement des missions visées à l'article 3, § 2, du présent arrêté, les autorités compétentes sont, chacune, assistées par une cellule de sécurité et par un coordinateur planification d'urgence.

Le coordinateur planification d'urgence assiste l'autorité compétente pour la planification d'urgence. (22 mai 2019 chap. II section II Art. 4 § 1^{er} et § 4)

Travaux réalisés ou en cours pour l'année 2024

- Fin de la formation conseiller en prévention niv2 Multidisciplinaire
- Début de formation conseiller en prévention niv2 spécialisation
- Participation à l'achat d'équipement individuel pour les ouvriers
- Réponses aux demandes diverses des services et / ou des travailleurs

- Interventions dans le cadre des aires de jeux, accessibilité des locaux dans les écoles communales.
- Participation à la réalisation du plan annuel et du plan global de prévention
- Achats de défibrillateur
- Participation à l'organisation de diverses formations :
 - Secourisme
 - Equipe de 1^{er} intervention
 - défibrillateur
- Visites des lieux de travail avec le docteur LHIBA de cohezio
- Visite des différents sites et chantiers, évaluation continue des risques et proposition
- Installations des différents points de rassemblement pour tous les bâtiments communaux.
- Réassort des boîtes de secours pour les bâtiments et écoles
- Gestions, organisation des différents contrôle et réparations (engins, ascenseurs, électrique, extincteurs, alarme incendie,...)

Sont également à l'étude et/ou en cours :

- Organisation d'exercice communaux d'évacuation dans les écoles
- Réassort des trousse de secours des véhicules communaux

N. PROTECTION DES DONNÉES

Contact: Thomas ADRIAENSSENS, 0476/80 23 64 dpd@perwez.be

Assurer la conformité RGPD et renforcer la gouvernance des données : une priorité pour la commune

Dans un contexte de transformation numérique croissante, la mise en place de procédures, politiques et actions de sensibilisation au sein de la commune est essentielle pour garantir la conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et sécuriser les informations sensibles.

1. Rédaction des procédures

Les procédures qui ont été élaborées couvrent des domaines stratégiques, comme la gestion des droits des personnes concernées, la notification des violations de données ou encore la sauvegarde et la récupération des informations. Ces outils normatifs garantissent :

- **Une protection des droits des citoyens** : la procédure de gestion des demandes d'exercice des droits assure une réponse rapide et adéquate aux demandes d'accès, rectification ou effacement de données.
- **Une réponse efficace aux incidents de sécurité** : grâce à la procédure de gestion des incidents (PRII), les failles de sécurité sont détectées, analysées et résolues rapidement.
- **La continuité des services** : les procédures de sauvegarde et de récupération permettent de maintenir les opérations en cas de panne ou de cyberattaque, limitant ainsi l'impact sur les activités publiques.

2. Élaboration des politiques

Les politiques mises en place structurent et encadrent les pratiques des agents, garantissant une gestion rigoureuse des données :

- **Gestion des accès et des identités** : définir des règles claires pour les comptes utilisateurs et mots de passe limite les risques de compromission.
 - **Sécurité des systèmes d'information** : les politiques de sécurité et de gestion des vulnérabilités assurent une infrastructure technique robuste.
 - **Intégration du Privacy by Design** : en veillant à intégrer la protection des données dès la conception des projets, la commune anticipe les risques et évite des adaptations coûteuses par la suite.
3. **Charte et clauses spécifiques**
Les révisions de la charte informatique et des clauses liées au droit à l'image (pour les enfants, professeurs et nouveaux arrivants) renforcent la transparence et la confiance entre la commune et ses parties prenantes.
4. **Sensibilisation et accompagnement des agents**
Par des actions de sensibilisation au RGPD, au phishing ou encore aux dangers du Shadow IT, nous contribuons à élever le niveau de vigilance des agents face aux menaces numériques. Une administration informée est une administration mieux protégée.

Un impact direct sur le fonctionnement de la commune

Ces initiatives permettent à la commune :

- De répondre aux exigences légales imposées par le RGPD.
- De prévenir les risques juridiques et financiers liés à une mauvaise gestion des données.
- De renforcer la confiance des citoyens, qui savent leurs données personnelles protégées.
- D'améliorer l'efficacité interne grâce à des processus clairs et structurés.

En résumé, ces actions s'inscrivent dans une démarche proactive de mise en conformité et de gestion responsable des données, garantissant un service public moderne, sécurisé et respectueux des droits des citoyens. Elles posent les bases d'une commune efficace dans la gouvernance de l'information.

O. COMMUNICATION

Contact : Isabelle MASSON, 081/649 257, communication@perwez.be

La cellule Communication prend en charge :

- la gestion du site internet (rédactionnelle et technique) : www.perwez.be
- la gestion de la page Facebook communale : Facebook.com/communedeperwez
- la gestion et l'alimentation de la photothèque
- la réalisation du bulletin communal « Perwez Infos »
- les contacts avec la presse
- la rédaction et le publipostage de certains courriers (invitations, divers toutes-boîtes...)
- la relecture ou l'écriture des descriptifs présents sur cartes, plans, fiches balades, annuaires, etc.
- fonctionnaire communication (D5) en cas de gestion de crise communale.
- dépôt légal des publications
- etc.

Le principal objectif du service Communication est d'informer :

- ❖ les Perwéziens de tout ce que fait la Commune pour répondre à leurs attentes et améliorer leur cadre de vie, leur bien-être ;
- ❖ les journalistes, les communes avoisinantes et autres publics-cibles des projets, réalisations, événements, etc. qui jalonnent la vie de la Commune.

De ce fait, le service Communication participe activement à la mise en valeur de la Commune.

• Canaux d'information digitaux et papier

Dans une volonté de préserver l'environnement en gaspillant moins de papier, nombre de toutes-boîtes ont été remplacés par des « posts » sur le site internet et la page Facebook de la commune.

Outre l'avantage environnemental, le fait de multiplier les canaux de communication permet une meilleure circulation des infos. Plus de Perwéziens ont potentiellement accès à l'information.

1. Page Facebook officielle

Créée en avril 2019, la page Facebook de la commune (<https://www.facebook.com/communedeperwez/>) publie des informations officielles, des actualités communales, des offres d'emploi, des événements... Elle sert également de relais pour la promotion des activités des associations de l'entité ou de l'ADL, ainsi que pour les messages de prévention des autorités provinciales ou régionales.

Conformément à la mini-charte d'utilisation qui y est attachée, la page Facebook communale est uniquement informative ; elle n'est donc pas ouverte aux commentaires et n'est pas un lieu de débat politique.

Son succès fut immédiat et va crescendo !

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'abonnés	945	1.427	1.776	2.038	2.320	2.631

(Chiffres arrêtés le 4 novembre 2024)

Répartition des abonnés : 66,1 % de femmes et 33,9 % d'hommes

Les posts Facebook sont souvent des relais d'actualités créées sur le site internet communal soit des partages de news de la Région wallonne, du gouverneur de la Province, du Foyer, du Grimoire d'Eole, de Gal culturalité ... et autres partenaires communaux.

2. Le site internet

Le nombre de pages du site www.perwez.be va sans cesse croissant, générant de nombreuses actualisations.

De **nouveaux « posts » sont publiés quasi chaque jour en homepage**, à tel point que l'information ne reste parfois pas visible suffisamment longtemps, nous obligeant à réactualiser/redater régulièrement. Ces posts sont ensuite partagés sur la page Facebook communale.

Les différentes pages des services communaux (permis de conduire, registre des Etoiles, CPAS, formulaires, primes communales, broyage à domicile, Pollec...), des acteurs de la santé (médecins, psychologues...), des clubs sportifs ou des associations ont été **continuellement mises à jour**. Sont également publiés les ordres du jour et procès-verbaux des conseils

communaux comme des réunions des seniors consultants ou encore les analyses qualité de l'eau, etc.

Statistiques et analyse

Le site internet www.perwez.be compte plus de 2.500 pages, et plus de 4600 en mode « administrateur ». Il fonctionne sur le CMS Plone version 4.3, fourni par l'Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle (IMIO).

Quelques données (du 30 novembre 2023 au 4 novembre 2024) :

- Nombre de visites : 66.466 utilisateurs contre 69.665 en 2023
- Nombre de pages vues : 235.351 contre 131.727 en 2023 → en progression importante
- Plus de pages vues en direct via www.perwez.be que via Google
- Pages les plus consultées par ordre d'intérêt :
 - Horaires
 - Population
 - Salle Perwex
 - Centre sportif
 - Actualités

Pour demain : CMS PLONE version 6

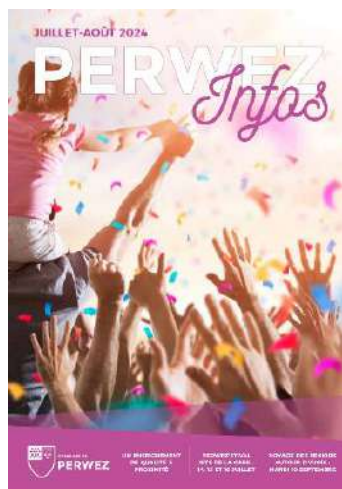
Le service Communication prépare un nouveau site internet car IMIO va cesser de fournir PLONE 4. A ce stade, il travaille donc sur les 2 versions en parallèle. Le travail est conséquent car il s'agit d'une refonte intégrale.

3. Le Bulletin d'informations communales

Distribué tous les deux mois (6 numéros par an), le bulletin d'informations communales ou PERWEZ INFOS est généralement composé de 20 ou 24 pages de pur rédactionnel (pas de pavés publicitaires) et distribué gratuitement en fin de mois pair.

En novembre 2024, le bulletin était déposé **dans 4.724 boîtes aux lettres** (contre 4.460 boîtes en 2020 ou 3.925 boîtes en 2015). Une fois sa distribution effectuée dans toutes les boîtes aux lettres de l'entité via Distripost, une version en pdf est publiée sur le site internet et un lien vers celle-ci est envoyé aux journalistes et à différents partenaires en fonction des thèmes abordés (In BW, Gal culturalité, Le Grimoire d'EOLE, Destination BW, la Province...). En outre, une trentaine d'exemplaires sont apportés aux résidents des 2 homes de la commune, Trémouroux et Val d'Orbais.

Des exemplaires papier sont envoyés à Orbais-l'Abbaye et Kaysersberg, communes jumelées.



4. Collaboration aux publications spécifiques

- Relecture et corrections du répertoire VLAN, du calendrier des collectes In BW, etc. ;
- Réalisation d'affiches pour certains événements (Télévie ...) ou infos administratives ;
- Relecture, corrections, graphisme pour des brochures telle que « Journée des Familles », brochures de stages ATL (automne/hiver et printemps/été), le Guide des Aînés (actualisation) ;
- Etc.

5. Gestion de dossiers particuliers

- Gestion des enquêtes et du dossier pour le label handycity 2024
- Suivi de la convention signée avec la Fédération Wallonie-Bruxelles pour 15 actions dans le but d'obtenir le label « Ma commune dit « oye » aux langues régionales.
- Tourisme,
- Jumelages,
- Présence des cirques, des gens du voyage (conventions...)
- Etc.

P. AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE PERWEZ (A.D.L.)

Contact : 081/83.47.97 & adl@perwez.be

L'A.D.L. de Perwez met en réseau des partenaires locaux issus des secteurs public, privé et associatif afin de faire émerger des projets créateurs d'activités économiques et d'emplois à l'échelon local. Le plan d'action de l'agrément 2021-2027 répond à deux priorités : Priorité n° 1 : Développer le commerce, les entreprises, l'emploi et les services & Priorité n°2 : Développer l'attractivité du territoire au travers des produits locaux, de l'agriculture et du tourisme.

• Soutenir et développer le commerce, les entreprises, l'emploi et les services

Les agents de l'A.D.L. de Perwez sont disponibles pour rencontrer et répondre aux questions des porteurs de projets et des acteurs économiques du territoire. Ils les orientent dans leurs démarches, les informent sur les aides, subsides et formations disponibles, et les mettent en relation avec des partenaires pertinents pour le développement de leur activité

1. Promotion des aides à l'installation et à la digitalisation du Brabant wallon

La commune de Perwez a répondu à l'appel à projets "Stimulation du commerce local et des circuits courts et digitalisation des points de vente" du Brabant wallon.

Une première aide à l'installation des points de vente s'adresse aux commerçants qui souhaitent s'installer ou relocaliser leur activité dans le périmètre de rénovation urbaine du centre de Perwez.

- Soutien du Brabant wallon : jusqu'à 60% du montant total des investissements admis HTVA, avec un plafond de 6.000,00 euros pour la création ou la relocalisation d'une activité commerciale dans le périmètre de rénovation urbaine du centre-urbain de Perwez.
- Soutien complémentaire de la commune de Perwez : 20% du montant total des investissements admis HTVA, avec un maximum de 2.000,00 euros.

Une deuxième aide à la digitalisation des points de vente vise à encourager les commerçants actifs sur l'ensemble du territoire de Perwez à moderniser leurs points de vente physique à travers l'utilisation des nouvelles technologies numériques et digitales.

- Soutien du Brabant wallon : jusqu'à 60% du montant total des investissements admis HTVA, avec un plafond de 6.000,00 euros pour l'équipement en technologies digitales et numériques d'une activité commerciale.
- Soutien complémentaire de la commune de Perwez : 10% du montant total des investissements admis HTVA, avec un maximum de 1.000,00 euros.

Au travers de ses canaux de communication (site web, réseaux sociaux, Perwez Infos, ...), l'A.D.L. fait la promotion de ces aides et accompagne les acteurs intéressés dans les démarches d'obtention de ces dernières.

En 2024, trois commerces de Perwez ont effectué les démarches auprès de l'A.D.L. afin de bénéficier d'une aide à l'installation et/ou à la digitalisation : Bubble Jungle, Cuña Bar et Taohé.

2. Visibilité et valorisation des acteurs économiques

- **L'A.D.L. soutient la visibilité des acteurs économiques de Perwez** en partageant régulièrement, via ses canaux de communication, les informations qu'ils souhaitent diffuser. Elle met également en avant les nouveaux arrivants qui s'implantent sur le territoire communal.



Rencontre et échanges avec l'équipe Makizoku de Perwez

Citons dans les nouveaux commerçants 2024 : Makizoku, Leonidas, Acontresens, 54 cutz, Acupuncture Valérie Damit, Epice Sphère ...

- **L'A.D.L. invite les acteurs économiques à participer à des événements** comme le Week-end du client (05-06/10/24) et La Journée de l'Artisan (17/11/24) – pour lesquels il y a eu au total 14 acteurs participants officiellement inscrits sur les plateformes dédiées.



Affiches des éditions 2024 du Week-end du client & de la Journée de l'Artisan

- **L'A.D.L. relaye également régulièrement les offres d'emplois** des acteurs économiques et fait notamment coïncider l'offre et la demande sur le territoire de Perwez grâce à son réseau de partenaires – en synergie avec les opérateurs socio-professionnels locaux (IFAPME, Maison de l'emploi, ALE, MIRE BW, Salon de l'emploi, etc ...).

- **L'A.D.L. propose de nouvelles initiatives, développe et coordonne divers projets** ayant pour but de mettre en avant et valoriser les acteurs économiques locaux et de stimuler le commerce de proximité.



Distributeur de produits locaux installé en octobre 2024 sur le Site de la Gare de Perwez

Grâce à la demande de subvention introduite auprès du Brabant wallon dans le cadre de l'appel à projets « Stimulation du commerce local et des circuits courts & digitalisation des points de vente », l'A.D.L., en partenariat avec la commune de Perwez, a obtenu une subvention de 15.000,00 euros. Cette aide a permis de développer les circuits courts et de promouvoir les producteurs et artisans locaux, ce qui a conduit à un investissement communal pour l'acquisition et l'exploitation d'un distributeur automatique de produits locaux, véritable vitrine pour les acteurs locaux.

• **Dynamiser et développer l'attractivité du territoire de Perwez**

L'A.D.L. initie et coordonne avec l'aide de plusieurs partenaires différents évènements, activités et projets qui se déroulent sur la commune de Perwez afin de dynamiser et développer l'attractivité de son territoire.

1. Perwez'Stival 2024

L'A.D.L. a coorganisé l'édition 2024 du Perwez'Stival qui s'est déroulée le 12-13-14 juillet 2024, sur le Site de la Gare de Perwez. Cet évènement rassemble d'une part, « Place aux artistes » et d'autre part, « Place aux jeunes » deux opérations à l'initiative du Brabant wallon.

Lors de cet évènement il était possible de se restaurer grâce aux foodtrucks et chalets HoReCa présents sur site et de profiter des nombreuses activités grimages, chateaux gonflables, skate-park, atelier graffiti et concerts pour petits et grands qui étaient proposés.





Activités proposées sur le Site de la Gare lors du Perwez'Stival 2024

2. Perwez fête Noël 2023

L'édition 2023 du Marché de Noël de Perwez – Perwez fête Noël, organisé le 07-08-09-10 décembre 2023 sur le Site de la Gare, rassemble 22 stands d'artisans et 10 chalets HoReCa. Différentes animations et activités festives pour petits et grands sont proposées tout au long de ces festivités avec notamment une parade de Noël qui rassemble danseurs, chevaux, et personnages avec au total 120 artistes plus magiques les uns que les autres.



Parade De Noël lors de Perwez en fête 2023

Q. SERVICE FESTIVITÉS

Contact : 081/649 256 – festivités@perwez.be

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 11h45.

Disponibilité en dehors de cet horaire sur rendez-vous.

• Missions réalisées

- Organisation des festivités communales (cérémonies commémoratives, hommage aux couples jubilaires, réception des seniors, des bébés de l'année, des nouveaux habitants ...).
- Organisation des inaugurations communales.
- Organisation des excursions pour les seniors.
- Gestion du domaine public dans le cadre de demandes de fêtes, d'affichage, bâches...

- Location de matériel (tables, bancs, chaises, etc.)
- Traitement des dossiers d'autorisation des manifestations publiques et suivi des demandes relatives aux festivités vers la Zone de Police et la Zone de secours
- Suivi des demandes de prévention incendie uniquement dans le cadre de l'organisation d'un événement.
- Etc...

R. ENSEIGNEMENT

Contact : Emilie CHATORIER, 081/649.289, emilie.chatorier@perwez.be

Enseignement communal

L'enseignement communal à Perwez, ce sont **870 enfants encadrés par 78 membres du personnel enseignant répartis dans 4 écoles sur 5 implantations.**

Missions du service :

- Organisation de l'enseignement fondamental, maternel et primaire, ordinaire et spécialisé types 1,8,3 ;
- Gestion du personnel enseignant statutaire, temporaire et A.P.E ;
- Assurer le relais entre l'Administration et les directions d'école ;
- Assurer le secrétariat des Conseils de participation et de la commission paritaire locale ;
- Coordonner les propositions budgétaires et les modifications budgétaires ;
- Superviser les bons de commandes et les marchés publics ;
- Instruction des dossiers soumis au Collège et au Conseil communal ;
- Recherche de subsides pour les différents dossiers liés à l'enseignement en collaboration avec le Service technique et le Service Finance de la commune ;
- Représenter l'Administration communale lors des réunions inter-PO et les commissions zonales de gestion des emplois.

Personnel enseignant :

4 directions
36 instituteurs/trices primaires
20 institutrices maternelles
3 maîtres d'éducation physique
2 maîtres de psychomotricité
6 maîtres de cours de philosophie
7 puéricultrices/assistantes aux institutrices maternelles

❖ ECOLE COMMUNALE DE THOREMBAIS-SAINT-TROND



Dans une ambiance familiale où chaque enfant est amené à évoluer en harmonie avec lui-même et avec les autres, « **La Farandole** » propose, dès la 3^e maternelle, une **immersion douce en anglais**.

L'enfant acquiert un bagage indéniable dans une langue internationale qui lui ouvre les portes sur le monde, sans toutefois reléguer la langue française, riche et complexe, au 2e plan.

L'équipe pédagogique est très attentive au développement de chacun tant au point de vue affectif et social que culturel, intellectuel et psychomoteur.

Elle considère chaque enfant comme un être unique et l'aide à construire une image positive de lui-même.



Adresse : Rue du Culot 2
1360 Thorembais-Saint-Trond

Contact : 081/656.944
0491/084.340

direction@ecolelafarandole.be

Directrice : Sara RHEINHARD

Site internet :
<http://ecolelafarandole.wordpress.com>



	Population scolaire au 30 septembre 2024
Maternelles	72
Primaires	127
Total	199

❖ ECOLE COMMUNALE DE MALEVES-SAINTE-MARIE



L'école communale « **les Apprentis Sages** » à Malèves, c'est :

- La réussite, l'épanouissement et le bien-être de chaque élève.
- Une exigence fondamentale : la maîtrise de la langue maternelle (pas d'immersion).
- Le respect et la valorisation des talents de chacun (jeunesses musicales, ateliers peinture, sorties pédagogiques liées au projet choisi par l'équipe, appel à des personnes ressources,...).
- Une école pilote dans le projet de prévention de la violence à l'école et la régulation des cours de récréation.
- Un suivi de la maternelle aux primaires.
- Un enseignement, un encadrement structuré et de qualité.

- Une écoute attentive aux diverses demandes des élèves et des parents et la recherche de solutions auprès de professionnels.



Adresse : Rue d'Opprebais 61
1360 Malèves-Sainte-Marie-Wastines

Contact : 010/888.171
joel.pirson@perwez.be

Directeur : Joël PIRSON

Site internet :
www.ecolecommunalemaleves.be



	Population scolaire au 30 septembre 2024
Maternelles	36
Primaires	133
Total	169

❖ ECOLE COMMUNALE D'ORBAIS

L'école « **Croque la Vie** » à Orbais, c'est :

- un enseignement exigeant et de qualités, centrées sur le respect et l'accueil de chaque enfant ;
- une école attentive à l'apprentissage de la langue maternelle ;
- une école pilote pour la prévention du harcèlement et de la violence.



Adresse : Rue Trémouroux 119
1360 Orbais

Contact : 081/657.176
joel.pirson@perwez.be

Directeur : Joël PIRSON

Site internet : www.ecolecommunaleorbais.be

	Population scolaire au 30 septembre 2024
Maternelles	45
Primaires	79
Total	124



❖ ECOLE COMMUNALE DE PERWEZ – Les Explor’Acteurs

L'école communale de Perwez, c'est :

- Une école avec une filière francophone et une filière en **immersion** linguistique depuis 2005 : 50 % en **néerlandais** – 50 % en français.
- Une école qui place l'enfant au centre de toutes les préoccupations et lui accorde une égale attention.
- Une école qui vise à la maîtrise progressive d'outils, qui permet à l'enfant de communiquer, de s'exprimer, de transmettre ses découvertes, de les formaliser, d'élaborer sa pensée, de traiter l'information.
- Une école qui est un lieu de vie, d'apprentissage, d'épanouissement, d'autonomie...
- Et enfin, une école qui éveille les enfants au monde qui les entoure en leur offrant une multitude d'activités :
 - sport, sciences, arts plastiques
 - projet santé
 - garderies matin et soir
 - activités libres le mercredi après-midi



Adresse : Rue de Brabant, 45
1360 PERWEZ

Contact : 081/656.756 (primaires)
stephanie.vase@perwez.be

Directrice : Stéphanie VASE

Site internet : <http://ecolecommunaleperwez.scolablog.net>



	Population scolaire au 30 septembre 2024
Maternelles	56
Primaires	123
Total	179



❖ ECOLE COMMUNALE DE THOREMBAIS-LES-BEGUINES

L'école « **Les P'tits Futés** » est un établissement fondamental en **immersion néerlandais**, situé au cœur du village de Thorembais-les-Béguines où les élèves vivent dans un climat harmonieux, qui assure le bien-être de chacun.

On y pratique une pédagogie permettant à l'élève d'acquérir les compétences de base, tout en développant l'autonomie et l'esprit de recherche.

Le projet d'immersion met à la portée de tous, un programme d'apprentissage d'une langue étrangère.

L'équipe pédagogique guide l'élève dans le respect des valeurs citoyennes, crée et instaure un partenariat constructif entre élèves, enseignants et parents.



Adresse : Rue de Mellemont, 1
1360 Thorembais-les-Béguines

Contact : 010/889.004
madameline@lesptitsfutes.com

Directrice : Céline GOFFINET

Site internet : www.lesptitsfutes.be

	Population scolaire au 30 septembre 2024
Maternelles	76
Primaires	123
Total	199

Enseignement libre

❖ Ecoles, maternelle et primaire, libres subventionnées Jean-Paul II

Adresse : rue de Brabant 35 (1er étage)
1360 Perwez

Contact : 0474/920.230
direction@jp2.be

Directeur : Christophe BONTEMS

Secrétariat : Rue Lepage 17
081/656.249
secretariat@jp2.be

Site internet : www.jp2.be



❖ Ecole maternelle libre subventionnée de Malèves-Sainte-Marie-Wastines

Adresse : rue de l'Eglise,3
1360 Malèves
Contact : Tél. : 010/888.914
Gsm : 0495/274.114

Directrice : Valérie HAUWAERT
mapetiteecoledemaleves@gmail.com

Site internet : www.ma-petite-ecole.be



Enseignement secondaire

Collège Da Vinci

Adresse : Avenue des Tourterelles 28
1360 Perwez

Contact : 081/231.186
direction@collegedavinci.be

Directrice : Laetitia LAMBINET

Site internet : www.collegedavinci.be



Enseignement et formation par la pratique

Depuis octobre 2015, les portes d'un nouveau centre IFAPME se sont ouvertes à Perwez.

Adresse : Rue des Dizeaux 6 – 1360 Perwez – Tél. 081/391 500
centre.perwez@ifapme.be

Directeur : Jérémie FRASELLE

Site internet : www.centrenbw.ifapme.be ou www.ifapme.be



S. ACCUEIL TEMPS LIBRE

Contact : 0470 51 11 12 – atl@perwez.be

Descriptif du service :

Le service ATL a trois grandes missions :

- coordonner les activités extrascolaires qui se déroulent dans l'entité de Perwez pour les enfants de 2,5 à 12 ans ;
- veiller à la qualité de l'accueil extrascolaire ;
- créer une politique extrascolaire globale et cohérente dans la commune.

• Organisation de la 2^{ème} journée des familles

En raison des travaux de rénovation prévus au centre sportif, la date de notre 2^{ème} journée des familles a été avancée au 21 avril 2024.

Pour rappel, cette journée est principalement organisée par le service des sports et le service ATL. Plusieurs partenaires prennent cependant également une place active dans l'organisation de la journée : il s'agit du Grimoire d'Eole, d'Anim'Mômes, du centre culturel, du club de Taekwon Do et de l'échevine de l'ATL.

La collaboration avec les différents partenaires fût à nouveau très constructive et positive.

Mise à part quelques améliorations suite aux remarques que nous avons reçues après notre 1^{ère} édition (dont le fait de se limiter à trois sites), la journée s'est déroulée de la même manière : accueil des familles de 10h à 15h ; découverte des associations sportives, culturelles et récréatives sur trois sites (centre sportif, centre culturel et bibliothèque).

Malgré la météo peu favorable, nous avons accueilli plus ou moins 350 personnes.

Les retours des associations et des familles étaient très positifs.





- **Poursuite de l'enquête sur le temps de midi**

La coordinatrice ATL a réalisé des animations auprès de chaque classe primaire de l'école de Malèves afin de déceler les éléments qui influencent la qualité des temps de midi selon les enfants.

Pour la grande majorité des enfants, les mêmes besoins ressortent, quel que soit l'âge.

L'enquête auprès de l'école d'Orbais n'a pas pu avoir lieu en raison d'un manque de temps mais aussi en raison du peu d'impact que l'enquête peut avoir par la suite dans l'organisation de la vie de l'école.

- **Poursuite des cycles d'activités dans les accueils extrascolaires**

Afin de permettre aux enfants de vivre des activités variées au sein des accueils et de répondre au besoin des familles qui ne peuvent véhiculer leur(s) enfant(s), nous avons lancé « un cycle d'activités extras & sympas » en 2022-2023 dans les écoles de l'entité.

Cette année scolaire, les activités étaient organisées de novembre 2023 à juin 2024 avec 7 opérateurs et 8 activités au total.

Les retours étaient assez positifs.



- **Poursuite du projet de malles dans les accueils extrascolaires**

La coordination ATL a continué à faire voyager les malles dans les accueils. Celles-ci étant peu utilisées, le rythme des tournées a été adapté.

Nous poursuivrons l'année scolaire prochaine en repensant l'organisation et en rajoutant éventuellement une malle « récré jeu t'aime ».

- Mise en place de formations, de concertations entre responsables ATL, de CCA et d'ateliers ATL

Comme chaque année, plusieurs formations ont été programmées cette année scolaire 2023-2024 :

- Coala : « Bouts de ficelle »
- Université de Paix : « Développer un regard positif envers l'enfant » et « Vers des pratiques bientraitantes »
- La Croix-Rouge : deux journées d'approfondissement sur les premiers soins

Nous avons également invité nos accueillants à visiter l'accueil extrascolaire d'une autre commune lors de notre atelier ATL de novembre 2023.

Nous avons eu deux concertations entre responsables de projets.

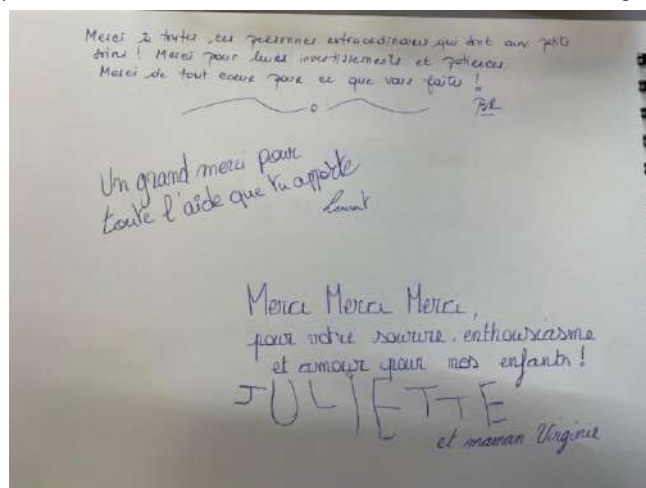


- La journée de l'Extrascool

Comme chaque année, nous avons mis nos accueillants à l'honneur lors de la Journée nationale de l'éducation qui a lieu le 24 janvier.

Cette année, les enfants ont activement participé en préparant des petits légumes avec les accueillants, afin d'accueillir leurs parents autour d'un apéritif convivial dans chaque école. (<https://www.canalzoom.be/actu/journee-internationale-de-leducation-mobilisation-pour-un-accueil-extrascolaire-reconnu/14875>)

Les accueillants ont également pu ressortir leurs jolis livres d'or pour les compléter avec de petits mots de parents, d'enfants mais aussi de directions et d'enseignants.



- **Point de contact 0-3 pour les demandes de primes pour des langes**

Chaque année, les accueillants 0-3 ans sont invités à introduire une demande de prime communale pour leurs achats de langes.

La coordination ATL est le 1^{er} relais de ce dossier.

- **Mise en place de deux Commissions Communales de l'Accueil**

La Commission Communale de l'Accueil est un lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de coordination. Il est compétent pour analyser tous les problèmes qui relèvent de l'accueil des enfants durant leur temps libre.

Il s'agit d'un organe d'avis, non de décision.

Sa composition changera suite aux élections d'octobre 2024.

- **Coordination du jardin partagé de Perwez-centre**

La coordination ATL est également en charge de la gestion du jardin partagé, qui compte actuellement 14 citoyens participants.

L'école "Les Explor'Acteurs", les accueillantes extrascolaires de l'ASBL Anim'Mômes, ainsi que le Foyer culturel participent également à ce projet en cultivant des parcelles du jardin.

- **Participation hebdomadaire à l'animation des ateliers pédagogiques « Juste un autre chemin ! »**

Chaque semaine, la coordination ATL accompagne la responsable du Service Communal d'Aide aux Jeunes dans la prise en charge des enfants.

T. SERVICE COMMUNAL D'AIDE AUX JEUNES

Contact : Maison de la Jeunesse et de la Solidarité
Rue Émile de Brabant 43
0470 04 65 98
scaj@perwez.be



Le Service Communal d'Aide aux Jeunes (SCAJ) développe des projets destinés essentiellement aux jeunes. Il est organisé en fonction de trois axes d'intervention :

- Information et aide individuelle (Point Jeunesse Infor Jeunes) ;
- Actions collectives (Conseil Communal des Enfants, Place aux Jeunes, « Été solidaire, je suis partenaire ») ;

- Prévention générale (Ateliers pédagogiques, « Délibère-Toi ! », Brevet cycliste, Antenne BruZelle).

• Information et aide individuelle : Point Jeunesse Infor Jeunes



Il s'agit d'une antenne implantée de manière à être géographiquement proche des jeunes. Elle dispose des mêmes outils qu'un centre Infor Jeunes, à savoir, documentation et base de données informatisées.

Elle offre aux jeunes une information complète, compréhensible et fiable sur toutes les thématiques qui les concernent tels que l'emploi, l'enseignement, l'autonomie, les relations, l'éco-citoyenneté, la justice, l'aide sociale, l'enseignement, le logement, les loisirs...

Ce service est anonyme et gratuit. Les demandes peuvent être adressées par téléphone, par mail ou lors de permanences individuelles.

1. Aide individuelle

Les demandes d'information et d'aide des jeunes en 2024 étaient principalement tournées vers les thématiques suivantes : les allocations d'étude, l'autonomie, l'enseignement.

2. Réalisation de CV et lettres de motivation

Des animations collectives et des entretiens individuels ont été organisés autour de la réalisation de CV et de lettres de motivation, ainsi qu'une aide à la préparation d'entretiens d'embauche.

3. Mise à disposition de la salle informatique

Au cours de l'année, des jeunes ont bénéficié de l'accès aux ordinateurs et au Wi-Fi mis à leur disposition. Cet équipement a permis de soutenir diverses activités, notamment la réalisation d'examens en ligne ainsi que la création de CV et de lettres de motivation.

• Les actions collectives

Le Service a pour mission de **soutenir les initiatives des jeunes** de l'entité souhaitant développer divers projets. Dans ce cadre, de nombreuses collaborations sont établies, offrant une place privilégiée à l'émergence de nouvelles propositions.

1. Conseil Communal des Enfants (CCE)



Le Conseil Communal des Enfants est un véritable projet pédagogique, mené en collaboration avec les enseignant-e-s, permettant aux enfants de 6^e primaire de l'entité de participer concrètement à une expérience de citoyenneté.

Une fois élu-e-s au sein de leur école, les jeunes conseiller-ère-s se rencontrent une fois par mois dans la salle du conseil à l'Administration Communale. Lors de la première séance, les élu-e-s sont amené-e-s à prêter serment : « Je m'engage à respecter le mandat qui m'a été confié, dans l'intérêt de ma commune et de ses habitants ».

Le Conseil Communal des Enfants est présidé par l'Échevine de l'enseignement. La coordination du projet est assurée par le SCAJ.

Un budget de 3.500 euros est alloué aux jeunes du CCE afin de concrétiser un ou plusieurs projets.

Projets 2023-2024

- Visite de la base militaire de Beauvechain et maintenance des hélicoptères.
- Organisation de la fête du CEB pour les élèves de 6^e année de l'entité.



2. Place aux jeunes et Perwez'stival

L'opération « Place aux Jeunes » s'est tenue cette année dans le cadre du Perwez'stival, offrant aux participants une après-midi riche en activités sportives et artistiques.

Projet Sportif

L'événement a été marqué par la présence de Max Extrême, qui a animé une après-midi dédiée aux démonstrations de *riders* professionnels. Les participant-e-s ont eu l'occasion d'assister à des démonstrations et de bénéficier de la mise à disposition de matériel pour la pratique du skate et de la trottinette.



Projet Artistique

Du côté artistique, un atelier de graffiti a été proposé aux jeunes, animé par l'École de danse Street Family. Les jeunes ont ainsi pu être encadré-e-s dans leur pratique du graffiti, tout en exprimant leur créativité sur des bâches spécialement installées pour l'occasion.



Le SCAJ a également pris part à l'organisation du Perwez'stival 2024, apportant son soutien à la réalisation de cet événement.

3. « Été Solidaire, Je suis partenaire »

« Été solidaire » est un projet coordonné par le SCAJ et subventionné par le SPW sous garantie d'une mixité sociale et de genre. Cette année, il a permis à quatre jeunes perwezien·nes de bénéficier d'une première expérience de travail, de se sensibiliser à la citoyenneté tout comme aux questions intergénérationnelles. Et cela, en réalisant des travaux d'utilité publique et en rendant service à la population.

Diverses actions ont ainsi été menées du 8 au 19 juillet :

- Des actions intergénérationnelles en partageant le quotidien des résident·es des maisons de repos « Résidence Trémouroux » et « Le Val d'Orbais ». Les aîné·es ont par exemple profité de balades à vélo, de parties de jeux de société, d'animations...
- Des actions environnementales en contribuant au nettoyage des cimetières et des terrains de pétanque, ainsi qu'à l'entretien des bords de voiries auprès du service Travaux.
- Et enfin, des actions « bien-être animal » en participant aux tâches journalières de l'asbl Sans Collier.



• Prévention générale

Le SCAJ s'inscrit également dans une logique de prévention générale en proposant des séances d'informations et d'animations, des ateliers pédagogiques de soutien scolaire et en participant à divers projets tels que BruZelle, Délibère-Toi ! et Vélo-Éducation.

1. Ateliers pédagogiques

Finalités

Les ateliers pédagogiques « Juste un autre chemin ! » s'adressent aux enfants, de la 3^e à la 6^e primaire, qui rencontrent des difficultés d'apprentissage.



Ceux-ci s'approprieront les techniques éducatives qui leur seront proposées au sein de ces ateliers pédagogiques, avec pour objectif de favoriser leur autonomie dans l'acquisition de savoirs.

Les jeunes construiront leur(s) savoir(s) par eux-mêmes et avec les autres.

Objectifs

- Rendre le jeune indépendant dans son apprentissage scolaire ;
- Renforcer et développer ses acquis en lui faisant découvrir le sens et le plaisir d'apprendre ;
- Fournir des techniques d'apprentissage qui lui conviennent mieux ;
- Lui permettre de développer un esprit d'analyse et de sens critique ;
- Lui (re)donner confiance, afin qu'il puisse développer ses potentialités et qu'il ait une image positive de lui-même ;
- Soutenir les familles dans leur mission éducative et leur faire prendre conscience du rôle important qu'elles ont à jouer dans l'épanouissement de leur(s) enfant(s) ;
- Favoriser les échanges entre les générations, avec une nouveauté pour l'année scolaire 2024-2025 : un partenariat avec la Résidence Trémouroux. Chaque lundi, les enfants se rendent à la Résidence pour retrouver des résident-e-s qui les accompagnent dans leur soutien scolaire, créant ainsi des moments d'échange enrichissants pour tou-te-s.



2. **Délibère-Toi !**

« Délibère-Toi ! » donne la possibilité aux jeunes, âgé-e-s de 12 à 21 ans, de profiter de moments de reconnexion sociale, de découvertes et d'échanges. L'objectif est multiple et permet aux jeunes de développer des comportements citoyens, d'acquérir des compétences, de découvrir le monde associatif local et de favoriser les espaces de rencontres pour jeunes.

Avec « Délibère-Toi ! », les jeunes peuvent, de fin juin à fin juillet, s'investir gratuitement dans des actions citoyennes (préservation de la biodiversité, accompagnement de personnes en situation de handicap ou d'enfants en activités...), acquérir de nouvelles compétences lors de formation (permis B théorique, premiers secours, babysitting...), découvrir des métiers (fleuriste, journaliste...) ou encore s'épanouir au moyen d'activités sportives ou culturelles (breakdance, participation à une émission de radio, atelier rap...).

En 2024, le SCAJ n'a pas pu organiser de stage « Délibère-Toi ! » et s'est concentré sur la communication générale autour du projet.

3. **Vélo-Éducation**

Le SCAJ a coordonné, en partenariat avec le service Mobilité, l'asbl Pro Vélo, l'animateur du centre sportif, des cyclistes bénévoles, ainsi que les enseignant-e-s et directeur-ice-s des écoles, un programme de formation de la conduite à vélo dans la circulation. Après trois journées de formation, le jeune cycliste passe un test de conduite à vélo, le « Brevet du Cycliste ».

Objectifs de ce brevet :

- Valoriser pleinement les enfants et les progrès qu'ils ont faits à vélo au cours de l'année ;
- Rassurer les parents sur la capacité de leur enfant à se déplacer en sécurité dans le trafic ;
- Favoriser les déplacements à vélo vers l'école.



4. Antenne BruZelle



Il s'agit d'un nouveau partenariat mis en place en septembre 2024.

Le SCAJ s'associe avec BruZelle, une asbl luttant contre la précarité menstruelle et promouvant la santé menstruelle en Belgique.

L'objectif est de lutter contre la précarité menstruelle et de promouvoir la santé menstruelle à Perwez en distribuant notamment des troussees contenant des serviettes menstruelles via des partenaires locaux : le Service Communal d'Aide aux Jeunes, le Planning Familial de Perwez, le CPAS de Perwez, le Collège da Vinci et les écoles primaires de l'entité (prochainement).

Le SCAJ tient à remercier et à souligner l'implication des couturières des ateliers de coutures de Perwez qui aident à la réalisation de ces troussees.



• Divers

Relance des réseaux sociaux et création d'une page Instagram :



U. SOCIAL

1. LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (CPAS)

Adresse : Rue des Marronniers 4, bte 4 – Tél. 081 656 225 – info@cpasperwez.be



Pour mieux orienter les "visiteurs" et accroître la visibilité des services, des panneaux double face ont été installés, en septembre 2018, près de la rue pour le CPAS, l'ONE et le Planning familial.

Composition du Conseil de l'Action Sociale

Le Conseil de l'action sociale a été entièrement renouvelé suite aux élections du 14 octobre 2018. Sa composition actuelle est la suivante :

Présidente: Madame Véronique BIDOUL – ENSEMBLE

0476 / 45 18 11 – veronique.bidoul@cpasperwez.be

Madame Pasqualina GREDE – ENSEMBLE - 0479 / 87 21 67
Madame Sophie MARMANN – ENSEMBLE - 0474 / 23 01 50
Monsieur Jacques RENSON – ENSEMBLE - 0474/25 65 39
Monsieur Hugues WEILAND – ENSEMBLE - 0474 / 71 35 08
Madame Alexia BAELE – DRC PLUS - 0474/61 60 48
Madame Marie-France DETHIER – DRC PLUS - 0478 / 70 09 09
Monsieur Serge HEUSLING – DRC PLUS - 0478 / 71 59 99
Monsieur Denis VAN DER VAEREN – DRC PLUS - 0485/ 48 91 27

Le personnel

LES GRADES LEGAUX : Monsieur SOMVILLE Pascal, Directeur Général

Madame DE WACHTER Stéphanie, Directrice Financière
En congé pour convenance personnelle depuis le 1^{er} septembre 2024

Madame GEMINE Marie-Eve, Directrice Financière f.f.

Les membres des services administratif et social représentant un total de 14.20 ETP (équivalent temps plein)

Montant de l'intervention communale et synergies avec l'administration

2019	2020	2021	2022	2023	2024
768.069,53 € (Après modification budgétaire)	881.241,04 €	768.395,18 €	747.762,05 €	898.027,98 €	898.027,98 €

Les synergies entre les institutions de Perwez, la commune et le centre public d'action sociale, sont essentielles afin de répondre aux objectifs de satisfaction des citoyens, de performance de ses administrations et de gestion budgétaire saine et optimale.

Au cours de l'année écoulée, la continuité de nombreuses synergies ont été réalisées : le Programme Stratégique Transversal (PST), la gestion informatique et téléphonique, l'adhésion au 2^{ème} pilier de pension, le projet « Eté solidaire, je suis partenaire », la coopération des services pour les entretiens et espaces verts, les cadeaux du nouvel-an pour le personnel, le plan d'intervention psychosocial (PIPS), le plan général d'urgence et d'intervention (PGUI) et la mise en place du SIPPT (Service interne pour la prévention et la protection au travail) et du SEPPT (Service externe pour la prévention et la protection au travail), la fusion des services techniques... .

De plus, de nouvelles synergies ont été initiées et sont toujours en cours comme le suivi du PST, l'information et la communication de nos institutions, la collaboration autour de la réalisation du projet « Val d'Orbais » et le maintien des comités de direction.

Enfin, de nombreux marchés publics ont été attribués de manière conjointe par la commune et le CPAS comme la fourniture de carburant diesel pour les véhicules, l'entretien des installations de chauffage des bâtiments, l'achat de peinture et produits divers pour les bâtiments, l'achat de matériel électrique, la médecine du travail, l'entretien des vitres et châssis, le 2^{ème} pilier de pension, l'achat de vêtements de travail technique...

Sont gérés par le CPAS :

Aide sociale générale

Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez

Tél. 081/ 65 62 25

Horaire des permanences du Service social : tous les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9h30 à 11h30. En dehors des permanences, ***uniquement sur rendez-vous***

Responsable de service : Laurent DEMAN : laurent.deman@cpasperwez.be

Accompagnement et petits services à domicile

Aide 18-24 ans

Aide aux personnes âgées

Allocations de chauffage

Buanderie sociale

Énergie

Espace informatique

Habillement - Magasin Au Fil de Soi

Insertion socio-professionnelle

Logement

Médiation de dettes



Permanence juridique

Repas à domicile

Tables d'hôtes Résidence Trémouroux

Transport social

Initiative locale d'accueil (ILA)

Résidence Trémouroux

Avenue du Général Jadot 11 à 1360 Perwez

Tél. 081/239 100



Direction de la maison de repos : Madame Marlène MANGON

Les membres des différents services de la maison de repos représentent un total de 65.35 ETP (équivalent temps plein)

Une partie du personnel est statutaire (définitif) ; les autres membres du personnel sont engagés sous différents contrats, à savoir :

- A.P.E. (Aide Pour l'Emploi) ;
- Convention de Premier Emploi ;
- « Article 60 » (outil d'insertion appelé « emploi tremplin », qui permet aux C.P.A.S. de réinsérer dans le circuit professionnel et le système de sécurité sociale les bénéficiaires du revenu d'intégration et de l'aide sociale financière) ;
- Maribel social et fiscal

1. Un Junior pour un Senior

Sa mission est d'assurer le transport des personnes de tout âge vers les centres médicaux ou hospitaliers ou pour certaines activités (sauf les courses). Et ce, du lundi au vendredi après réservation auprès de René THYRION. Cette association locale poursuit ses activités depuis plus de 20 ans maintenant et aimerait élargir son équipe de chauffeurs.

Coordonnées de contact : Monsieur René THYRION
Du lundi au vendredi, de 9 h à 12h
GSM : 0476/ 983 466

Président : Monsieur Joseph DECLoux
GSM : 0479/44.42 56



2. Planning familial « la Maison de la famille »

Pour répondre aux besoins et attentes de chacun, le centre de planning dispose d'une équipe pluridisciplinaire constituée de conseillers conjugaux et familiaux, accueillants, médecins, animateurs, assistants sociaux, sexologues, psychologues, juristes, médiateurs familiaux.

Coordonnées de contact : Rue des Marronniers 4 boîte 2 à 1360 Perwez
Tél. : 081/65.56.96
Email : maisondefamille@planning-perwez.be
Site internet : www.planning-perwez.be
Responsable : Catherine BURON

3. Petite enfance

L'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)

Les consultations de l'ONE ont lieu rue des Marronniers 4 boîte 5.

Pour tout renseignement, contact et rendez-vous : Anne-Cécile FRAITURE - 0499/572.561

Outre les consultations, des moments bébés-rencontres sont organisés le mercredi de 9h à 11h30 dans les locaux de l'ONE, sans RDV. Les parents s'y retrouvent avec leur tout petit de 0 à 3 ans pour un moment d'échanges et de détente.

❖ Les crèches

La crèche "Les Moussaillons"

Adresse : Chaussée de Wavre 228

Tél : 081/220 611 - lesmoussaillons.perwez@gmail.com

Responsable : Alexandra HEMPTINNE

La crèche « Les Oisillons »

Adresse : Rue Lepage 17

Tél. 081/655 909 - info@lesoisillons.be

Responsable : Gaëlle DAIVE et Laurence HIMPE

La maison d'enfants « Les Bouts'Chou »

Adresse : Chaussée de Wavre 97

Tél. 081/640 049 - lesboutschou@crfe.com

Responsable : Elodie DUBOIS

La maison d'enfants « Les Pitchouns »

Adresse : Avenue des Chasseurs ardennais 12

Tél. 081/222 774 - lespitchouns_crfe@skynet.be

Responsable : Mandy COLLART



❖ Service d'Accueil d'Enfants (SAE)

Ce service est affilié à l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon (ISBW) dont le siège est établi à la rue du Cerf 200 à 1332 RIXENSART – info@isbw.be – 02/315 13 51.

Une permanence est assurée pour les inscriptions le lundi de 10h à 12h30 et le mercredi de 13h30 à 16h30.

Accueillantes indépendantes autorisées par l'ONE

- **LILIE and Co** : Valérie BUIS, rue Trémouroux 55/2 - 1360 ORBAIS – 0479/ 86 49 36 - lilieandco1360@gmail.com
- **Les Petites Souris** : Pauline HAUET, rue Notre-Dame 71 - 1360 MALEVES – 010/60 49 17 lespetites.souris@hotmail.com
- **Gaelle WEIJN** – Ruelle Dinant 7 – 1360 Thorembais-Saint-Trond – 0485 56 62 67 - gaelle.weijn@gmail.com

V. EMPLOI



• L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

Adresse : Rue de la Station, 11 1360 PERWEZ

GSM : 0479/47 06 63 Fax : 081/65.79.96

Email : ale@perwez.be

Horaires : Uniquement sur RDV pris par mail ou téléphone le lundi et le mardi de 9h à 17 h, ainsi que le vendredi des semaines paires, de 9h à 17h..

L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) de Perwez est active dans le secteur des services de proximité dont le règlement s'effectue par le biais des chèques ALE (et non des titres-services). Sa mission principale consiste à apporter une aide de proximité aux chômeurs et aux personnes bénéficiaires d'un revenu d'intégration. Cette aide de proximité consiste notamment à satisfaire des besoins non-rencontrés par les circuits de travail réguliers, ce qui donne naissance à des activités qui ne sont pas en concurrence avec ceux-ci.

Elle est à votre disposition pour :

- vous aider à travailler en ALE dans toutes les communes wallonnes ;

- vous orienter vers les services d'insertion et de formation en Wallonie ;
- vous proposer des formations ayant pour objectif votre réinsertion sociale et professionnelle.

• La Maison de l'Emploi



Adresse : Rue de la Station, 11

Tél. : 081/239 500

Email : maisondelemploi.perwez@forem.be

Horaires : Le lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h – Le mercredi de 8h30 à 12h.

La Maison de l'Emploi, née d'un partenariat entre le FOREM, la commune et de nombreux acteurs de l'insertion socioprofessionnelle, est accessible aux demandeurs d'emploi, travailleurs, étudiants, chefs d'entreprise ou indépendants.

C'est un espace ouvert de conseil et d'accompagnement de votre projet. A cette fin, elle met gratuitement à disposition toute la logistique nécessaire à une recherche d'emploi efficace : fax, téléphone, ordinateur, documentation... Elle concentre aussi en un seul lieu une mine d'informations utiles sur les métiers, les compétences requises, les filières de formation.... Elle permet de consulter des offres d'emploi, de rechercher des adresses d'entreprises, de s'informer sur un secteur d'activités (construction, intérim, ...).

La Maison de l'Emploi accueille aussi des partenaires, qui organisent de multiples activités et formations au cours de l'année pour augmenter vos chances de trouver un emploi.

Elle propose également des permanences de différents opérateurs qui abordent des thèmes précis : la création d'une activité d'indépendant, le coaching pour les personnes possédant un numéro AWIPH, les renseignements sur les formations

La Maison de l'Emploi est un véritable « guichet unique » de l'information liée à l'emploi.

W. CULTURE

Contact :

Grand-Place 32 1360 Perwez

Tél. 081/23 45 55 Email : info@foyerperwez.be

Site internet : www.foyerperwez.be

Président : Robert BERWART

Direction : Fabienne Nézer

Le Centre culturel – Le Foyer de Perwez est agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est un lieu de réflexion, de mobilisation et d'action culturelle par, pour et avec les populations, les acteurs institutionnels et les acteurs associatifs de leur territoire. Ils sont, avec d'autres opérateurs culturels comme les bibliothèques, les maisons de jeunes ou les centres d'expression et de créativité, les premiers lieux de rencontre entre la culture et les citoyens sur le plan local.

*Les missions des Centres culturels poursuivent deux visées majeures : **la démocratisation de la culture**, soit permettre au plus grand nombre l'accès à la culture, avec une attention particulière portée à la réduction des inégalités dans cet accès, et **la démocratie culturelle**, soit la participation active des populations à la culture au travers de pratiques collectives d'expression, de création et de transformation sociale.*

*Par l'action culturelle qu'ils mettent œuvre sur leur territoire, les Centres culturels contribuent, avec d'autres opérateurs, à son développement culturel entendu comme le **développement***

de l'effectivité des droits culturels des populations, dans une perspective d'égalité et d'émancipation.

Les 6 droits culturels

- *La liberté artistique*
- *La conservation et la promotion des patrimoines et des cultures*
- *L'accès à la culture*
- *La participation à la culture*
- *La liberté de choix en matière culturelle*
- *Le droit de participer à la prise de décision en matière de politique ou de programmation culturelle*

En 2024 le Foyer compte 60 associations membres dont les activités sont soutenues notamment par la mise à disposition d'une infrastructure de qualité.

● **Action culturelle générale**

L'action culturelle générale du Centre culturel s'articule autour de **5 « projets exemplaires »** contribuant pour chacun, grâce aux actions menées, à remplir une série d'objectifs généraux définis au terme de la construction du **contrat-programme 20-24**.

1. Rat des villes, rat des champs (identité...)

Actions menées : Ce projet est porté en grande partie par le CEC¹.

Le CEC s'intègre dans un projet du CC² de Rossignol – Tintigny destiné à mettre en lumière les atouts des Territoires à travers des photos, des cartes postales, des échanges entre écoles et expositions.

- Stage photo à Perwez –richesses du territoire
- Impression de cartes postales sur base des photos
- Ateliers d'écriture régulier et dans une école – textes sur les cartes (Que m'inspire cette image ?)
- Exposition au CC
- Envoi des cartes entre écoles Perwez et Rossignol - Tintigny
- Partage et échanges avec le CC de Rossignol-Tintigny et d'autres CC (en attente) à travers exposition tournante
- Poursuite des ateliers Rats Migrants (arts graphiques enfants – CEC) en lien aussi avec Tous en Gare

¹ Centre d'Expression et de Créativité

² Centre culturel



2. L'improbable potager (agriculture, potager, alimentation...)

Actions menées : « l'Improbable Potager » qui devient pour l'occasion le Fertil Festival : du 4 mai au 21 mai avec

- Collaboration avec la Bibliothèque (expo Julos/concert et Peca³)
- Collaboration avec la Fête des Simples de Jandrain (Théâtre de rue)
- Apéro débat - La vérité du Sol
- Scène de Village chez Cultivaé (coopérative agricole et alimentaire)
- Diffusion de « Le Jardin des musiques baroques »

3. Le réseau des assos

Actions menées : 2024 est une année de tentative de transition visant plus de collaboration avec et entre les associations, mise à dispo de la grande salle pour certains événements (soirées caritatives, débats, conférences...), nécessiter de diffuser et de promouvoir les spectacles organisés par les Assocs.

- Communication sur site
- Le matcheur du Foyer
- Soutien à La Contrée - Salle et Régie (spectacle PE) - 23 mars
- Collaborations structurelles et ponctuelles (halloween, 15 août, carnaval...)
- Mise en place de la semaine de la précarité et du mal logement avec diverses associations et partenaires (le blanc Bwés/l'hirondelle/un toit pour toi/CPAS/CALBW/Forabra/CIEP/... expo/conférence/atelier/théâtre/ciné - septembre)
- Mise à la programmation du Centre Culturel de la saison Cécipho Evasion
- Mise en place du weekend mobilité avec Cécipho/Le Blanc Bwés/et d'autres (octobre) voir Tous en Gare
- Soutien technique et professionnel à la soirée « Un samedi pour Alep », avec l'Hirondelle/Fédasil/Semja/ - 31 mars
- Mise en place de l'enquête prévue en 2025 auprès des associations avec partenaire extérieur.

4. Tous en gare (migration, multiculturalité, transport...)

³ Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique

Actions menées : Le CEC réalise, à travers ses ateliers arts graphiques enfants et ses ateliers d'écritures, des œuvres réflexives sur la migration et ce qui a amené les familles des participants à Perwez.



L'ACG c'est aussi : cinéma, spectacles amateurs, soirée des auteurs, café des auteurs, l'art à l'école, ...

- Diffusion « Kano » et ateliers en collaboration avec Gembloux et Eghezée
- Atelier écriture et enregistrement audio + mapping (CEC)
- Arts graphiques enfants : Poursuite des Rats Migrants (voir Rat des Villes, Rat des Champs)
- Réalisation d'un rat en papier mâché et papier journal, celui-ci voyage dans chaque famille des participants : photo et livre en fin de saison
- Enquête des enfants auprès de leurs parents sur l'histoire de migration de leur famille : comment et quand sont-ils arrivés à Perwez
- Réalisation de décors, moyens de transports, paysages, maisons... grâce aux informations collectées.
- Weekend Mobilité – Festival du film du Voyage lent

5. Et demain (transition, société de demain, changements de mode de vie...)

Actions menées : un grand changement pour le festival du film social, changement de forme mais pas de fond, changement de nom : PIFF pour « Perwez International Film Festival »; changement de la durée : 7 jours au lieu de 3; un parrain, cette année Marka; un apport de l'ACSDAS⁴ et un financement supplémentaire, en co-coordination du festival avec le CIEP BW⁵, un attaché de presse; une volonté de professionnalisation du festival a été observée.

- Apéro débat : 5/saison
- Vivre debout devenu Le PIFF, thématique « Libre ou Muselé » + atelier CEC – 7 jours de festival – un parrain – 1000 élèves – 700 spectateurs
- Déclic : 5/ saison - Bijoux recyclés et éponge naturelle ont été annulés par manque de participants – l'atelier vannerie a eu un beau succès
- Déclic avec public en insertion – Migrant et CPAS – 2 ateliers Vannerie sauvage – création de la stèle de l'espoir (hommage à une famille d'1 migrant tuée à Gaza)
- Autres : - Repair café – devenu autonome
- Théâtre - Ciné
- Semaine de la solidarité : novembre 24 en collaboration avec le CNDC (11 11 11) – ateliers déclics et en insertion-ciné-club - apéro débat- concerts – théâtre – scolaire – Thématique : la transition climatique et la COOP 29

⁴ Action Culturelle Spécialisée de Diffusion des Arts de la Scène

⁵ Centre d'Information et d'Education Populaire du Brabant Wallon



- **La saison 2024 au Foyer c'est aussi :**
 - ✓ Les Renc'Art du BoBar
 - ✓ Les Café des Auteurs
 - ✓ Les Ateliers Déclic
 - ✓ Le Ciné-Club (cine-débat, cinéma, ciné plein air)

- **La saison 2024 au Foyer c'est aussi :**
 - ✓ Des expositions : comme : « Le Droit de Vivre – La belle histoire de la sécurité sociale », Du 5 au 15 septembre 2024
 - ✓ Des conférences : comme : « Réinventer la croissance : au-delà des limites » – Bruno Colmant et Sabine Denis : Jeudi 12 septembre 2024
 - ✓ Petit déjeuner OXFAM : 10 novembre 2024
 - ✓ Des semaines à thème comme :
 - ✓ La semaine de la précarité en septembre 2024,
 - ✓ La semaine de la solidarité (avec 11.11.11) en novembre 2024

- **La saison 2024 au Foyer c'est aussi tout au long de l'année**
 - ✓ Du théâtre
 - ✓ De la musique
 - ✓ De l'humour
 - ✓ Du spectacle de rue
 - ✓ Des marionnettes
 - ✓ Des concerts
 - ✓ Du stand-up
 - ✓ De la poésie
 - ✓ De la danse
 - ✓ Des contes pour jeune public
 - ✓ Des festivals :
 - ✓ Le Perwez'Stival du 12 au 14 juillet 2024
 - ✓ Le Festival du Banjo : du 2 au 6 octobre 2024
 - ✓ Le Festival du Film (PIFF) mars 2024
 - ✓ Le Festicarnaval mars 2024

- **La saison 2024 au Foyer c'est aussi de l'Expression et de la Créativité**

- ✓ Des ateliers créatifs
- ✓ Des stages jeune public
- ✓ Des événements créatifs

Visitez notre agenda régulièrement : [Agenda - Centre culturel de Perwez](#)

La bibliothèque et ludothèque « Le Grimoire d'Eole » ASBL

Coordonnées de contact : **Le Grimoire d'Eole**

Rue Lepage 7 1360 Perwez

GSM : 0471/36.75.76 Email : bibliotheque@perwez.be

Site internet : <https://www.grimoiredeole.be>

Page Facebook : Le Grimoire d'Eole

Equipe :

Florence PRUMONT (bibliothécaire responsable)

Hélène WILMOTTE (bibliothèque)

Evelyne PARDONGE (bibliothèque et communication)

Geneviève Leseul (bibliothèque et ludothèque)

Fréquentation et collections (*chiffres arrêtés au 03/12/2024*)

	Nombre d'utilisateurs actifs	Nombre de prêts*	Nombre de livres
2018	912	18379	12.515
2019	928	22814	13.221
2020	1100	19625	14.025
2021	1164	29249	13.035
2022	1002	30773	13.014
2023*	1453	32152	12.928
2024	1495	29211	13.678

* Il s'agit de tous les prêts : livres, revues, BD, jeux...

Au Grimoire, il y a aussi une ludothèque de 846 jeux dont 21 jeux géants.

La bibliothèque a un public essentiellement familial et perwézien, mais elle sert aussi les associations et collectivités de Perwez (écoles, enseignants, maisons de repos, centre culturel, ATL, Animômes, ...). 10% des prêts sont ainsi consentis aux collectivités, contre 90% aux utilisateurs individuels.

Nous mettons les livres et les jeux à la disposition du public et nous organisons des animations pour mettre nos collections en valeur, pour rendre les livres et la lecture accessible à tous.



Le fil rouge de 2023/2024 était la **poésie**.

Nous avons décliné toutes nos animations, récurrentes ou non, autour de ce thème. Une touche de poésie a été glissée dans les séances lectures (Racontines ou Contabébés), dans nos animations créatives (Atelier Calligrammes, Herbar sauvage, ...), dans nos projets avec les écoles (projet PECA avec la Grande Droguerie poétique, ateliers créatifs en poésie, ...), les maisons de repos (illustration de poèmes, spectacle vivant) et les autres associations (bonhommes-pagodes à l'ATL, ...). Nous avons également proposé des ateliers d'écriture poétique, en collaboration avec le CEC Osez Art.

Pour clôturer cette année en poésie, nous avons organisé au mois de mai une exposition consacrée à Julos Beaucarne. En marge de cette exposition, nous avons présenté les réalisations de nos différents groupes.

L'exposition s'est tenue au Centre culturel ; elle s'est clôturée le 17 mai par une causerie de Dominique Maes (Grande Droguerie Poétique), lors du Printemps des bibliothèques (une action de Lecture Publique de la FWB) et du Fertil'Festival du Centre culturel.



X. SPORT

Contact : Mathieu LEGROS, gestionnaire des infrastructures sportives

Bureau au centre sportif de Perwez, rue des Marronniers 17

Tél. 081/656 023 - 0473/844 613

Email : centre.sportif@perwez.be

Equipe : Ingrid MARCHAL

Thierry FORIN

Katty THIRION

Aurore DELFORGE

Marie-Line BUIS

Georges VILERS

Plus de 4000 personnes fréquentent chaque semaine les infrastructures sportives perwésiennes qu'il s'agisse du centre sportif de Perwez, de son hall de tennis, des différents terrains extérieurs ou de la salle de sports de Thorembais-les-Béguines. Les écoles viennent y dispenser leurs cours d'éducation physique en journée, les nombreux clubs proposent un panel d'activités sportives très diversifié et certains utilisateurs pratiquent leur discipline favorite de manière individuelle.

Listing des clubs fréquentant les infrastructures sportives de Perwez et Thorembais-les-Béguines

Pas moins de 28 clubs sont actifs dans les infrastructures sportives perwésiennes et proposent aux enfants comme aux adultes une variété impressionnante d'activités sportives tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Bref, chaque utilisateur peut pratiquer une discipline qui correspond à ses objectifs et à ses attentes.

Sports collectifs	Sports de combat	Sports de raquette
Handball Club Perwez	Aïkido Club Perwez	Badminton "Les fous du volant"
Jaguar Hockey Club Perwez	Escrime "Les 3 armes"	Club de tennis de table Perwez
Royal Football Club Perwez	Hakmi Academy	Pickleball Team
Sporting Club Perwez	Judo Club Thorembais	Quality Tennis Développement
Volley Club Eagles	Krav Maga KMG	Tennis Club Perwez
Volley Club Perwez	Ju-jitsu "Seishin Kyoiku"	Sports athlétiques
Sports artistiques et gymniques	Taekwon-Do Club Perwez	Club sportif de la Dyle (athlétisme)
Danse Phénoména Academy	Multisports	La Foulée perwésienne (jogging)
Enéo Sport Perwez	Anim'Sport	Autres
Respiration Relaxation Club	Les Copains du Sport	Aéromodélisme
Gymnastique sportive (CFS)	Promosport	

Événements organisés au centre sportif en 2024

- 8, 19 et 26 janvier 2024 : Éliminatoires du tournoi provincial interscolaire de crosse canadienne organisé par la FSEOS
- 18 et 25 mars 2024 : Demi-finales du tournoi provincial interscolaire de crosse canadienne organisé par la FSEOS
- 24 mars 2024 : Meeting d'athlétisme organisé par le Club Sportif de la Dyle
- 21 mars 2024 : Tournoi handifoot organisé par la Ligue Handisport Francophone et l'ACFF
- 7 avril 2024 : Meeting d'athlétisme organisé par le Club Sportif de la Dyle
- 8 avril 2024 : Finale du tournoi provincial interscolaire de crosse canadienne organisé par la FSEOS
- 21 avril 2024 : Journée des Familles organisée par la Commune de Perwez
- Avril, mai et juin 2024 : Interclubs de tennis organisés par le Tennis Club Perwez
- 14 mai 2023 : Meeting d'athlétisme organisé par le Club Sportif de la Dyle
- 18, 19 et 20 mai 2024 : Tournoi de football pour les jeunes organisé par le Royal Football Club Perwez
- 22 juin 2024 : Départ semi-marathon du Brabant wallon et passage du marathon du Brabant wallon
- 27 - 28 juin et 1 - 2 juillet 2024 : Journées sportives inter-écoles organisées par la Commune de Perwez
- 27 et 28 juillet 2024 : Tournoi de beach-volley organisé par le Volley Club Perwez
- 17 août 2024 : Meeting d'athlétisme organisé par le Club Sportif de la Dyle
- 6 octobre 2024 : Meeting d'athlétisme organisé par le Club Sportif de la Dyle
- Congés scolaires : Lors de chaque congé scolaire, plusieurs stages sont organisés par les clubs fréquentant les infrastructures sportives de notre commune et rencontrent

un franc succès. Des centaines de jeunes peuvent ainsi s'adonner à leur activité favorite lors de ces périodes.

De nombreuses rencontres de championnat se déroulent également le week-end durant la saison sportive dans les disciplines suivantes : volley-ball, football, handball, tennis, tennis de table, beach soccer et hockey.

Tournoi de handifoot organisé dans les installations du RFC Perwez

Six équipes de sportifs porteurs de handicap étaient rassemblées à Perwez le jeudi 21 mars 2024 pour la première manche du championnat de handifoot organisé par l'ACFF et la Ligue Handisport Francophone dans les installations du RFC Perwez. Objectif: gagner des matchs mais surtout pratiquer du sport et prendre du plaisir. A noter également que les élèves du Collège Da Vinci sont venus assister aux rencontres et soutenir les joueurs.



Journée des Familles

Sous l'égide du service des Sports et de l'Accueil Temps Libre (ATL), la Journée des Familles a rassemblé le 21 avril 2024 de très nombreux acteurs et clubs sportifs perwéziens. De nombreux stands attendaient les perwéziens avec des démonstrations, des animations, des jeux, des documents explicatifs,... Et partout, de grands sourires et des familles ravies ! A chacun des 3 grands pôles d'activités, les familles recevaient un cachet et, à l'issue de la balade découverte, une jolie gourde au logo de la journée. Cet événement s'est clôturé par un spectacle musical au Centre culturel pour le plus grand bonheur des petits et grands.



Marathon et semi-marathon du Brabant wallon

Le samedi 22 juin 2024 se déroulait le marathon du Brabant wallon. Les coureurs s'élançaient de Mont-Saint-Guibert pour rejoindre Jodoigne en passant par Perwez et ainsi boucler un

parcours de 42 kilomètres. A 18H00, les athlètes inscrits sur le parcours du semi-marathon (21 kilomètres) prenaient le départ sur le parking du Centre sportif en direction de Jodoigne via le RAVeL. Les deux courses se sont déroulées sous un magnifique soleil.



Chèques « sport »

Pour encourager la pratique du sport chez les jeunes et soulager un peu le portefeuille des parents, la Commune de Perwez a lancé un chèque « sport » pour les jeunes de 4 à 18 ans à utiliser lors de la saison sportive 2024-2025. Non seulement, la Commune intervient à concurrence de 30 € dans les frais de souscription annuelle à une activité sportive, qu'elle ait lieu ou non sur le territoire perwézien, mais elle soutiendra aussi le club sportif concerné avec un subside de 20 €. Ce chèque « sport » s'étend également aux mouvements de jeunesse comme le Patro de Perwez ou les scouts Jean XXIII de Malèves.



Fin août 2024, des travaux de rénovation énergétique ont débuté au Centre sportif de Perwez : nouvelle toiture bien isolée, revêtement de sol adapté, système de chauffage et de ventilation plus performant, optimisation des locaux... En amont de cette période de travaux, le service des sports a mis tout en œuvre pour trouver de nouveaux locaux pour les clubs afin que chacun d'entre eux puisse poursuivre son activité sportive favorite dans de bonnes conditions.

La fin des travaux est prévue pour fin juin 2025.



Nettoyage et retraçage de la piste d'athlétisme

Après 10 années d'utilisation intensive tant par les athlètes que par les sportifs amateurs, la piste d'athlétisme de Perwez méritait bien un lifting. Après un nettoyage en profondeur, la piste a reçu un retraçage complet des différents marquages afin de les mettre aux normes pour certaines courses relais. Et la voilà désormais toute pimpante, prête à accueillir les exploits de chacun.



Y. CULTE ET LAÏCITÉ

Lieux de culte



Perwez : Eglise Saint-Martin

Desservant : Muwala GAMISANGALAZU

muwala60@gmail.com

Rue des Carrières 10 bte 4

Gsm : 0465/50 33 96

Orbais : Eglise Saint-Lambert

Desservant : Ignace KANYEGANA

kanigna@gmail.com

paroisseorbais@gmail.com

Rue Trémouroux 107

Tél : 081/306 329 – GSM : 0492/498 532

www.paroisseorbais.blogspot.be



Thorembais-Saint-trond : Eglise Saint-Trond

Desservant : Curé Eugène DUSABIREMA

Chaussée de Wavre 210

adusagene@yahoo.fr

Tél : 081/307 671



Thorembais-Les-Béguines : Eglise Saint-Roch et Saint-Martin

Desservant : Curé Eugène DUSABIREMA

Chaussée de Wavre 210

adusagene@yahoo.fr

Tél : 081/307 671



Malèves : Eglise Saint-Ulric

Desservant : Abbé Stanislas ALFRED MALANDA
MISAND

paroissemaleves@gmail.com

Rue de la Cure 1

Tél : 010/888 091

www.saintulric.be

Sainte-Marie : Eglise Notre-Dame de l'Assomption

Desservant :
Abbé Stanislas ALFRED MALANDA MISAND
paroissemaleves@gmail.com
Rue de la Cure 1
Tél : 010/888 091



Wastines : Eglise Saint-Jean-Baptiste

Desservant : Abbé Stanislas ALFRED MALANDA MISAND
paroissemaleves@gmail.com
Rue de la Cure 1
Tél : 010/888 091

Unité pastorale de Perwez

Afin de réunir dans la prière tous les chrétiens de l'entité, Michel MUWALA, curé de Perwez, coordonne l'Unité Pastorale de Perwez, depuis 2021.

Dans les églises de Perwez, ça bouge !

Consultez les horaires des messes et suivez les actualités pour chaque église de l'entité sur le site : www.upperwez.be



Fabriques d'église

- Perwez : Eglise Saint-Martin

Présidente de la fabrique : Nathalie ETIENNE

- Orbais : Eglise Saint-Lambert

Président de la fabrique : Monsieur Christian GRAS

- Thorembais-Saint-Trond : Eglise Saint-Trond
Président de la fabrique : Monsieur Léon PETRE
- Thorembais-les-Béguines : Eglise Saints Roch et Martin
Présidente de la fabrique : Madame Lise-Marie HELAERS
- Malèves : Eglise Saint-Ulric
Président de la fabrique : Monsieur Michel PIERARD
- Sainte-Marie : Eglise Notre Dame de l'Assomption
Président de la fabrique : Monsieur Fernand BUIS
- Wastines : Eglise Saint-Jean-Baptiste
Présidente de la fabrique : Madame Danielle BACKAERT

Laïcité



L'association laïque PERWEZ-Incourt (A.L.P.I.) dont la présidente était madame Bernadette VINCART-JAUQUET s'est dissoute en 2022.

Le pôle de référence est donc Centre d'Action Laïque du Brabant wallon.

Rue Lambert Fortune 33 - 1300 WAVRE

010/ 22 31 91

Email : calbw@laicite.net

www.calbw.be

Y. PARTICIPATION CITOYENNE

1. Budget participatif

Agent communal : Jean-Yves ZIMMER, jean-yves.zimmer@perwez.be, 081/649 278

Le budget participatif offre aux Perwéziens l'opportunité de s'impliquer activement et directement dans la vie de leur quartier, de leur commune. Une première édition dotée de 50.000 € fut lancée en 2020, avec l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW). Cinq projets proposés par des citoyens ont été sélectionnés, leur mise en œuvre réjouissant les

Perwéziens (Four à Pain villageois, Nouvel équipement pour UpRadio, Chalet de rangement pour Orbais-Ki-Bouge...).

En 2023, c'est une deuxième édition qui a vu le jour avec l'aide de la FRW, via un budget de 50.000 € à disposition des associations locales et des groupements de citoyens. Six projets ont été proposés et cinq ont été retenus par le Comité de sélection constitué des membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), et cela sur base d'une grille d'analyse de 11 critères de recevabilité, établie par la Région wallonne. Avec l'aide des agents communaux, les porteurs de projets ont deux ans pour mettre en œuvre ces projets d'intérêt public, proposés PAR des Perwéziens POUR des Perwéziens !

Les cinq projets retenus en 2023 sont illustrés ci-dessous :



Trois de ces cinq projets ont déjà pu aboutir durant l'année 2024 :

- « Carnaval de Perwez », via l'achat d'une grande remorque bâchée destinée à faciliter le déplacement des Géants lors de festivités.
- « Asbl du 15 août de Malèves », via l'achat d'un défibrillateur automatique, de gobelets réutilisables et de deux tentes pliantes de qualité, afin de soutenir le dynamisme associatif.
- « Sentiers de Perwez », via l'achat de poteaux et de plaques métalliques (indiquant les noms et numéros extraits de l'Atlas des Sentiers), afin de remettre en état et compléter les panneaux indicateurs des sentiers et chemins préservés.

Les deux autres projets sont en cours de réalisation, au travers de plusieurs achats réalisés en 2024 (chariot à outils et divers outils pour le « Repair Café » ; gobelets réutilisables, costume de St-Nicolas et grand barbecue pour le « Nouveau Comité de quartier du Mont »). Ces deux projets se poursuivront début 2025.

La troisième édition du budget participatif a également été lancée en 2024, afin de soutenir des initiatives citoyennes qui ont un intérêt collectif. Un montant de 50.000 € a été réservé par la Commune à cette fin. Quatre projets ont été proposés, leur sélection étant confiée à une Commission communale après le 13 octobre 2024.

2. Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM)

Depuis plus de 30 ans, notre commune s'est dotée d'une C.C.A.T.M. dont la volonté est d'associer le citoyen au processus de décision quant aux projets touchant à son cadre de vie.

Cette commission s'est réunie quatre fois entre le 30/11/2023 et le 06/11/2024 :

- **Séance du 19 décembre 2023**
 - Permis unique visant l'exploitation d'un élevage de chevaux à Malèves-Sainte-Marie-Wastines avec construction d'une piste équestre couverte, d'une écurie, d'un logement et l'aménagement d'une piste extérieure ;
 - Permis d'urbanisme visant la construction d'une habitation unifamiliale à Malèves-Sainte-Marie-Wastines ;
 - Permis d'urbanisme visant la construction d'un volume annexe (salle de sport) à Thorembais-Saint-Trond ;
 - Permis d'urbanisme visant l'aménagement de mares et d'étangs à Perwez.
- **Séance du 06 mars 2024**
 - Actualisation de la liste des arbres remarquables ;
 - Permis d'urbanisme visant la transformation d'un bâtiment avec agrandissement du commerce et création de deux logements à Thorembais-les-Béguines ;
 - Permis d'urbanisme visant la transformation d'une villa en 5 logements à Perwez ;
 - Permis d'urbanisme visant le placement d'un mat de mesure pour maximum 24 mois à Orbais ;
 - Permis d'urbanisme visant la construction d'une maison unifamiliale à Thorembais-les-Béguines.
- **Séance du 24 juin 2024**
 - Permis unique visant la création et l'exploitation d'un parc de 5 éoliennes sur WALHAIN (3) et PERWEZ (2) ;
 - Permis d'urbanisme visant la création d'un atelier de boulangerie et la régularisation de la modification de matériaux de façades à Perwez ;
 - Permis d'urbanisme visant la construction d'un hangar de stockage de matériel agricole et la régularisation de trois volumes secondaires existants à Malèves-Sainte-Marie-Wastines.
- **Séance du 29 octobre 2024**
 - Permis d'urbanisme visant la démolition d'une maison et la construction d'un immeuble de 6 appartements à Perwez ;
 - Permis d'urbanisme visant la transformation d'une maison unifamiliale à Orbais ;
 - Permis d'urbanisme visant la régularisation de la création d'un second logement dans une maison située à Thorembais-les-Béguines.

3. Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Agent communal : Jean-Yves ZIMMER, jean-yves.zimmer@perwez.be, 081/649 278

En 2018, la Commune de Perwez s'est lancée dans une nouvelle et 4e Opération de Développement Rural (ODR), avec le soutien de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW). Dans

la foulée, une Commission Locale de Développement Rural (CLDR), représentative de la population, a été mise sur pied.

La phase préparatoire du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) s'est terminée le 08 décembre 2022, par la validation du Programme par le Gouvernement wallon. Place alors, sur une période de 10 ans, à la mise en œuvre des projets, avec la CLDR. Pour cette nouvelle phase, un appel à candidature a été lancé en juin 2023 afin d'élargir la CLDR.

La composition approuvée par le Collège communal en date du 17 août 2023, puis modifiée lors de la CLDR du 12 mars 2024 est la suivante :

Représentants de la population	Nom		Prénom			
	Malèves-Sainte-Marie-Wastines					
	BLANJEAN		Donatienne			
	DRIJVERS		Pierre			
	MERTENS		Rita			
	Orbais					
	BUIS		Valérie			
	COOLS		Etienne			
	LELONG		Stéphanie			
	LITT		Vincent			
	Perwez					
	CICCARELLA		Marie			
	COURTOY		Pierre			
	DELSAUTE		Anne-Françoise			
	DUSOULIER		Anne-Catherine			
	MAHMOUDY		Raja			
	MANIQUET		Gautier			
	MENCHI		Lisa			
	RAUCENT		Bernard			
	TOUSSAINT		Michaël			
	Thorembais-les-Béguines					
	CHANTRY		Christophe			
	DURIE		Christian			
	MEERSCHAUT		Véronique			
	Thorembais-Saint-Trond					
	BRETTON		Vincent			
	DROPSY		Frédéric			
	HAMZAOUI		Mounira			
	KAWE LOTONU		Marie-Claire			
	Quart politique	Nom		Prénom		Groupe politique

	GODFRIAUX (président)	Jordan	Ensemble
	DE BROUWER	Véronique	Ensemble
	SEVERIN	Dimitri	Ensemble
	MARCHAND	Luc	Ensemble
	NOEL	Jules	DRC+
	COLON	Elisabeth	DRC+
	ALDRIC	Jean-Marc	DRC+
	PEETERS	Florence	DRC+

• Sujets traités par la CLDR en 2024

Durant l'année 2024, divers sujets ont été traités lors des réunions de la CLDR :

- Séance du 18 décembre 2023
 1. Approbation du compte-rendu de la réunion CLDR du 03/10/2023
 2. Retour du sondage sur les projets « mobilisateurs »
 3. Projet 2.11 – Structuration de l'accueil des nouveaux habitants : organisation actuelle et réflexions d'évolution avec la CLDR
 4. Informations à la CLDR : Gestion des inondations et Soutien au Centre CREAVES
 5. Suivi des projets du PCDR en cours : Maison de Village à TLB – Skatepark – Cœur de quartier du Ponceau
 6. Divers
- Séance du 12 mars 2024
 1. Approbation du compte-rendu de la réunion CLDR du 18/12/2023
 2. Rapport annuel 2023 de l'Opération de Développement Rural
 3. Avis sur la programmation des projets à 3 ans
 4. Suivi du projet « Structuration de la formule d'accueil des nouveaux habitants »
 5. Activation du Groupe de Travail (GT) « Patrimoine »
 6. Points d'informations : Suivi des projets du subsidé « BiodiverCité » 2022 et 2023 – Budget participatif (projets 2023 et réflexions sur l'édition 2024) – Ateliers mobilité pour le carrefour N29/N243 (appel à participation)
 7. Divers
- Séance du 23 mai 2024
 1. Approbation du compte-rendu de la réunion CLDR du 12/03/2024
 2. Suivi des projets de l'ODR : Maison de Village à TLB – Skatepark – Balisage des sentiers – Cœur de quartier du Ponceau
 3. Suivi du projet « Accueil des nouveaux habitants » : avis sur la nouvelle version de la plaquette

4. Suivi du Groupe de Travail (GT) « Patrimoine » : feed-back des réunions du 1^{er} avril et du 14 mai 2024
5. Points d'informations : Retour sur le GT « Nature » du 24/04/2024 - Budget participatif (projets 2023 et suivi pour 2024)
6. Divers

• Projets PCDR en 2024

Durant l'année 2024, plusieurs projets du PCDR ont connu des avancées significatives :

- Création d'une maison de village au « club des jeunes » de Thorembais-les-Beguines

Réception de la Convention-faisabilité approuvée par le Gouvernement wallon et signée par la Ministre, et lancement du marché de désignation d'un auteur de projet pour dresser les plans et réaliser les études associées.

- Aménagement d'un skatepark

Réception de l'accord de recevabilité d'Infrasports en vue de démarrer l'avant-projet (marché de conception-réalisation), et première réunion du Comité des utilisateurs (28 mars 2024) pour discuter notamment de la localisation du projet.

- Balisage des sentiers existants

Projet mené à bien en 2024, dans le cadre du Budget Participatif 2023 :

- Création d'un cœur de quartier au Ponceau

Réunion de coordination réalisée le 10 janvier 2024 et réception du projet de convention-faisabilité par le SPW-DR.

- Développement de la dynamique Zéro Déchet

Poursuite de sa mise en œuvre en partenariat avec l'InBw.

- Développement de supports et d'événements de valorisation du patrimoine

Projet mobilisateur activé en 2024 avec la création d'un groupe de travail, qui s'est déjà réuni le 1^{er} avril et le 14 mai 2024.

- Structuration des formules d'accueil des nouveaux habitants

La nouvelle formule mise en place en 2023 a été complétée en 2024 par la réalisation d'une plaquette d'information validée par la CLDR, et ajoutée au sac de bienvenue distribué aux nouveaux habitants.

- Rénovation de la cure de Malèves-Sainte-Marie-Wastines

La première ébauche a été réalisée, via une autre source de financement.

- Soutien à la filière viticole

L'étude pour la création d'une coopérative viticole est en cours, via une autre source de financement.

Deux projets ont finalement été programmés à l'année 2025, après approbation de la CLDR du 12 mars 2024 :

- Aménagement d'un espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux (mars 2025)
- Création d'un marché couvert et d'un espace de convivialité sur la place de la Gare (septembre 2025)

4. Seniors Consultants

Agent communal relais : Isabelle MASSON, isabelle.masson@perwez.be, 081/649 257



Créée en février 2006 à l'initiative de Baudouin DAVISTER, alors échevin des seniors, la Commission des Seniors Consultants se réunit une fois par mois avec pour objectif de mettre l'expérience et le savoir-faire de ses membres, au service de tous leurs concitoyens afin d'améliorer la qualité de vie de tous.

Cette commission se veut être le relais entre les citoyens et les représentants communaux.

La propreté publique, la sécurité dans les déplacements des plus faibles (piétons, cyclistes) ainsi que le plan de mobilité, sont des préoccupations récurrentes. La commission soutient aussi le développement de l'aspect intergénérationnel dans la commune. Les arts, la culture et les distractions ne sont pas oubliés, en témoigne l'organisation de voyages ou d'excursions, à l'intention des seniors.

Présidente : Jacqueline SAUVAGE-GOFFINET

Secrétaire : René GHYSELS

Composition du groupe en 2024

Perwez	Thorembais-les-Béguines
René GHYSELS	Josiane DEWOLF
François LEGROS	Thorembais-Saint-Trond
Victor MASSON	Béatrice DEGUELDRE
Malèves-Sainte-Marie-Wastines	Jacques FASTREZ
Jackie NEATH	José GEORGES
Orbais	Jacqueline GOFFINET
Raymond MOHIMONT	Nicole PERBAL

Activités en 2024

- Réunions

Les Seniors Consultants de Perwez ont tenu leur réunion mensuelle dans la salle du Conseil aux dates suivantes :

- séance du 5 décembre 2023 séance du 7 mai 2024
- séance du 9 janvier 2024 - séance du 10 juin 2024
- séance du 6 février 2024 - séance du 3 septembre 2024
- séance du 5 mars 2024 - séance du 8 octobre 2024
- séance du 2 avril 2024 - séance du 5 novembre 2024

Les comptes-rendus de ces réunions sont publiés sur le site internet communal :
<https://www.perwez.be/commune/vie-politique/Conseils%20consultatifs/les-seniors-consultants-1>

- **Activités**

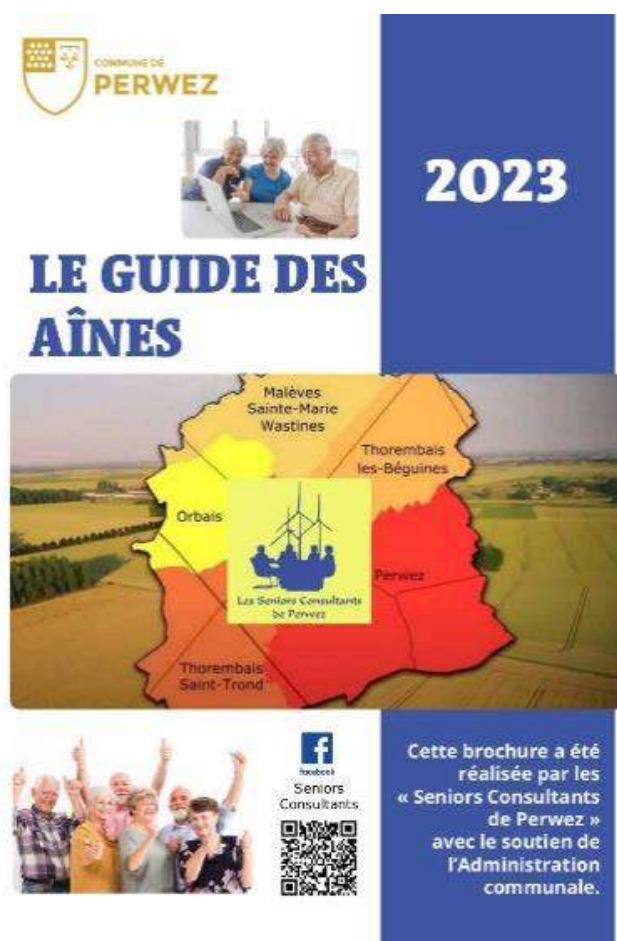
- **Actualisation de la page FB/ Seniors Consultants de Perwez** qui compte aujourd'hui **187 « followers »** ;
- Participation/aide pour le goûter des aînés organisé par la commune le 7 décembre 2023 ;
- Sortie en car à Wavre le 8 décembre 2023 pour le concert « Gospel for Life » ;
- Organisation d'une excursion au Pays de Herve le 16 avril 2024 ;



- Participation à la Journée des Familles le 21 avril 2024 ;
- Mise sur pied de 2 conférences gratuites : « Le geste qui sauve », les 9 septembre et 17 octobre 2024, et « Penser à plus tard : vos dernières volontés et les déclarations anticipées », le 21 novembre 2024 ;
- A l'initiative des Seniors Consultants, réparation ou installation de nouveaux bancs répartis dans l'espace public



- Actualisation du Guide des Aînés 2023.



Rédigé par l'Administration

Le 9 décembre 2024

Stéphanie THIBEAUX

Directrice générale



Du registre aux délibérations du CONSEIL COMMUNAL de cette Commune a été extrait ce qui suit

SÉANCE PUBLIQUE du jeudi 19 décembre 2024

PRÉSENTS : GODFRIAUX J., Bourgmestre-Président;
DAMS J., FLABAT A., D'HOOGHE L., MARCHAND L., Echevins;
PAYE D., Présidente du CPAS;
ANTOINE A., ALDRIC J.-M., BIDOUL V., DARDENNE M., NOËL J., RIGO E., SEVERIN D., HEMPTINNE M., DRAUX V., GLORIA E., SILLIEN-MOLS I., DETHIER M.-F., THIRION T., PIERARD C., KRIREM C., Conseillers communaux;
CHATORIER E., Directrice générale f.f.

EXCUSÉ(S) : THIBEAUX S., Directrice générale;

Objet : Budget communal- Exercice 2025 - Rapport annuel 2024 en application de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation - Commentaires -

Le Conseil :

Préalablement au vote sur le budget communal de l'exercice 2025 et en vertu de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation :

« ... Le rapport comporte une synthèse du projet de budget ou des comptes. En outre, le rapport qui a trait au budget définit la politique générale et financière de la commune et synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous les éléments utiles d'information, et celui qui a trait aux comptes synthétise la gestion des finances communales durant l'exercice auquel ces comptes se rapportent ... ».

Ce rapport annuel 2024 a été arrêté par le Collège communal en séance du 09 décembre 2024.

Le Conseil prend connaissance du rapport annuel communal présenté en séance.

Par le Conseil,

La Directrice générale f.f.,
(s) E. CHATORIER

Le Bourgmestre,
J. GODFRIAUX

Pour extrait conforme,
délivré le 24 décembre 2024

La Directrice générale



Stéphanie THIBEAUX



Le Bourgmestre,



GODFRIAUX Jordan
Bourgmestre

Jordan GODFRIAUX